

Jim Bilba (à gauche) et Moustapha Sonko.

« Blue Team », le rêve

L'ÉQUIPE DE FRANCE de basket-ball s'est imposée (66-63), jeudi 1^{er} juillet, devant la Turquie, au Palais omnisports de Paris-Bercy, en quarts de finale du championnat d'Europe, au terme d'un match haletant. Cette victoire assure à la « Blue Team » une participation aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. Vendredi 2 juillet, les Français devaient se mesurer à l'Espagne pour une place en finale de l'Euro.

Lire page 24

Violences policières

La cour d'appel de Versailles a nettement réduit les peines infligées à cinq policiers coupables de violences pendant une garde à vue. p. 8 et notre éditorial page 15

Tour de France sous contrôle

Test médical avant le départ, samedi 3 juillet au Puy-du-Fou, en Vendée : l'ambiance s'annonce lourde dans le peloton. Les coureurs voudraient oublier... p. 22 et 23



Nos colonies d'Amérique...

Deuxième volet de notre série sur les Antilles. Aujourd'hui, la tentation indépendantiste de la Guadeloupe et de la Martinique. p. 13

L'été festival

Au menu de nos deux pages quotidiennes, de la danse à Montpellier, des Incas en Bretagne, deux clowns à Vincennes, et une commode Louis XVI. p. 28 et 29

Pas bête, la bête

Intelligente, la fourmi ? Les experts restent perplexes devant cette randonnée à six pattes qui retrouve toujours son chemin. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grands-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 703 - 7,50 F



Entreprises : les risques du troisième millénaire

- Les patrons tentent de protéger leurs sociétés contre les dangers de demain ● Ils affrontent la montée de l'espionnage, le piratage informatique et les attaques contre leur image
- Des médecins belges attribuent l'affaire Coca-Cola à une « somatisation aiguë collective »

EN TROIS SEMAINES, l'empire Coca-Cola a fait une expérience très remarquée : pour cause de santé publique, ses produits ont été totalement retirés de la vente en Belgique et partiellement en France. Son cours de Bourse a chuté de 5 %. Ce problème, local, a été instantanément répercuté dans le monde entier. L'image de Coca-Cola a été, temporairement du moins, atteinte. Des médecins belges attribuent cette affaire à une « somatisation aiguë collective ». Une telle crise n'aurait pas été possible il y a vingt ans. Le jeu économique s'est durci : la mondialisation de l'économie, les nouvelles technologies de l'information, l'augmentation de la pression des concurrents rendent les entreprises plus vulnérables.

Les sociétés doivent, par essence, prendre des risques : implantation dans de nouveaux pays, investissements massifs en recherche et développement, attaques de positions concurrentielles. Depuis des décennies, des professionnels ont tenté d'évaluer « ce qui était gérable ou assurable » : les risques-pays, les



risques financiers, les risques d'incendie... Aujourd'hui, ce qu'il faut protéger a changé. « Quand j'ai débuté dans le métier, l'entreprise protégeait principalement ses murs et ses hommes, explique Franck Madsen, un ancien d'Interpol devenu un des responsables de la sécurité du groupe pharmaceutique Bristol Myers Squibb. Notre avenir en Occident réside maintenant dans nos idées, notre recherche et développement. » « Il y a vingt ans, 80 % des actifs d'une entreprise étaient matériels, 20 % immatériels, ajoute Chris Lajtha, de Schlumberger. Maintenant, ces proportions sont inversées. » Face à une opinion publique et à des actionnaires qui demandent de l'« économiquement correct » les entreprises doivent préparer le troisième millénaire. Elles se protègent contre des techniques nouvelles d'espionnage et de piratage informatique, et affrontent aussi l'intangible : la défense de leur image, de leur réputation, de leur savoir-faire.

Lire page 16

Attention, volcan ! Interdit de photographier !

ELLE EST BELLE, elle est photogénique, elle est partout la chaîne auvergnate des Dômes ! Sur les étiquettes de Volvic, les dépliants et les guides touristiques, des panneaux publicitaires, des affiches de Valéry Giscard d'Estaing... « C'est l'image de l'Auvergne », « le jardin de Clermont-Ferrand », dit-on. Or le Pariou, un des volcans les plus photographiés avec le Puy de Dôme en raison de son cratère bien dessiné, est au cœur d'un extravagant conflit de droit à l'image.

Le Pariou, comme une partie des quatre-vingts volcans, appartient à des propriétaires privés - cent quatre exactement -, regroupés au sein de l'Union des associations et groupements de propriétaires de la chaîne des Dômes. L'Union réclame 120 000 francs au supermarché Géant-Casino de Clermont-Ferrand pour avoir utilisé une image du Pariou sur des affiches 4 x 3 mètres à l'occasion d'une foire aux produits du terroir, et 100 000 francs au Syndicat interprofessionnel régional du bleu d'Auvergne qui a publié une image similaire dans une plaquette. Si la transaction est refusée, l'Union fera un procès car « l'utilisa-

tion d'une photographie d'un lieu privé et sa diffusion à des fins commerciales constituent une atteinte au droit à l'image ».

C'est la première fois qu'une photo d'un paysage vierge risque d'être poursuivie. Celle reproduite par le supermarché est une vue aérienne, où l'on ne distingue que les sommets du Pariou et du Puy de Dôme... Ce n'est pas le problème de Jean-Marie Beldent, président des propriétaires du Pariou : « On en a marre d'être cocus et contents. » En d'autres termes, de voir des entreprises utiliser le volcan et de ne « récolter » que les inconvénients. André Lasticque, président de l'Union des propriétaires de la chaîne des Dômes, explique : « Le Pariou est devenu une catastrophe, tant il est dégradé par les visiteurs. Continuons, et nous devrons le fermer ! Des entreprises gagnent leur vie sur notre dos. On en a ras le bol ! On va aller au procès. »

Les sociétés visées assurent qu'elles ne paieront pas et renvoient la balle à leurs fournisseurs, photographes et agences d'images. Mais Jean-Yves Rouby, directeur du Géant-Casino, ajoute : « Où est le préjudice ? Et pour-

quoi pas faire payer les photos du mont Blanc tant qu'on y est ! » L'auteur de l'image utilisée par Casino, Joël Damase, est effaré, tout comme l'agence SDP, qui a fourni le cliché : « Si les paysages sont soumis au droit à l'image, les agences d'illustration peuvent fermer leurs portes. »

L'inquiétude est grande au magazine *Massif central*, qui se voit réclamer 50 000 francs pour avoir décrit une randonnée sur le Pariou. Volvic, qui a tourné un film publicitaire sur le Pariou, et Michelin, les deux gros utilisateurs d'images promotionnelles de la chaîne des Dômes, ne sont pas visés par les propriétaires. « C'est un problème entre l'Union et ces deux entreprises », répond M. Beldent. Des arrangements ont-ils eu lieu ? « Nous avons subventionné des opérations de protection du volcan », répond Jean-Claude Tournaire, responsable de Volvic à Clermont-Ferrand. Reste que, si la justice était saisie et donnait raison aux propriétaires, il n'aurait plus qu'à jeter les appareils photo à la poubelle.

Michel Guerrin

Lire page 6

L'âme numérique des objets

LA FOUILLE d'un homme de la rue, en cette fin de XX^e siècle, révèle un attirail impressionnant : téléphone mobile, agenda électronique, baladeur numérique, ordinateur portable... Sans parler de la multitude de cartes à puce qui gonflent son portefeuille. Points communs à tous ces appareils :

une miniaturisation qui les rend transportables et une technologie numérique qui permet de les personnaliser.

Gadgets superflus et nuisibles pour ceux qui ne les utilisent pas encore, ces produits industriels entrent dans la famille florissante des objets dits personnels. Sous ce

qualificatif à la mode, deux caractéristiques : la portabilité et l'individualisation. L'équipement de l'homme contemporain répond ainsi au besoin séculaire de porter sur lui les outils nécessaires à la vie courante. L'invention de la montre de poche ou de gousset, ancêtre des modèles à bracelet, date de

1842 tandis que le stylo à encre, précurseur de la célèbre pointe Bic, est apparu à la fin du XIX^e siècle.

Les modèles haut de gamme de ces objets constituent, encore aujourd'hui, des éléments de distinction sociale. Pour autant, même ces produits de luxe ne s'affranchissent pas des contraintes de l'industrie traditionnelle. Pour réduire leur coût, les usines les fabriquent à la chaîne. Aujourd'hui, les technologies numériques introduisent une véritable rupture en rendant possible le passage de cette standardisation à l'individualisation. Le rêve le plus fou des industriels est en train de se réaliser : produire avec l'efficacité de la grande série des objets capables de s'adapter à chacun de leurs clients.

De façon prémonitrice, le premier objet qualifié de « personnel » a été l'ordinateur. Un titre partiellement usurpé. A l'origine, les PC (*personal computers*) différiaient peu les uns des autres, tant par leur aspect que par leurs fonctions. Personnels, ils l'étaient surtout par rapport à leurs prédecesseurs, les terminaux dits stupides car incapables de fonctionner de façon autonome.

Michel Alberganti

Lire la suite page 15

Huit mariées en noir

« VENDS robe de mariée n'ayant jamais servi. » Cette petite annonce a donné l'idée à Gallimard d'inviter plusieurs de ses auteurs à enquêter à partir de cet indice. *Le Monde* offre à ses lecteurs le résultat de leurs investigations : huit nouvelles inédites de Patrick Raynal, Chantal Pelletier, James Crumley, Bernard Mathieu, Eric Halphen, Thierry Crifo, Robert Sims Reid et Jean-Claude Izzo.

Lire notre cahier spécial

35 heures et syndicalisme

EN PROPOSANT de conditionner l'accès aux aides sur les 35 heures à la signature des syndicats majoritaires ou, à défaut, à la consultation des salariés, Martine Aubry a engagé une petite révolution. La ministre de l'emploi et de la solidarité remet ainsi en cause la règle de l'unicité de signature qui modèle, depuis près de cinquante ans, l'ensemble de la négociation collective en France. Pour Alain Bergounioux, secrétaire national du Parti socialiste, même s'il ne s'agit que d'un premier pas, cet aménagement doit « permettre d'encourager l'évolution plus réformatrice du syndicalisme en France, et en particulier de la CGT ».

Lire page 6

La République de Berlin



JOHANNES RAU

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la République fédérale d'Allemagne, le social-démocrate Johannes Rau, a prêté serment devant le Bundestag, jeudi 1^{er} juillet à Bonn, où se tient la dernière session avant le déménagement à Berlin. L'Allemagne nouvelle s'affirme : le chancelier Schröder demande que l'allemand devienne une langue de travail à Bruxelles.

Lire page 2

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Météorologie, jeux	27
Société	8	Culture	28
Régions	12	Guide culturel	30
Horizons	13	Carnet	31
Entreprises	16	Kiosque	32
Communication	18	Abonnements	18 et 32
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	33

Slobodan Milosevic tente de rallier de nouveaux soutiens pour garder le pouvoir

L'opposition démocratique reste très divisée face aux manœuvres du régime

Le président yougoslave Slobodan Milosevic a dépêché des renforts militaires au Monténégro et a placé récemment des proches dans des posi-

BELGRADE

correspondance

La campagne lancée sous le signe de l'« ouverture » par Slobodan Milosevic pour garder le pouvoir et éviter le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye montrait, vendredi 2 juillet, des signes de raté. L'offre faite la veille par son premier ministre fédéral, Momir Bulatovic, aux partis parlementaires d'entrer dans un nouveau gouvernement, où les portefeuilles seraient partagés en fonction du nombre de leurs députés, n'aurait pas eu le succès escompté.

Un communiqué officiel a certes annoncé que « tous les partis présents » à la réunion (boycottée par les Monténégrins au pouvoir à Podgorica) « se sont dit prêts à prendre part à un tel gouvernement ». Mais l'agence indépendante BETA a précisé que le Parti du nouveau serbe (SPO, de l'opposant à éclipses Vuk Draskovic) n'avait, en réalité, pas encore pris de décision.

APPELS À LA DÉMISSION

Or c'était ce parti dont le ralliement était avant tout recherché par le pouvoir pour prévenir toute consolidation de l'opposition démocratique. Celle-ci a multiplié les appels à la démission du président Slobodan Milosevic sous des formes chaque jour nouvelles.

De nouvelles figures sont ainsi apparues à la manifestation de Cacak, le 29 juin, la première depuis la levée de l'état de guerre, organisée par un regroupement de « vrais » opposants, l'Alliance pour le Changement (SZP), dont Velimir Ilic, le très populaire maire de la ville qui avait dû fuir la police militaire en pleine

tions d'autorité en préparation d'une possible action, a indiqué jeudi le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées de

guerre ; Vuk Obradovic, ancien général et chef du Parti social-démocrate, qui remercia un groupe de soldats s'étant opposé avec succès à la police barrant l'afflux de manifestants ; ou encore l'universitaire Milan St. Protic, un anticommuniste de vieille famille serbe qui a, pour la première fois lors d'une manifestation publique, présenté des « excuses » pour les crimes commis par les Serbes ces dernières années.

Mais les hésitations de Vuk Draskovic à répondre aux appels du pouvoir semblent signifier pour le moins que le président yougoslave est loin d'être aussi fort qu'il l'affiche. S'il est certes « difficile, maintenant, de prédire

tion serbe est faible et divisée, traumatisée par une décennie de manœuvres pour la diviser et la corrompre, par des campagnes de terreur cachée », a-t-il dit en témoignant jeudi devant une commission du Sénat.

Mais les hésitations de Vuk Draskovic à répondre aux appels du pouvoir semblent signifier pour le moins que le président yougoslave est loin d'être aussi fort qu'il l'affiche. S'il est certes « difficile, maintenant, de prédire

De nouveaux charniers ont été découverts

La Force internationale de paix au Kosovo (KFOR) a découvert, jeudi 1^{er} juillet, d'autres charniers. Les Allemands de la KFOR ont trouvé une fosse commune contenant environ cent trente cadavres, à Nogovac dans le Sud-Ouest, près du charnier déjà en cours de fouilles de Velika Krusa. Les Français enquêtent sur des puits près de Vucitrn (Nord-Ouest) où des morceaux de corps humains auraient été jetés. Et des Britanniques ont exhumé vingt corps à Bela Crvka, dans un des sept charniers cités dans l'acte d'inculpation du Tribunal pénal international (TPI) contre le président Milosevic.

Par ailleurs, le président du Monténégro, Milo Djukanovic, a déclaré jeudi que son pays est disposé à livrer au TPI toute personne suspectée de crime de guerre et qui se trouverait sur son territoire. Il n'a pas précisé si cette déclaration était relative à des suspects se trouvant déjà au Monténégro, ou si elle est destinée à inciter ceux-ci à ne pas chercher refuge dans cette République. — (AFP)

Or ce meeting, dont les médias officiels n'ont soufflé mot, fut dénoncé par Vuk Draskovic comme étant l'œuvre d'un « groupe de partis mineurs » dont les actions, prévues pour se répéter dans d'autres villes la semaine prochaine, « ne peuvent produire que des résultats mineurs ».

Vuk Draskovic, qui a offert au régime de « se racheter », a peut-être raison. Le commandant suprême de l'OTAN Wesley Clark semble de son avis : « L'opposi-

avec assurance que Milosevic va être renversé », comme l'a souligné Wesley Clark, il serait hasardeux de le suivre dans ses autres affirmations.

« Milosevic contrôle l'armée », a ainsi dit le commandant suprême. Mais il a dû d'urgence déboursler les soldes non versées de soldats de retour du Kosovo qui barraient des routes avec leurs chars, après la desertion de quelques unités durant la guerre.

« Milosevic contrôle la police, y compris un réseau très efficace et

Les dix ans de guerre d'un restaurant de Pristina

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Faton, « Toni » pour les intimes, avait dix ans en 1989. Tous les matins, en allant à l'école dans le centre de Pristina, il passait devant le Sloga, un restaurant d'État qui dépendait du Grand Hôtel. A plusieurs reprises, il y avait dîné en famille, les jours de fête. « Il y avait quarante-deux spécialités et vingt-quatre sortes de poissons », se souvient-il, encore émerveillé. A l'époque, le Grand Hôtel était dirigé par un Albanais, Hamdi Gashi, et le Sloga était fréquenté autant par des Serbes que par des Albanais, « qui mangeaient chacun de leur côté, sans beaucoup se parler ». La musique, toujours forte dans les Balkans, était albanaise.

En 1989, après la reprise en main de la province par les Serbes, la société du Grand Hôtel est à son tour normalisée et les Albanais désertent le Sloga. Toni passe toujours devant en revenant de l'école, mais « il ne nous serait jamais venu à l'idée d'y entrer. Ils ne nous auraient pas servis ». En 1991, le Sloga, privatisé, devient El Greco. On y sert désormais de la nourriture grecque, mais toujours pas aux Albanais.

Le temps passe, Toni travaille désormais dans la petite pizzeria, à l'enseigne de La Dardania, ouverte par son père dans le quartier populaire de Kurriz.

La guerre arrive. Le 30 mars 1999, Toni – il a maintenant vingt ans – quitte Pristina avec tous les hommes de sa famille pour se réfugier dans les montagnes alentour. Enrôlés par l'Armée de libération du Kosovo (UCK), apparemment sans qu'on leur demande trop leur avis, ils y resteront trois mois. Pendant ce temps, El Greco devient une des cantines des militaires serbes.

LES NAPPES BLANCHES

Le mercredi 23 juin, quelques jours après l'entrée des troupes de la Force de paix internationale (KFOR) au Kosovo, Toni quitte ses montagnes et revient à Pristina. Il se précipite à La Dardania. Il ne reste plus que les murs, peinturlurés de slogans serbes. Tout le reste est brisé. « J'étais tellement déçu, tellement nerveux. » Il se souvient alors d'El Greco. Il prend un fusil et avec deux amis fonce vers le restaurant. « Un Serbe était devant la porte, je lui ai dit que je le tuerais s'il ne m'ouvrirait pas. Il est parti, deux autres

Serbes sont venus et nous ont demandé ce que nous faisons là. Un de mes amis leur a donné un coup de poing en pleine figure et ils sont partis. »

Toni et ses amis reviennent le lendemain matin. Ils demandent aux soldats britanniques de la KFOR, qui montent la garde tout près, de les aider à « rentrer chez eux ». Méfiance des Britanniques.

« C'est bien à vous ?
– Oui, oui.
– Vous avez les papiers ?
– Non, ils ont tous brûlé. »

L'Anglais laissera les trois amis forcer la porte du restaurant. Leur premier geste sera de brûler une photo de Milosevic qui trônait derrière le bar. Puis d'effacer tous les slogans laissés par les paramilitaires. Alors, les compères s'installent. Avec d'autres amis, ils passent près de vingt heures à tout nettoyer.

Jeudi 24 juin, les nappes blanches sont de nouveau sur les tables. Les premiers clients peuvent venir. Le restaurant s'appelle désormais Chez Toni.

José-Alain Fralon

Les Serbes ont tiré un millier de missiles contre les avions de « Force alliée »

SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

de notre envoyé spécial

Les appareils de l'OTAN ont eu à affronter « la fournaise du sol-air », pour reprendre le propos d'un aviateur français qui évoque la densité des tirs, par les Serbes, de leurs missiles antiaériens durant l'opération « Force alliée » en Yougoslavie. Pas moins de 810 tirs de missiles ont été enregistrés, contre leurs avions, par les pilotes de l'OTAN, durant les onze semaines qu'ont duré les bombardements, et il est probable, en réalité, que plus d'un millier de missiles ont été lancés au total si l'on tient compte des doutes émis sur des départs d'engins plus ou moins bien identifiés. Toutes les six heures, les Serbes modifiaient le déploiement de leurs batteries de missiles SAM-3, censées être fixes, et, toutes les deux heures, l'emplacement des missiles mobiles SAM-6.

Le chef d'état-major de l'armée de l'air française, le général Jean Rannou, a livré ces informations lors de sa visite, mercredi 30 uin, de la base de Saint-Dizier (Haute-

Marne), qui abrite normalement la 7^e escadre de chasse et où venaient de rentrer les pilotes, les mécaniciens et les armuriers des avions Jaguar ayant participé à « Force alliée ».

SAM-7 ET SAM-18

Au plus fort de l'opération, vingt-quatre pilotes et douze Jaguar ont œuvré au profit de la coalition anti-Slobodan Milosevic. Le recordman de ces missions de guerre, avec seize à son actif, le lieutenant-colonel Thierry Sonderer, relate que les avions de la 7^e escadre ont largué 96 bombes GBU-12 de 250 kilogrammes et 12 bombes BLG d'une tonne, toutes guidées par laser. Les cibles serbes étaient, précise-t-il, extrêmement camouflées, sous la végétation ou sous des filets, et enterrées au point que « ce fut une vraie chasse à la marmotte que d'aller les débunker ». Outre les SAM-3 et les SAM-6 à moyenne et haute altitude, qui portent à 25 kilomètres, le danger venait surtout des SAM-7 et des SAM-18 à faible altitude, guidés par infrarouge, diffi-

ciles à contrer et portant entre 2 et 5 kilomètres. Leur présence sur le théâtre yougoslave explique, en grande partie, que les hélicoptères d'attaque américains Apache sont, par prudence, restés au sol pour éviter d'être abattus d'entrée de jeu.

Dans la seule nuit du 28 au 29 mai, a rapporté le général Rannou pour illustrer la densité de la défense antiaérienne, une patrouille de quatre Mirage 2000 D a essuyé le tir de douze SAM-6 au-dessus de la Serbie. D'où l'expression, chère aux équipages français, de « la fournaise sol-air » qui caractérise l'intensité de la riposte brandie par les armées serbes.

Selon les services français de renseignement, l'arsenal des missiles serbes a été évalué, pour ce qui est des types d'engins auxquels les pilotes de Jaguar ont été confrontés, à quelque 2 000 SAM-3 et SAM-6 et à 2 500 SAM-7 et SAM-10. Ce qui semble indiquer que Belgrade est loin d'avoir épuisé ses stocks et que la défense antiaérienne serbe, lourde ou mobile, mais active de toute façon,

Serbes sont venus et nous ont demandé ce que nous faisons là. Un de mes amis leur a donné un coup de poing en pleine figure et ils sont partis. »

Toni et ses amis reviennent le lendemain matin. Ils demandent aux soldats britanniques de la KFOR, qui montent la garde tout près, de les aider à « rentrer chez eux ». Méfiance des Britaniques.

« C'est bien à vous ?
– Oui, oui.
– Vous avez les papiers ?
– Non, ils ont tous brûlé. »

L'Anglais laissera les trois amis forcer la porte du restaurant. Leur premier geste sera de brûler une photo de Milosevic qui trônait derrière le bar. Puis d'effacer tous les slogans laissés par les paramilitaires. Alors, les compères s'installent. Avec d'autres amis, ils passent près de vingt heures à tout nettoyer.

Jeudi 24 juin, les nappes blanches sont de nouveau sur les tables. Les premiers clients peuvent venir. Le restaurant s'appelle désormais Chez Toni.

José-Alain Fralon

L'impasse des négociations accroît

la tension en Irlande du Nord

LE BELFAST. Les négociations sur l'application des accords de paix en Irlande du Nord étaient au bord de la rupture, vendredi matin 2 juillet, à Belfast. Malgré les pressions de Tony Blair et du premier ministre irlandais Bertie Ahern, les dirigeants protestants avaient rejeté, la veille, les garanties données par le Sinn Fein sur le désarmement des nationalistes catholiques de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Le leader du Sinn Fein, Gerry Adams, a fait, dans la nuit de jeudi à vendredi, une intervention dramatique, rendant publiques les concessions faites par l'IRA, qui a accepté que ses hommes soient désarmés d'ici à Pâques si ses représentants politiques entraient au gouvernement de la province.

Les chefs de gouvernement britannique et irlandais devaient tenter un ultime effort, vendredi, en proposant un accord cadre. La situation est tendue alors que commencent dimanche en Ulster les marches protestantes, sources traditionnelles d'affrontement entre les deux communautés. — (AFP)

Le GIA menace la France

PARIS. Le Groupe islamique armé (GIA) menace la France dans un communiqué adressé à la rédaction parisienne du quotidien en langue arabe *Al-Hayat*. « Le GIA menace les gouvernements parties prenantes dans la répression contre les moudjahidins d'un déluge de terreur. Il tuera les citoyens de ces Etats, à l'instar de ce que leurs gouvernements ont fait contre les musulmans », dit le texte signé par Abou Hamza al Afg-hani, chef des Brigades des martyrs-Europe. Le procès des 22 protagonistes présumés de certains des attentats revendiqués par le GIA s'est achevé mardi, à Paris. Le jugement sera rendu le 15 septembre.

Le communiqué, reçu par courrier il y a dix jours par la rédaction parisienne d'*Al-Hayat*, est signé, « pour le Groupe islamique armé », par « son porte-parole Abou Hamza al Afghani » et daté du 11 juin 1999. Le quotidien, basé à Londres, avait déjà, il y a quelques jours, cité un communiqué du même signataire où les rebelles islamistes donnaient vingt jours à la Belgique pour cesser ce que l'auteur du texte appelait « le supplice de nos frères dans les prisons belges ». — (Reuters.)

Confirmation de l'interdiction

d'antibiotiques pour les bovins en Europe

BRUXELLES. Aucun intérêt économique ne justifie qu'on mette en péril, même si le risque n'est pas complètement avéré, la santé du consommateur. Tel est le sens des ordonnances que vient de prendre le président du Tribunal de première instance des Communautés européennes par lesquelles il rejette les demandes de deux grands groupes pharmaceutiques visant à empêcher l'application à compter du 1^{er} juillet du règlement interdisant l'usage de quatre antibiotiques dans l'élevage bovin. Ce règlement avait été adopté par les ministres de l'agriculture des Quinze en décembre 1998 en raison du danger signalé par les experts scientifiques qu'une telle utilisation comme additif dans l'alimentation animale n'entraîne chez l'homme le développement de bactéries résistantes aux antibiotiques.

Cette décision donne des arguments à l'Union dans le débat qu'elle poursuit sur ce thème avec les Etats-Unis, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Les Américains contestent des interdictions de commercialisation (et donc d'importation) prises sur la base du principe de précaution aussi longtemps que l'existence du risque n'est pas prouvé. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **LIBAN : l'Armée du Liban sud (ALS, milice pro-israélienne) a libéré** jeudi 1^{er} quatre Libanais, dont une femme, détenus à la prison de Khiam, dans la zone occupée par Israël dans le sud libanais, selon des sources de services de sécurité. Environ cent vingt personnes restent détenues à Khiam après ces libérations. Cette prison à la sinistre réputation, gérée par l'ALS, retient des Libanais accusés d'avoir mené des actions antiisraéliennes ou contre l'ALS au Liban sud. Certains sont emprisonnés depuis plusieurs années sans avoir fait l'objet d'un procès. — (AFP)

■ **ÉGYPTE : le président égyptien Hosni Moubarak est arrivé vendredi** 2 juillet à Paris, en provenance de Washington, pour une visite officielle de deux jours. Au cours de cette visite, M. Moubarak s'entretiendra avec le président Jacques Chirac et avec le premier ministre Lionel Jospin. — (AFP)

■ **PORTUGAL : le ministre portugais de la défense, Jaime Gama, a autorisé** l'armée de terre portugaise à acquérir six premiers hélicoptères EC 635, un biturbine d'appui feu, pour commencer à former une aviation légère de combat. Cet hélicoptère, conçu par le groupe franco-allemand Eurocopter, est livrable à partir du début de 2001.

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat a confirmé**, jeudi 1^{er} juillet, Lawrence Summers au poste de secrétaire au Trésor, où il succède à Robert Rubin, démissionnaire. — (AFP)

Le général Noriega condamné à dix ans de prison à Paris

PARIS. Le général Manuel Noriega, ex-dictateur du Panama, a été condamné par défaut, jeudi 1^{er} juillet, à dix ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Paris pour blanchiment d'argent de la drogue. Le tribunal l'a également condamné à 75 millions de francs (11,2 millions d'euros) d'amende et a délivré contre lui un mandat d'arrêt international. Son épouse, Felicidad Noriega, cinquante et un ans, a été condamnée à dix ans d'emprisonnement, 100 millions de francs (15 millions d'euros) d'amende. Le jugement condamne en outre le général Noriega à payer 15 millions de francs d'amende aux douanes françaises et M^{me} Noriega à payer 20 millions de francs d'amende. Le solde des comptes bancaires, comme les appartements parisiens de la famille Noriega, sont saisis au profit de l'Etat français. Le général Noriega purge une peine de trente années de prison pour trafic de drogue, à Miami (Floride). — (AFP)

 <p>POLO RALPH LAUREN</p>
<p>SOLDES</p>
<p>COLLECTIONS PRINTEMPS/ETE 1999</p> <p>HOMMES, FEMMES, ENFANTS, ACCESSOIRES</p>
<p>2, PLACE DE LA MADELEINE - PARIS VIII^e - TEL.: 01.44.77.53.50</p>

Jacques Isnard

L'Insee prévoit une légère accélération de la croissance au second semestre 1999

La progression annuelle s'établirait à 2,2 %, grâce, notamment, à la demande intérieure

Les statistiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques pour l'année en cours se révèlent prudentes par rapport aux

estimations du ministère de l'économie et des finances sur la croissance. Les experts de l'Insee prévoient toutefois une accélération de l'acti-

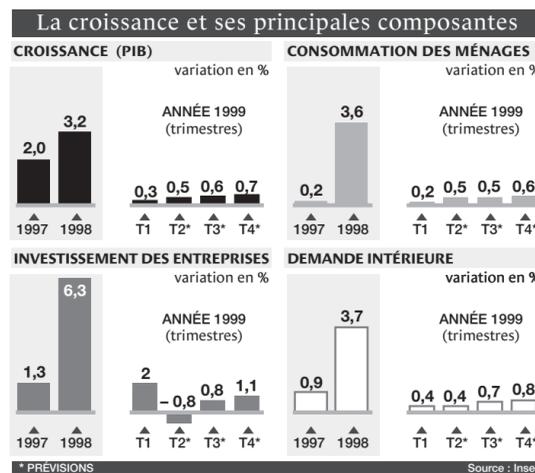
vité dans les six prochains mois, qui repose sur l'amélioration des perspectives des industriels et le maintien de la confiance des ménages.

SI on se base sur les prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les chances de surprises en matière fiscale l'an prochain sont maigres. Bercy a promis d'étudier la question si la conjoncture 1999 devait s'avérer, cet été, meilleure que prévu. C'est-à-dire si la croissance devait, cette année, être plus proche de 2,5 % que de 2,2 %, ces deux chiffres délimitant la fourchette de progression de l'activité prévue par le ministère de l'économie et des finances. Pour l'Institut statistique, la progression du PIB ne devrait pas décoller du bas de la fourchette : dans la note de conjoncture qu'il a présentée, jeudi 1^{er} juillet, il prévoit une croissance de 2,2 % pour 1999.

Cette croissance serait, selon l'Insee, exclusivement tirée par la demande intérieure. Les stocks n'y contribuent pas : les entreprises les ont considérablement réduits à la suite des chocs extérieurs qui se sont succédés depuis l'automne 1997. Et ce mouvement n'est toujours pas enrayer. Quant aux échanges extérieurs, ils se dégradent considérablement sur l'ensemble de l'année et pèsent donc sur la croissance. Les experts de l'Insee prévoient que le solde commercial français reculera, en 1999, à 80 milliards de francs (12,2 milliards d'euros), contre 145 milliards de francs (22,1 milliards d'euros) en 1998.

CONFIANCE MAIS PRUDENCE

La consommation des ménages, en revanche, reste au rendez-vous, même si elle doit marquer un net ralentissement par rapport à 1998 : l'Insee prévoit qu'elle progressera de 2 %, après avoir bondi de 3,6 % l'an dernier. Alors que les industriels ont sombré dans la déprime



fin 1998-début 1999, les ménages n'ont jamais cessé d'avoir confiance, même s'ils ne sont plus aussi euphoriques qu'il y a quelques mois. Après avoir créé plus de 400 000 emplois - dont 100 000 emplois-jeunes -, l'économie française devrait en créer encore 300 000 cette année - dont 100 000 emplois-jeunes. Selon l'Insee, ces emplois relèvent essentiellement du secteur tertiaire. Toujours selon ces prévisions, l'industrie détruira 25 000 emplois et la construction en créera 10 000. Au total, le chômage devrait ainsi reculer de 0,4 point, pour se situer à la fin de l'année 11,1 %.

« Ces projections moyennes sur l'année cachent une accélération de la croissance au fur et à mesure que les mois de 1999 s'écoulent », souligne Roland Lescure, de l'Insee. Alors que la croissance sur le pre-

mier trimestre de l'année a été de 0,3 %, les experts de l'Institut prévoient qu'elle montera à 0,7 % au dernier trimestre. Ainsi, elle « passerait d'un rythme annuel d'un peu moins de 2 % au premier semestre à plus de 2,5 % au second », considère l'Insee. Dans cette hypothèse, la France aura un acquis de croissance de 1 % pour aborder l'an 2000 et devrait donc afficher une progression de son activité de plus de 2,5 % l'an prochain.

Le scénario adopté par l'Insee suppose que les anticipations des industriels s'améliorent. Dans un environnement international beaucoup moins dégradé qu'on aurait pu le craindre, il y a encore quelques mois - les pays du sud de l'Asie sont sortis de la récession, le Japon aussi, les Etats-Unis accumulent les bonnes performances - et dans un contexte

intérieur plutôt favorable à la consommation, les industriels retrouvent le chemin de la confiance, comme l'a montré la dernière enquête de l'Insee auprès des chefs d'entreprise (Le Monde du 30 juin). D'autant plus que le taux de change de l'euro, qui a perdu 14 % face au dollar depuis le début de l'année, leur est favorable. Après avoir dû puiser dans leurs stocks et ralentir leurs investissements, ils semblent aujourd'hui décidés à inverser la tendance. La hausse des prix du pétrole et l'arrêt de la dégradation des prix industriels les poussent aussi à reconstituer leurs stocks. Mais l'Insee fait le pari que le rebond ne sera pas uniquement technique et reflétera l'amélioration de leurs perspectives.

PLUSIEURS INCERTITUDES

L'Institut de statistique n'exclut pas d'avoir sous-estimé la consommation des ménages, « comme nous le faisons depuis deux ans », reconnaît M. Lescure. A Bercy, on insiste sur les « aléas à la hausse » inhérents au scénario de l'Insee : « L'Insee fait l'hypothèse prudente que le taux d'épargne des Français sera stable, alors qu'il a baissé l'an dernier. Ses hypothèses de créations d'emploi sont très prudentes : 80 000 emplois ont déjà été créés au premier trimestre. La consommation pourrait donc être plus forte que prévu. » Mais le ministère n'évoque pas les faibles taux de croissance attendus en Allemagne (1,5 %) et en Italie (1 %). Ni la remontée des taux réels à long terme. Ni les surcapacités industrielles mondiales. Ni la fin du dispositif Périssol d'incitation à l'achat de logement neuf. Autant d'incertitudes.

Virginie Malingre

L'Unedic sera déficitaire de 3 milliards de francs en 1999

La revalorisation de 1,22 % des allocations ne satisfait pas les associations de chômeurs

LA CENTAINE de manifestants regroupés devant le siège de l'Unedic, jeudi 1^{er} juillet, à l'appel des associations de chômeurs, n'ont pas pu fléchir la rigueur des partenaires sociaux qui gèrent l'assurance-chômage depuis 1958 : patronat et syndicats se sont entendus sur une revalorisation de 1,22 % des allocations, à compter du 1^{er} juillet, alors que certaines organisations de salariés réclamaient 1,7 % et le Medef 0,8 %. Le plancher minimum de l'allocation unique dégressive (AUD) est désormais de 3 267,66 francs par mois. La CGT et les associations de chômeurs (AC !, Apeis, MNC) estiment que le compte n'y est pas. D'autant moins que la proportion de demandeurs d'emploi indemnisé par l'Unedic, par rapport à l'ensemble des chômeurs, n'a été que de 41,3 % en 1998 (contre 42 % en 1997).

Sans être dramatique, la situation financière du régime n'est pas florissante. Selon ses dernières prévisions, après un « trou » de 2,1 milliards de francs (320 millions d'euros) en 1998, « l'année 1999 pourrait se solder par un déficit de 3 milliards de francs » ; il dégrèverait un excédent de 341 millions de francs (52 millions d'euros) en 2000. Cela suppose une croissance économique de 2,4 % cette année et de 2,6 % l'an prochain, ainsi qu'une progression de l'ordre de 630 000 du nombre de salariés affiliés à l'Unedic (320 000 en 1999 et 311 000 en 2000). L'Unedic table sur une baisse du nombre de chômeurs indemnisés de 156 000 cette année (catégorie 1) et de 165 000 l'an prochain.

Ces prévisions « prennent en compte le fait que l'intégralité de la contribution Delalande [taxe sur les

entreprises licenciant des salariés de plus de 50 ans] est conservée par l'Unedic ». Mais, à l'inverse, l'Unedic intègre dans ses perspectives le fait que l'Etat - comme il l'a annoncé - se désengage à hauteur de 1,2 milliard de francs (183 millions d'euros) du financement des retraites (AS-FNE). Cette décision a poussé l'assurance-chômage, en juin, à déposer un recours juridique contre l'Etat pour excès de pouvoir (Le Monde du 11 juin). Le contentieux gouvernement-Unedic ne s'arrête pas là : Martine Aubry menace de ne pas honorer l'engagement pris par l'Etat de rembourser une tranche de 10 milliards de francs de l'emprunt contracté en 1992 par l'Unedic ; elle fait aussi pression pour que le régime finance les baisses de charges liées aux 35 heures pour 20 milliards de francs.

Ces tensions avec l'Etat se

doublent d'une poussée de fièvre au sein même du régime. CGT, CFDT, FO et CFE-CGC ont appelé à la grève, jeudi, pour mettre en garde les gestionnaires de l'Unedic contre le redéploiement d'effectifs qu'entraînerait la baisse (de 52 à 30) du nombre d'Assedic, même s'il n'est pas prévu de diminuer le nombre de points d'accueil des chômeurs. La perspective des négociations sur les 35 heures pour les 13 000 salariés du régime a, elle aussi, fait monter la tension sociale. Ces deux dossiers sensibles seront ouverts à l'automne, au moment où le patronat et les syndicats devront renégocier le système d'indemnisation des chômeurs. Ces négociations s'annoncent difficiles, le patronat ayant l'intention de donner une nouvelle preuve de sa rigueur.

Jean-Michel Bezat

Cohabitation tendue à Montbéliard entre le maire et le ministre

BESANCON

de notre correspondant

Sénateur et maire RPR de Montbéliard (Doubs), Louis Souvet s'y attend : vendredi 2 juillet, au conseil municipal, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici - chef de son opposition -, donnera de la voix. Et il le fera d'autant plus fort qu'il n'a guère apprécié que M. Souvet ait laissé entendre, en son absence, mais sans fournir de preuves, que l'ancienne municipalité socialiste aurait établi, voici plus de dix ans, de « fausses factures ». Le ministre haussera aussi le ton pour rappeler qu'il ne goûte pas les devinettes. Surtout celle qui suggère, sans le citer, que sa campagne législative de juin 1997 aurait été payée par la MNEF, accusation grave qui figure dans un bulletin distribué par la majorité RPR-UDF dans tous les foyers de la ville.

S'estimant diffamé, M. Moscovici a d'ailleurs porté plainte, à la fin du mois de mai, contre M. Souvet. « Je le fais à regret, a-t-il précisé, mais j'ai l'obligation de défendre mon honneur, qui a été mis en cause, en tant que citoyen et en tant qu'élu. » La démarche n'a pas impressionné outre mesure le sénateur, qui, informé de la procédure intentée par son ad-

versaire, de vingt-sept ans son cadet, a répliqué qu'il n'avait « fait que reprendre dans [sa] publication des articles parus dans la presse nationale », et « au conditionnel ». En réponse, le ministre a publié tous ses comptes de campagne, dûment contrôlés, « afin de tordre le cou à ces bruits infondés ».

« QUERELLE DE MATERNELLE »

Ainsi va la vie démocratique dans la petite sous-préfecture située aux portes des usines Peugeot, entre rivalités politiques et incompatibilités d'humeur. Sous les yeux de l'électorat, le maire et le ministre ferrailent, tous deux convaincus que c'est à « l'autre » de revenir à la raison le premier. « Querelle de maternelle », a commenté L'Est républicain. Les deux hommes, eux, refusent d'être renvoyés dos à dos. « Je ne pouvais rester sans réaction alors qu'il m'attaque sans cesse », a plaidé le maire au lendemain de l'annonce du dépôt de plainte. « Je dénonce sa stratégie faite d'attaques personnelles et de rumeurs », a répliqué M. Moscovici.

Depuis la mise en examen de M. Souvet, annoncée début avril, dans deux dossiers portant l'un sur des sursalaires versés à des fonctionnaires territoriaux et l'autre sur le non-

respect des règles de concurrence dans l'attribution de marchés, le climat s'est soudain tendu : guérilla de communiqués dans les journaux et surenchère de propagande dans les boîtes aux lettres, refus du maire de louer des salles au ministre quand ce dernier souhaitait organiser des réunions de quartier, contestation de la présence au conseil municipal d'un collaborateur de M. Moscovici venu l'assister, ripostes du chef de file de la gauche, peignant Montbéliard comme « une ville en panne »... L'ambiance n'a cessé de se dégrader.

Un jour, lors d'un débat plutôt houleux, M. Moscovici a craqué, en lançant à un des adjoints de M. Souvet qu'il avait « de la chance d'être à plus de trois mètres de [lui] ». Aux aguets, le maire avait publié sur-le-champ le procès-verbal relatant l'incident. « J'ai hésité à rendre mon tablier », a ensuite avoué M. Moscovici, ajoutant que « faire de la politique dans un cloaque » ne l'intéressait pas, mais qu'il continuerait néanmoins à se battre. « J'ai quarante et un ans, je suis ministre et je ne vais pas commencer maintenant une carrière de loubard », avait-il conclu.

Jean-Pierre Tenoux

Dominique Voynet s'interroge sur la « troisième gauche »

DANS UN ENTRETIEN au *Nouvel Observateur* daté 1^{er}-7 juillet, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, indique que le « concept » de « troisième gauche » l'« intéresse ». Mais, ajoute-t-elle, « s'il s'agit seulement de recycler les vieux de la vieille de l'autogestion, genre PSU passés au PS dans les années 70, avec le souci essentiel de tuer le PC pour devenir les partenaires privilégiés du PS, cela ne fera pas le compte ! Pour moi, la troisième gauche doit être un produit de synthèse réunissant ce qu'il y a de dynamique dans les traditions socialistes, communistes et écologistes ». M^{me} Voynet indique, d'autre part, avoir « dit à Dany que ses piques sur la santé de Jean-Pierre Chevènement n'étaient pas très heureuses. En même temps, ce qu'il a subi pendant la campagne n'était pas non plus du meilleur goût. Ce n'est pas lui qui a commencé : raison de plus pour arrêter le premier », ajoute-t-elle.

Sondages contradictoires

pour Jacques Chirac et Lionel Jospin

LA COTE de confiance de Jacques Chirac progresse d'un point en un mois, à 55 % d'opinions positives, alors que celle de Lionel Jospin en gagne 5, à 68 %, selon le baromètre Sofres publié par le *Figaro Magazine* du 3 juillet. Selon ce sondage, réalisé du 22 au 24 juin, auprès de 1 000 personnes, 42 % (-1) des Français « ne font pas confiance à Jacques Chirac pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement » ; ils sont 30 % (-4) à ne pas faire confiance à M. Jospin.

En revanche, une enquête de Louis-Harris pour *Valeurs actuelles* du 3 juillet, conduite les 25 et 26 juin auprès de 1 000 personnes, enregistre une baisse de 5 points, à 59 %, de la proportion de personnes interrogées jugeant « bonne » l'« action de Jacques Chirac comme président de la République », alors que 32 % (+6) la jugent « mauvaise ». 63 % (-1) jugent favorablement celle du premier ministre contre 28 % (inchangé).

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Daniel Vaillant (PS), ministre des relations avec le Parlement, a déclaré**, jeudi 1^{er} juillet, sur RTL, qu'il n'a « pas l'intention d'être candidat à la mairie de Paris », mais qu'il entend « prendre [sa] part au combat électoral » à Paris. De son côté, Jacques Dominati, président du groupe DL de Paris, a appelé, mercredi 30 juin, Alain Madelin à être candidat dans la capitale en 2001.

■ **GOVERNEMENT : Jean-Claude Gaysot (PCF), ministre de l'équipement, des transports et du logement, a indiqué**, vendredi 2 juillet sur LCI, que « sans le Parti communiste il n'y a pas de majorité à l'Assemblée nationale ». Interrogé sur un éventuel remaniement ministériel, il a ajouté : « Ce qui me choquerait c'est que la place des ministres de ma sensibilité soit réduite. »

■ **MAJORITÉ : André Lajoie (PCF), président de la commission de la production de l'Assemblée nationale, a demandé**, dans une lettre à Lionel Jospin rendue publique jeudi 1^{er} juillet, à être reçu par le premier ministre pour lui exprimer sa « vive préoccupation sur plusieurs dossiers nucléaires », notamment ceux touchant aux activités des usines de Marcoule et de La Hague.

■ **ELYSÉE : Jacques Chirac a reçu Jean-Paul Delevoye**, président de l'Association des maires de France (AMF), jeudi 1^{er} juillet. Sénateur (RPR) du Pas-de-Calais, M. Delevoye est, avec Dominique Perben, Franck Borotra, Jean-Louis Debré et Hervé Gaymard, un des candidats potentiels à la future présidence du RPR.

■ **RPR : Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône et candidat déclaré à la présidence du parti gaulliste, a regretté**, jeudi 1^{er} juillet, que « les vieux réflexes aient fonctionné » lors de l'élection du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, dont il a été évincé (Le Monde du 2 juillet). « Je reste candidat et j'engage les gens à se présenter », a ajouté M. Muselier.

■ **SONDAGES : le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius (PS), vient de déposer** une proposition de loi visant à autoriser la publication de sondages d'intention de vote jusqu'à la veille des scrutins. Il estime que la loi du 19 juillet 1977 - qui interdit une telle publication durant la semaine qui précède un scrutin -, est aujourd'hui « inadaptée » et place « les citoyens dans une situation inégale ».

■ **ASSURANCE-MALADIE : la campagne de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) sur le « médecin référent » constitue** une « publicité interdite », selon une ordonnance en référé du tribunal de grande instance de Troyes (Aube), qui a ordonné, mercredi 30 juin, la cessation de cette campagne, qui avait démarré le 14 juin. Le tribunal, saisi par le Syndicat des médecins libéraux (SML), a estimé que les spots radiophoniques étaient « de nature à amener l'auditeur à s'interroger sur la compétence professionnelle de son médecin traitant ».

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 3 JUILLET 1999

POLICE La cour d'appel de Versailles (Yvelines) a réduit, jeudi 1^{er} juillet, les condamnations prononcées à l'égard de quatre policiers de Seine-Saint-Denis et de leur

chef, prévenus de violences à l'encontre de deux trafiquants de drogue pendant une garde à vue, en 1991. ● L'ARRÊT constate que « des traitements particulièrement dégra-

dants [ont été] commis par des fonctionnaires chargés de faire respecter la loi républicaine » mais les peines de prison ferme des quatre officiers ont été transformées en peines avec

sursis. ● LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME de Strasbourg devrait se prononcer, dans les semaines à venir, sur la plainte pour « torture » déposée par l'une des

deux victimes de ces violences. ● LA GARDE À VUE reste une zone sombre de la procédure pénale française. L'introduction – timide – de l'avocat date seulement de 1993

Les peines de cinq policiers accusés de violences réduites en appel

Les magistrats de Versailles admettent que des « traitements particulièrement dégradants » ont été infligés lors d'une garde à vue, en 1991, mais les peines de prison ferme ont été transformées en peines avec sursis. Cette affaire continue cependant à susciter la colère des syndicats de policiers

LA COUR D'APPEL de Versailles (Yvelines) a nettement atténué, jeudi 1^{er} juillet, les condamnations prononcées à l'égard des policiers du service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Seine-Saint-Denis, à qui il était reproché des violences imposées, en 1991, à deux trafiquants de drogue pendant une garde à vue. La peine de leur chef, Bernard Hervé, est passée de quatre ans de prison ferme à dix-huit mois de prison, dont quinze avec sursis. Les trois mois fermes qui subsistent étant couverts par la détention provisoire et les remises de peine, Bernard Hervé ne devrait pas retourner en prison.

Les sanctions infligées aux quatre officiers qui ont participé aux violences ont, elles aussi, été considérablement réduites, toutes les peines de prison ferme prononcées par le tribunal se transformant en peines de prison avec sursis en appel. Christophe Staebler et Bruno Gautier ont ainsi été condamnés à quinze mois de prison avec sursis, contre trois ans de prison ferme en première instance, Patrice Hurlault, à douze mois avec sursis contre trois ans ferme, et Alexis Leclercq à dix mois de prison avec sursis au lieu de deux ans ferme.

« TRAITEMENTS DÉGRADANTS »

La cour d'appel a retenu contre eux des « coups et blessures volontaires avec ou sous la menace d'une arme par personne dépositaire de l'autorité publique sans motif légitime » mais elle a laissé de côté les accusations qui concernaient des agressions sexuelles. Dans son arrêt, elle précise que les deux trafiquants de drogue ont subi, pendant leur garde à vue dans les locaux du SDPJ 93 à Bobigny, « des traitements particulièrement dégradants commis par des fonction-

naires chargés de faire respecter la loi républicaine ». Ces faits, ajoute-t-elle, « doivent être réprimés sans faiblesse ; un tel comportement ne pouvant trouver de justification quelle que soit la personnalité des délinquants ».

Le gardé à vue avait détaillé, devant les juges, les divers sévices qu'il affirmait avoir subi : tirage de cheveux, coups de batte de baseball sur la tête, coups de poing et de pied qui lui vaudront d'être transporté en urgence dans un hôpital parisien durant la garde à vue. De retour dans les locaux de la police, à Bobigny, le lendemain, il aurait subi un simulacre d'injection dans le bras, une course mouvementée dans les couloirs et une demande de fellation par un policier qui lui aurait finalement uriné dessus. Un autre gardé à vue arrêté le 26 novembre aurait, lui aussi, connu des moments difficiles avec des coups d'annulaires et de bâtons qui lui avaient laissé des lésions encore visibles. Les prévenus avaient expliqué que le premier s'était blessé en se rebellant dans un bureau et que l'arrestation du



second avait été mouvementée.

Le 21 mai, dans un réquisitoire contesté jusque parmi ses collègues, l'avocate générale de la cour d'appel de Versailles, Thérèse Ghesquière-Dierickx, avait solennellement demandé à la cour de rendre aux policiers leur « honneur » et s'était abstenue

de demander une peine. Le 1^{er} juin, le procureur de Versailles, Yves Collet, et le président du tribunal, Bernard Darcos, avaient adressé une lettre au procureur général de Versailles pour exprimer « l'indignation de leurs collègues ». Ils trouvaient les critiques de l'avocate gé-

rale sur le jugement de première instance « très exagérés ». « Il n'est pas tolérable que la loyauté et la dignité des magistrats soient ainsi suspectées » ajoutaient-ils.

« MI-CHÈVRE, MI-CHOU »

Pour l'un des avocats des policiers, Jean-René Farthouat, l'arrêt de la cour d'appel est une décision « mi-chèvre, mi-chou, qui traduit une espèce de doute et peut-être un refus de désavouer une procédure qui dure depuis huit ans et qu'on a voulu terminer d'une manière positive ». Selon lui, la « diminution considérable des peines montre que les faits n'ont pas eu, dans l'esprit des magistrats, la gravité qui avait été celle retenue en 1^{re} instance ». Il a indiqué qu'il allait se pourvoir en cassation. La décision laisse en revanche un goût amer aux parties civiles. « La cour d'appel reconnaît que les policiers ont menti et qu'ils ont tapé sans motivation mais ils choisissent du sursis ! », s'étonne l'un de leurs avocats, Marie-Alix Canu-Bernard.

Dans les rangs des policiers, l'arrestation, le 25 mars, à l'au-

dience du tribunal correctionnel, du chef des policiers et son maintien en détention jusqu'au 21 mai, avaient suscité des mouvements de colère allant des manifestations au dépôt des armes. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait déclaré le 29 avril, à Marseille, « comprendre [leur] émotion ». Il s'était cependant retranché derrière la décision de justice en précisant qu'il appartenait à la « juridiction d'appel de déterminer si les faits étaient avérés ».

Bien que les peines aient été réduites, la condamnation infligée aux policiers par la cour d'appel de Versailles a provoqué « la stupeur » du syndicat Synergie-officiers, majoritaire dans la région parisienne. Fer de lance de la réhabilitation des officiers dès leur condamnation en première instance, Synergie estime dans un communiqué que cet arrêt intervient « malgré un dossier vide, un procès en appel ayant démontré l'innocence de nos collègues et un réquisitoire de l'avocat général favorable à ces policiers ». « Pourquoi un tel acharnement ? », conclut-il.

Le Snuip, syndicat minoritaire, qui rassemble les officiers de police affiliés à l'UNSA-Police s'inquiète, par la voix de son secrétaire général, Pierre Marco, « des risques de démotivation » après « une condamnation relativement sévère ». Enfin, le syndicat national des officiers de police (SNOP), majoritaire dans le corps au niveau national, regrette que « l'intime conviction des magistrats ait emporté sur la réalité des faits ». « Cela ne rend que plus difficile le travail des officiers de police judiciaire par rapport aux truands », souligne Pierre Marcoz, l'un des dirigeants du SNOP.

La Cour européenne des droits de l'homme est saisie pour « torture »

AUX « COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES » retenus par la justice française contre les cinq policiers de Bobigny, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pourrait prochainement ajouter les qualifications de « torture » et de « traitements inhumains et dégradants ». La juridiction européenne a en effet été saisie par une plainte d'une des victimes, Ahmed Selmouni, visant ces griefs, qui a été déclarée recevable en novembre 1996. L'arrêt de la Cour de Strasbourg doit être rendu « dans quelques semaines », a-t-on indiqué, vendredi matin, à la CEDH.

L'enjeu est d'importance, puisque les juges de Strasbourg doivent décider si la France sera, ou non, le deuxième pays d'Europe – après la Turquie – à être condamné pour torture. Les juges de la Cour européenne ont examiné ce dossier, le 18 mars (Le

Monde du 20 mars). Les violences ont été administrées « non seulement dans le but d'infliger souffrance et humiliation, mais également aux fins d'obtention d'aveux », a considéré le délégué de la Commission européenne des droits de l'homme. Le traitement infligé apparaît « d'une nature tellement grave et cruelle qu'on ne peut que le qualifier de torture », a-t-il ajouté.

FONDEMENT DE L'ARTICLE 3

Contestant cette qualification infamante, le représentant du gouvernement français a rejeté toute condamnation sur le fondement de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui punit les faits de « torture ». Paris a soutenu que la Cour de Strasbourg n'est compétente, aux termes de la convention, qu'après « épuisement des voies de

recours internes ». Or, l'audience du 18 mars s'est tenue avant le jugement de première instance à Versailles, le 25 mars, et plus de trois mois avant la présente condamnation en appel, encore susceptible de cassation. « Porter un jugement sur ces faits reviendrait à atteindre à la présomption d'innocence », a considéré le représentant français, en admettant seulement le principe d'une condamnation en vertu de l'article 6 de la convention européenne, qui impose qu'une décision de justice soit rendue dans un « délai raisonnable ». L'arrêt de la CEDH est attendu avec d'autant plus d'intérêt que le gouvernement des Pays-Bas, dont M. Selmouni est ressortissant, s'est porté « partie requérante » dans cette procédure.

Erich Inciyan

Jean-Claude Pierrette

Fabien Jobard est politologue, auteur d'une thèse sur les violences policières, chercheur associé au centre Marc-Bloch à Berlin et au CERJ à Paris « La justice est dans une relation de dépendance qui ne lui permet pas d'évaluer le travail des policiers »

« Quelle analyse tirez-vous de la décision de la cour d'appel de Versailles ?

– C'est une décision de justice, je m'interdis de la commenter. Je constate simplement qu'au cours de l'audience en appel, l'avocat général avait seulement demandé que la police retrouve son « honneur ». On voit bien que dans les affaires judiciaires mettant en cause des policiers, ce qui est en jeu, c'est autant les faits reprochés à des fonctionnaires que l'épaisseur de la relation qui unit police et justice. Nous avons affaire à une transaction symbolique qui rend toute décision judiciaire sur des faits pénaux imputés à des officiers de police judiciaire extrêmement difficile. Cela se traduit par un nombre particulièrement faible de décision de justice sur les fautes commises par des policiers.

– Qu'est-ce qui empêche la justice d'agir ?

– On est dans une relation structurelle qui restreint de fait la force de la justice. Les deux institutions on en effet un même travail à accomplir, c'est-à-dire identifier les auteurs de délits et rassembler les preuves. Au cours de cette phase, elles opèrent ensemble, mais les policiers intervenant en premiers dans l'enquête et construisant les dossiers qu'ils remettent aux magistrats, ce sont eux qui sont, dans les faits, maîtres du déroulement de la procédure pénale. Le code de procédure veut que le procureur dirige l'enquête, il note même les fonctionnaires de police judiciaire. Mais en réalité, la justice est dans une relation de dépendance qui ne lui permet pas d'exercer véritablement l'évaluation du travail des policiers. L'affaire que nous avons évoquée est exceptionnelle. Il y a très peu de plaintes qui aboutissent à une information judiciaire.

– Vous voulez dire qu'elles sont classées auparavant ?

– Les violences illégitimes sont généralement des vexations, des atteintes au corps qui n'entraînent pas d'hospitalisations longues mais des troubles psychologiques : bref des actes matériellement peu repérables. D'autre part, elles sont généralement subies par les populations les plus en contact avec la police : petits trafiquants, petits consommateurs de drogue, étrangers en situation irrégulière, jeunes en rupture familiale et sans domicile fixe. Socialement, ils sont dépossédés des moyens de mobiliser la justice. Pour eux, la simple

idée de se rendre au commissariat de police pour se plaindre ne peut, au mieux, que les faire rire. Ensuite il y a tous les mécanismes de dissuasion du plaignant potentiel, le principal étant de l'accuser d'outrage et violence sur agent. Un rapport remis en 1988 à Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, était formel : lors du dépôt de plainte, la police maîtrise l'échange. Les seules plaintes susceptibles d'aboutir sont celles qui portent sur des faits d'une extrême gravité, ou qui émanent de personnes qui savent que l'on peut saisir directement le procureur. Cela reste marginal.

La garde à vue, zone sombre de la procédure pénale française

MESURE ATTENTATOIRE aux libertés, la garde à vue est longtemps restée la zone la plus sombre de la procédure pénale française. Malgré les réformes législatives et notamment l'introduction, en 1993, de la présence de l'avocat à la vingtième heure de garde à vue, la France est toujours classée parmi les mauvais élèves de l'Europe. Le Comité de prévention de la torture (CPT), organe du Conseil de l'Europe, a ainsi pointé en 1993 et en 1998, la persistance de mauvais traitements infligés aux personnes retenues dans les locaux de la police française.

Rendu public en mai 1998, le dernier rapport du CPT, basé sur une enquête réalisée en octobre 1996, relève que les sévices, majoritairement allégués par des personnes d'origine maghrébine et africaine, prennent la forme de « gifles, coups de poings, de pieds et de matraques, menottage serré dans le dos pendant des périodes prolongées ». Dans

quelques cas, le CPT fait état de « brutalités plus graves » confirmées par des « données à caractère médical compatibles » avec les déclarations des plaignants. Le CPT constate que les mauvaises habitudes perdurent, bien que « rien ne saurait justifier que des membres des forces de l'ordre brutalisent une personne dès lors qu'elle est maîtrisée ».

La quasi-absence de contrôle des conditions de la garde à vue avait pourtant amené la France, par deux fois, à réformer sa législation. La loi du 4 janvier 1993, présentée par le garde des sceaux Michel Vauzelle, prévoyait ainsi que le procureur de la République soit informé « sans délai » de tout placement en garde à vue. La personne placée, retenue dans les locaux de police, est « immédiatement » informée, « dans une langue qu'elle comprend », des droits qui lui sont désormais reconnus : faire prévenir par téléphone un membre de sa famille, sauf opposition du procureur de la

République, et solliciter un examen médical.

ENTRETIEN CONFIDENTIEL

L'innovation majeure de la loi de 1993 réside cependant dans la possibilité, pour une personne gardée à vue, de s'entretenir avec un avocat au cours d'une entrevue confidentielle de trente minutes. La mise en œuvre de cette mesure, qui alignait la France sur les autres pays européens, devait intervenir en deux étapes : la loi prévoyait que l'avocat pourrait intervenir dès la vingtième heure de la garde à vue, à partir du 1^{er} mars 1993, puis dès la première heure de la mesure, à partir du 1^{er} janvier 1994. Cette seconde étape n'a cependant jamais été appliquée, la loi du 24 août 1993, présentée par Pierre Méhaignerie, l'ayant abrogée.

L'introduction de l'avocat à la vingtième heure de la garde à vue a cependant une portée limitée : en 1997, seulement 15,48 % des

rebellée à l'interpellation, et ils disposent toujours de témoins : eux-mêmes. Les services administratifs sont alors impuissants.

– Observe-t-on une spécificité française en matière de violence policière ?

– Dans le traitement judiciaire, non. Partout, la justice se trouve dans la même infériorité stratégique. En ce qui concerne les violences elles-mêmes, on manque d'instruments d'appréciation. Les policiers français ne semblent pas utiliser davantage leur arme à feu que leurs collègues allemands. Restent les brutalités et traitements dégradants : là,

les rapports du comité européen pour la prévention de la torture mentionnent, pour le cas de la France, de façon répétée, le fait qu'« une personne privée de sa liberté pour les forces de l'ordre court un risque non négligeable d'être maltraitée ». Cette remarque est exceptionnelle au regard des autres pays de l'Union européenne.

– Il n'y a donc rien à attendre ?

– Si. Que Lionel Jospin mette en place ce qu'il avait annoncé dans son discours de politique générale : un conseil supérieur de déontologie de la sécurité intérieure. Une institution qui rassemble policiers, magistrats mais aussi représentants de la société civile ; qui puisse mener les enquêtes, disposer des éléments pour fonder son jugement, rendre compte tant des affaires dont elle a été saisie que des problèmes généraux. C'est ce type d'institution qui peut casser l'enfermement des relations police-justice. Tant qu'une volonté politique ne sera pas suffisamment claire, on ne pourra pas échapper à ce type d'affaires et au flou qui entoure toutes les autres. Aux Etats-Unis et au Canada, ces comités indépendants existent. Ils ont permis de prendre en compte toutes les contradictions dans lesquelles sont enfermés les policiers aujourd'hui, d'évoquer certaines dérives, et de rétablir, lentement mais sûrement, la confiance entre la police et la population. La déliquescence sociale sur certaines parties du territoire fait que les fonctionnaires de police sont de plus en plus amenés à utiliser la force. Il faut en parler. Mais à l'heure actuelle, syndicats comme administration préfèrent le silence. »

Cécile Prieur

Propos recueillis par Nathaniel Herzberg

Le village de Saint-Etienne-en-Dévoluy a pris le deuil après la catastrophe du téléphérique du pic de Bure

Un témoignage met en cause le système de fixation de la cabine

Le village de Saint-Etienne-en-Dévoluy a pris le deuil, jeudi 1^{er} juillet, après l'accident du téléphérique du pic de Bure qui a coûté la vie aux

vingt occupants de la cabine, vers 7 heures 30. Martine Aubry et Jean-Pierre Chevènement sont allés dire sur place leur compassion aux fa-

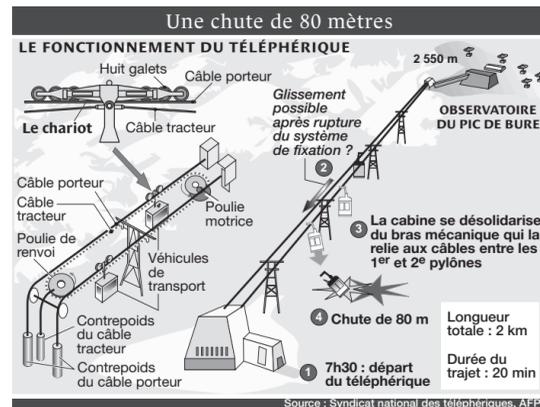
milles des victimes. Un témoignage cité, vendredi, par *Le Dauphiné libéré* met en cause le système de pinces fixant la benne au câble.

SAINT-ETIENNE-EN-DÉVOLUY
de notre envoyé spécial

Saint-Etienne-en-Dévoluy s'est arrêté. Depuis que les habitants de ce petit village des Hautes-Alpes ont appris, en début de matinée le jeudi 1^{er} juillet, l'accident du téléphérique qui permet d'accéder au plateau de Bure, 1 400 mètres plus haut, ils ont comme cessé toute activité. Sans même se donner le mot, ils se sont retrouvés au centre du village, près de la mairie et de l'église, toujours plus nombreux, dans un silence de mort.

L'accident, qui s'est produit aux environs de 7 h 30 et qui a fait vingt morts (tous les passagers de la cabine) est pour eux plus qu'un événement dramatique (*Le Monde* du 2 juillet). C'est une véritable catastrophe qui les laisse sans voix. Parmi les vingt victimes, trois hommes sont des enfants du pays. La majorité des autres sont originaires des villages alentour. « *Tout le monde ici a un voisin, un ami, un membre de sa famille qui est mort dans le téléphérique*, explique Jean-Marie Bernard, le maire de la commune. *C'est la vie d'un village qui est foutue en l'air* ».

Pendant toute la journée, quatre-vingts gendarmes, dont des spécialistes de l'identification, et quarante pompiers ont arpenté les lieux de l'accident, à quelque cinq cents mètres de la gare de départ du téléphérique, pour identifier les corps déchiquetés et commencer leur enquête. Mais les causes de l'accident restent à expliquer. L'installation inaugurée en 1981 sert à un usage strictement privé pour l'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM) et permet de rejoindre un observatoire installé à 2 700 mètres d'altitude. En 1998, elle a subi une « *grande visite* » technique, comme il doit s'en faire tous les quinze ans. En mars, la visite annuelle a eu lieu. Aucun problème n'aurait été détecté. Le



mairie de la commune a indiqué, jeudi en fin de journée, que les deux câbles porteurs du téléphérique et son câble tracteur étaient « *apparement* » toujours en place, excluant que l'accident ait pu être provoqué par la rupture de l'un d'eux. Selon les premiers éléments de l'enquête, la cabine s'est désolidarisée du bras mécanique qui la relie aux câbles, entre le premier et le deuxième pylône (l'installation en compte quatre) et s'est écrasée quatre-vingts mètres plus bas. Un témoin qui se trouvait dans la gare de départ de la cabine aurait entendu un sifflement strident quelques instants avant l'accident, mais les enquêteurs n'étaient pas en mesure, dans la soirée de jeudi, d'en expliquer la cause.

Dans son édition de vendredi, *Le Dauphiné Libéré* indique que la benne pourrait avoir glissé en arrière sur le câble tracteur après une rupture du système de fixation. La benne aurait alors pris de la vitesse et, « *en arrivant à hauteur du deuxième pylône, les systèmes de*

roulement de la cabine, soutenus par les deux câbles porteurs, auraient sauté, peut-être du fait des vibrations engendrées par cette progression arrière inadaptée », écrit le quotidien régional.

SYSTÈME DE FIXATION

Selon *Le Dauphiné*, le système de fixation de la cabine aux câbles tracteurs aurait été l'objet de manipulations dans la journée de mercredi. Le journal cite un ancien employé chargé de l'entretien de l'appareil, qui explique que le système de pinces fixant la benne au câble posait des problèmes depuis plusieurs années. Selon cet employé, les pinces imprimaient une torsion au câble et elles devaient être déplacées toutes les 300 heures. Cette opération aurait été effectivement réalisée, mercredi, par un mécanicien de l'installation.

Selon le bilan définitif, cinq des victimes sont des employés de l'IRAM, neuf appartenaient à une entreprise de travaux publics de la région, deux à une société de net-

toyage. Les quatre dernières étaient salariés d'une société vitrolaise de télécommunications. Une vingt et unième personne, employée de la société de travaux publics, obligée de redescendre dans la vallée pour récupérer du matériel, a échappé à l'accident. Les familles se sont rendues dans l'après-midi sur les lieux de l'accident pour l'identification des victimes.

Dans la soirée, elles ont rejoint la mairie du village où une cellule d'accompagnement psychologique a été mise en place. A l'extérieur, les habitants, parfois emmitouffés dans des couvertures en raison du froid nocturne, ont attendu l'arrivée des corps. Il était près de minuit lorsque huit corbillards encadrés par deux fourgons de gendarmerie se sont arrêtés devant l'église où a eu lieu une courte cérémonie religieuse. Au total, dix-sept cercueils ont pris place dans la chapelle ardente installée dans la crypte de l'église. Les trois autres victimes ont été rendues à leur famille.

Quelques heures après le drame, Martine Aubry et Jean-Pierre Chevènement se sont rendus sur place. Le ministre de l'Emploi et de la solidarité est venue « *dire aux familles notre compassion, notre peine, celle du président de la République et du gouvernement* », expliquant sa présence par le fait qu'il s'agissait d'un accident du travail. M. Chevènement a exprimé son « *sentiment de grande peine et de compassion* » à l'égard des familles. Les deux ministres ont confirmé que deux enquêtes seraient déclenchées, l'une administrative, l'autre judiciaire.

Dès la fin de la matinée, Michel Sélariès, procureur de la République de Gap, avait annoncé l'ouverture d'une information pour « *homicides involontaires* ».

Acacio Pereira

Des habitants de cités marseillaises dissèquent les violences urbaines

Ils dénoncent l'absence de dialogue social

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Un groupe d'habitants de différents quartiers pauvres de Marseille a rendu public, mardi 29 juin, le résultat d'une enquête effectuée depuis septembre 1997 sur la violence dans sept cités de Marseille et de Vitrolles. L'originalité de ce rapport de 80 pages est qu'il a été rédigé par des gens des quartiers. Le résultat est décapant : interrogés par des proches hors d'un cadre institutionnel, les populations concernées donnent de la violence une définition radicalement différente de celle que livrent les statistiques policières ou les nombreux rapports élaborés sans leur participation.

Pour eux, les premières violences subies sont celles qui proviennent des institutions, du racisme et de l'église où a eu lieu une courte cérémonie religieuse. Au total, dix-sept cercueils ont pris place dans la chapelle ardente installée dans la crypte de l'église. Les trois autres victimes ont été rendues à leur famille. Pour eux, les premières violences subies sont celles qui proviennent des institutions, du racisme et de l'église où a eu lieu une courte cérémonie religieuse. Au total, dix-sept cercueils ont pris place dans la chapelle ardente installée dans la crypte de l'église. Les trois autres victimes ont été rendues à leur famille.

Autre violence, sournoise, celle qui consiste à vivre dans des logements dégradés, où les espaces communs sont à l'abandon. « *On nous a parkés comme dans des cages (...)* on est assignés à résidence », a expliqué un militant d'association de locataires lors de la réunion de présentation du rap-

port. La violence de l'administration et en particulier de la police a ensuite été mise en cause. Naget Djellel, animatrice de l'association marseillaise Sheba, qui accompagne souvent les femmes dans les administrations, a accusé : « *Il y a d'abord, systématiquement, le tutoiement. Ensuite le refus de remplir les formulaires (...). Et puis les réponses de mauvaise foi* ».

« RACKET À LA SORTIE DES ÉCOLES »

Dans sa version écrite, le rapport ne se réduit pas à la mise en cause des autres : les violences dans les familles et entre jeunes, « *le racket à la sortie des écoles* » sont crûment décrits. Une jeune femme de dix-neuf ans avoue fumer « *du shit* » pour oublier que son père boit, que sa mère « *morfle tous les jours* », que leur divorce est impossible.

Dernier pilier de cette violence généralisée : l'absence de dialogue social par la « *relégation de jeunes qui ont peur du monde* ». « *Quand on dit ce que l'on pense, ce que l'on ressent, ce qu'on désire, personne ne veut entendre. Mais dès qu'on a recours à la violence, là oui, on entend parler de nous* », explique une jeune Martiniquaise de dix-sept ans.

Le collectif informel qui est à l'initiative de l'enquête espère désormais entamer le dialogue « *d'égal à égal* » avec ceux qu'il met en cause, comme le souligne Zoubida Méguenni-Tani, présidente de Sheba et âme de ce travail. Afin d'« *aller plus loin dans la recherche* », mais surtout de dégager des propositions.

Michel Samson

★ « **Violence urbaine : paroles d'habitants. Marseille-Vitrolles. Documents de travail de la Fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme.** Tél : 01-48-06-48-86.

DÉPÊCHES

■ **POLICE** : un policier du commissariat de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), a été mis en examen pour corruption, le 19 juin, par le juge Martine Maxime du tribunal de grande instance de Bobigny, et placé en détention provisoire à Villepinte. Ce commandant de police, âgé de cinquante et un ans est soupçonné d'avoir perçu des pots-de-vin en échange de « *services* ». Il nie les faits qui lui sont reprochés.

■ **Un ancien policier des renseignements généraux de Paris a été condamné**, jeudi 1^{er} juillet, à dix-huit mois de prison dont quinze avec sursis, par le tribunal correctionnel de Nanterre, pour avoir en partie écoulé 2,5 kg d'herbe de cannabis prélevés sur une saisie effectuée en 1996 au Havre. L'un de ses complices, ancien membre de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (Octris), a été condamné à neuf mois de prison avec sursis.

■ **JUSTICE** : les poursuites engagées par l'avocat Eric Turcon contre les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont été déclarées « *irrecevables en l'état* », jeudi 1^{er} juillet, par le tribunal correctionnel de Paris. M^e Turcon, ancien conseil d'Alfred Sirven, personnage central de l'affaire Elf actuellement en fuite, poursuivait les magistrats pour « *violation de domicile et atteinte au secret des correspondances* » après une perquisition menée chez lui et à son cabinet le 26 janvier (*Le Monde* du 12 juin).

■ **ÉDUCATION** : les modifications de programmes de seconde qui se mettront en place à la rentrée, ont été adoptées par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), jeudi 1^{er} juillet. Prévu par la réforme des lycées, elles portent sur des allègements en histoire-géographie (moins une demi-heure), en sciences économiques et sociales et dans plusieurs disciplines technologiques. Les programmes d'éducation physique sont renouvelés et un nouvel enseignement d'« *éducation civique, juridique et sociale* » est instauré.

Des éléments nouveaux retardent l'issue du procès de l'ARC

ALORS QUE le procès de l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) s'acheminait vers sa fin – les deux derniers jours devaient être consac-



PROCÈS

Portier, a décidé, jeudi 1^{er} juillet, de rouvrir les débats. Le substitut du procureur de la République, Paulette Arrault, a en effet communiqué au tribunal de nouveaux éléments concernant le patrimoine de Jacques Crozumarie.

La représentante du parquet a annoncé qu'un juge genevois avait transmis le 21 juin au juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto, qui avait instruit l'affaire, le résultat d'investigations montrant que M. Crozumarie est actuellement titulaire d'un compte numéroté en Suisse, ouvert le 13 septembre 1994, et crédité de 1,389 million de francs français. N'étant plus en charge du dossier, le juge Zanoto a retransmis à son tour au parquet, le 28, ces éléments qu'il avait demandés par commission rogatoire internationale au juge suisse en mars 1997, mais qui ne lui étaient pas parvenus avant la clôture de son instruction.

Jacques Crozumarie, soixante-treize ans, qui est poursuivi pour « *abus de confiance* » au préjudice de l'ARC et « *recel d'abus de biens sociaux* » au préjudice de sociétés du groupe International Development (ID) qui sous-traitait la communication de l'association, a toujours caché l'existence de ce compte suisse, notamment au début du procès, lorsqu'il lui avait été demandé de décrire son patrimoine. Selon des informations recueillies hors audience, ce compte bancaire aurait été alimenté par un autre compte suisse détenu par Mi-

chel Simon, l'ancien PDG d'International Development.

M^e Olivier Metzner, avocat de Jacques Crozumarie, s'est fait donner acte de ce que ces éléments nouveaux intervenus à la veille des dernières plaidoiries n'ont pas été communiqués à la défense avant leur annonce à l'audience. Rappelant que les débats sont clos au prononcé du jugement, le substitut du procureur a néanmoins indiqué que ces informations ne seraient de toute façon pas de nature à modifier les poursuites et réquisitions.

M. Crozumarie serait titulaire d'un compte numéroté en Suisse, ouvert en septembre 1994, et crédité de 1,389 million de francs

Vendredi 18 juin, M^{me} Arrault avait réclamé contre Jacques Crozumarie et Michel Simon, qui comparaissent aux côtés de vingt-trois autres prévenus, la peine maximale de cinq ans d'emprisonnement, avec mandat de dépôt à l'audience le jour du prononcé du jugement.

Avocat de l'ARC, M^e Patrick Maisonneuve a estimé que ce dernier rebondissement ne constituait pas une nouvelle extraordinaire et a réaffirmé son souhait de voir aboutir le procès. La présidente a suspendu l'audience pour que les nouvelles pièces soient communiquées à l'ensemble des parties et puissent être débattues, tant sur le plan procédural qu'éventuellement sur le fond, à la reprise des débats, vendredi 2 juillet.

Jean-Michel Dumay

www.nouvelobs.com

le nouvel

Observateur

Danger pour la démocratie

ILS TIENNENT LES MÉDIAS

Ces grands patrons peuvent contrôler l'information

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 3 JUILLET 1999

Conseils régionaux : l'union fait la force

Bretagne et Pays de la Loire tiennent, lundi 5 juillet, une « session extraordinaire commune » pour préparer ensemble un contrat de plan interrégional. Midi-Pyrénées et Aquitaine ont décidé d'engager une coopération. Ces deux initiatives traduisent une volonté de peser plus fort face à l'Etat

RENNES

de notre correspondante régionale

Lundi 5 juillet à Rennes, deux assemblées régionales feront pour la première fois session commune, sous la présidence de Josselin de Rohan et François Fillon, tous deux membres du RPR, respectivement à la tête des régions Bretagne et Pays de la Loire. Cette « session extraordinaire » sera consacrée à la préparation d'un contrat de plan interrégional, pour lequel la participation de l'Etat sera sollicitée. Cette réunion officialise une coopération engagée dans plusieurs domaines depuis une quinzaine d'années. Elle veut surtout donner l'image d'un front uni face à l'Etat dont la politique est souvent ressentie comme un abandon.

La nouvelle carte de la prime à l'aménagement du territoire (PAT), que Paris a adressée à

Bruxelles pour avoir l'aval communautaire, a provoqué un tollé dans les deux régions. Quatre zones sur seize sont éligibles dans les Pays de la Loire, onze sur dix-huit en Bretagne.

LE DOSSIER DES TRANSPORTS

Les élus de l'Ouest craignent également d'être mal traités dans la répartition des fonds structurels européens – pour la période 2000-2006 – dont l'enveloppe doit être réduite. Les deux régions savent qu'elles vont devoir se serrer la ceinture. Mais la préparation des contrats de plan Etat-région, qui est dans la dernière ligne droite, leur donne l'occasion d'afficher des objectifs communs... et de réclamer des fonds à la hauteur de leurs ambitions. On laisse d'ailleurs entendre à Matignon que M. Fillon ne sera pas mal servi. Le document préparatoire à la réu-

nion de Rennes s'emploie à mettre en valeur les ressemblances des deux voisines et à faire oublier la concurrence sans merci qu'elles se livrent dans les domaines économiques, universitaires ou maritimes. Même atouts, même handicaps, assurent en chœur Bretons et Ligériens. En premier lieu, la géographie : situées à la périphérie de l'Europe, elles craignent d'être marginalisées lorsque l'Europe s'élargira à l'Est. La complémentarité – maître-mot du document qui a été largement diffusé – doit s'exercer dans les domaines maritime, universitaire, en matière de recherche, de télécommunications. Les deux régions partagent l'objectif de s'« internationaliser », la volonté de lutter contre la pollution des eaux, de miser sur un fort potentiel touristique, de « promouvoir l'image du grand Ouest ». Passé les constats, on en

arrive aux demandes, qui seront soumises à l'examen des deux conseils régionaux, après avis des conseils économiques et sociaux. Le plus volumineux volet concerne les transports. Les régions réclament en vrac : l'optimisation du réseau TGV-Atlantique, l'amélioration des dessertes interrégionales dans les domaines ferroviaire et routier, l'achèvement de la « Route des estuaires » entre Caen, Fougères, Rennes et Nantes. Le projet d'aéroport international à Notre-Dame-des-Landes (au nord de Nantes), dénigré par les Rennais, qui y voient un trop gros concurrent pour celui de leur ville, fait cependant partie des objectifs communs. Les deux régions proposent également la création d'un réseau interrégional de télécommunications à haut débit et la mise en place d'un fonds commun de placements à risques, destiné à soutenir l'implantation de jeunes entreprises.

« NI FRONDEUR NI SUBVERSIF »

« Notre démarche est originale, mais elle n'a rien de frondeur ni de subversif, précise M. de Rohan, par ailleurs président du groupe RPR du Sénat et proche de Jacques Chirac. Nous voulons faire comprendre à l'Etat que, si nous ne sommes pas bien traités, il aura une réponse commune. » L'« ami » de M. de Rohan, M. Fillon, conseiller du président du RPR, a la dent plus dure : « L'Ouest n'est manifestement plus une priorité de l'Etat en matière d'aménagement du territoire. Nous devons prendre notre destin en main. »

La crispation entre élus de l'Ouest et services de l'Etat s'était d'ailleurs manifestée vivement à Brest le 18 juin, lors de la réunion de l'association Ouest-Atlantique, une structure originale qui associe Etat, élus et entrepreneurs de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) dans le but d'attirer des investisseurs. « Face au bilan mitigé, nous pensons que les élus doivent désormais patronner l'opération », plaide M. de Rohan. Mais le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, Jean-Louis Guigou, s'est fermement opposé à cette vision. Il affirme par ailleurs que l'Ouest va mieux. « Il n'y a pas abandon de l'Etat, mais adaptation. Après trente ans d'aides consi-

dérables, il faut comprendre que la solidarité nationale s'exerce dans des régions plus fragiles », dit-il. M. Fillon, lui, répond que « la meilleure santé de l'Ouest est conjoncturelle ». « Nous avons encore besoin de l'Etat, par exemple pour combler notre déficit en matière de haute technologie, de formation, d'enseignement supérieur, poursuit le président des Pays de la Loire. Il faut appuyer nos projets sur de vastes territoires. Seuls, nous n'y arriverons pas. »

La réunion du 5 juillet serait-elle

quand on a un nom comme le nôtre, il ne faut pas le perdre dans une masse non identifiée. »

M. de Rohan, prudent, tempère : « Nous sommes très loin du grand Ouest. » Côté Pays de la Loire, le ton est nettement plus offensif. « La création d'une grande région Ouest est, à terme, notre objectif, déclare clairement M. Fillon. Il faut atténuer les effets des frontières administratives, pour être prêts à sauter le pas le moment venu. » Il est vrai qu'un grand Ouest permettrait d'évacuer la question

Une proposition de loi pour réunifier la Normandie

Huit députés, conduits par Hervé Morin (UDF, Eure), ont déposé une proposition de loi « tendant à la réunification de la Normandie », regroupant en une seule région la Basse-Normandie et la Haute-Normandie. La proposition de loi, cosignée notamment par Jean-Louis Debré (RPR, Eure), prévoit une réunification lors du prochain renouvellement des assemblées régionales en 2004, sous condition d'approbation des deux conseils régionaux actuels et par une majorité des conseils généraux.

Ces députés (sept de droite et un radical de gauche) affirment que « la réunification des deux régions normandes constitue un préalable nécessaire à toute politique de reconquête économique ». Ils estiment que cette région Normandie « unie, forte et puissante » sera « mieux placée pour obtenir de l'Etat des financements nécessaires ». Ils devaient lancer leur campagne, vendredi 2 juillet, au pied du pont de Normandie, qui relie au-dessus de la Seine les deux régions.

Le premier pas vers un grand Ouest qui engloberait la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, et pourquoi pas la Basse-Normandie, vers laquelle souhaite s'ouvrir une bonne partie de l'Ille-et-Vilaine et Rennes ? L'hypothèse fait frémir d'horreur les défenseurs de la culture bretonne. Le CUAB (Comité pour l'unité administrative de la Bretagne), qui milite pour le rattachement de Nantes – capitale historique de la Bretagne – à la région administrative « Bretagne », met en garde contre « une dilution de la Bretagne et de son nom dans une région "Ouest" ». Le chef de l'opposition socialiste, le Lorientais Jean-Yves Le Drian, pose également des bornes : « Je suis d'accord pour contractualiser. Mais

conflictuelle du rattachement de Nantes à la Bretagne, inacceptable pour les Pays de la Loire qui perdraient leur raison d'être. Le patron de la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), M. Guigou, voit cependant d'un bon œil cette session commune Bretagne-Pays de la Loire : « Dans le contexte européen et mondial, les régions françaises ne sont pas des espaces performants », dit-il. Mais il prévient : « Il ne s'agit surtout pas de détruire les régions, mais de les amener à coopérer. » Reste à savoir si l'Etat, tout favorable qu'il soit à la coopération interrégionale, acceptera d'y affecter les moyens financiers correspondants.

Gaëlle Dupont

La renaissance du grand Sud-Ouest

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées partagent le même fleuve, la Garonne, et la même montagne, les Pyrénées. Elles se sont pourtant toujours cordialement détestées, Toulouse et Bordeaux se tournant résolument le dos. La nouvelle majorité politique qui préside aux destinées des deux régions (Martin Malvy pour Midi-Pyrénées comme Alain Rousset pour l'Aquitaine, socialistes, ont reconquis les conseils régionaux sur la droite) va-t-elle en finir avec cette crispation historique, réconcilier la géographie et la politique et redonner un souffle au concept du grand Sud-Ouest ?

C'est dans cette direction que l'on s'oriente après la rencontre du mercredi 30 juin à Bordeaux entre les exécutifs des deux régions, qui a donné naissance à la première manifestation concrète

d'une nouvelle « démarche de coopération ». Une Société interrégionale de capital-risque pour les PME-PMI – « Sud-Ouest capital-risque innovation » (Socri) – a été créée, à égalité, par les deux régions. Elle a pour objectif de financer des sociétés « jeunes et innovantes » implantées dans l'une des deux régions et dispose d'un capital de 10 millions d'euros (près de 65,6 millions de francs).

« PLATE-FORME COMMUNE »

MM. Rousset et Malvy n'entendent pas en rester là. Les deux régions ont, selon eux, une multiplicité d'intérêts et de synergies, qu'à l'échelle européenne il est désormais nécessaire de mettre en œuvre en commun, de « solidifier » et de « mutualiser » : même image touristique (le Sud-Ouest du bien-vivre et du bien-manger), même déficit de ressources en eau, même espace rural encore

dominant, même souci de protection de l'environnement montagnard et de mise en place d'une agriculture durable, même activité industrielle porteuse (les deux régions forment le premier pôle aéronautique et spatial européen), même besoin d'infrastructures de transports à travers les Pyrénées comme entre Toulouse et Bordeaux...

Les deux régions devraient d'ailleurs inscrire un volet interrégional commun dans leurs contrats de plan respectifs avec l'Etat. D'ores et déjà, elles ont décidé de faire ensemble acte de candidature pour accueillir le projet de synchrotron Soleil, un équipement scientifique de haut niveau que se disputent la plupart des régions françaises.

Cette volonté de coopération ne devrait pas donner naissance à une nouvelle structure régionale mais l'objectif est clairement affirmé de constituer la « plate-forme commune » du grand Sud-Ouest (dont le Languedoc-Roussillon, géré par la droite et le Front national, est pour l'instant exclu pour des raisons politiques), un espace qui, avec ses treize départements, est aussi grand que le Benelux et compte 5 millions d'habitants.

Jean-Paul Besset

Le sort de « L'Homme de la liberté », statue de César, dépend du maire de Lyon

LYON

de notre correspondant régional

La sculpture de César, *L'Homme de la liberté*, installée depuis 1989 au cœur de Lyon, à proximité de l'hôtel de ville et de l'Opéra, n'est pas près d'être déboulonnée. Le juge des référés de Lyon n'a pas autorisé que cette œuvre monumentale de 5 mètres de hauteur et de 9 mètres de large, au niveau de ses ailes, soit livrée à son nouveau propriétaire, la Chaîne thermique du Soleil. Elle avait pourtant été adjugée pour 3 millions de francs (457 347 euros) lors d'une vente aux enchères, organisée le 7 février à Lyon, à Christine et Michel Guérard, présidente et vice-président du directoire de la Chaîne thermique du Soleil.

L'histoire de cette sculpture est liée à une importante et prestigieuse opération immobilière réalisée dans le centre de Lyon par la société Slyci. Ce promoteur avait fait don de l'œuvre à Lyon, le 9 avril 1989, mais rien n'avait été enregistré, la ville ayant négligé de passer les actes administratifs nécessaires à cette cession. Après le dépôt de bilan de la Slyci, intervenu en 1995, l'administrateur judiciaire chargé du dossier a considéré que *L'Homme de la liberté* restait dans le patrimoine de la Slyci. En 1997, il obtenait du tribunal de commerce une autorisation de vente aux enchères de l'œuvre. César tenta alors de s'opposer, mais fut débouté.

Les défenseurs de la sculpture, notamment le maire du 1^{er} arrondissement de Lyon, Gilles Buna (Verts), ainsi que l'association Sauvageard et embellissement de Lyon, ont décidé d'engager un référé, considérant que la statue est érigée dans un lieu juridiquement protégé. Pour eux, elle se situe dans la zone de 500 mètres de protection des monuments historiques, instituée par la loi du 31 décembre 1913, qui protège l'Opéra de Lyon et

l'édifice de la mairie. Et elle est incluse dans la zone de protection du patrimoine architectural et paysager des pentes de la Croix-Rousse (ZPPAP), dont le régime est défini par la loi du 7 janvier 1983. « Ainsi, le site où s'élève la statue est l'un des plus précieux de Lyon, l'un de ces lieux où se lit l'image du patrimoine culturel, architectural et historique de la cité, ensemble récemment reconnu comme patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco », souligne M. Buna.

RECOURS EN APPEL

Dans son ordonnance, rendue il y a quelques jours, le juge a rappelé que la loi de 1983 soumet à l'avis conforme du président de la Communauté urbaine de Lyon, Raymond Barre, qui est aussi maire (apparenté UDF) de Lyon, et de l'architecte des Bâtiments de France les « travaux de construction, de démolition, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de la ZPPAP ». En l'absence de ces avis, la statue ne pourra donc pas être déplacée, a conclu le tribunal.

L'avocat de la Chaîne thermique du Soleil considère que l'ordonnance du tribunal des référés « viole le principe constitutionnel de la propriété » et rappelle que l'œuvre a été acquise par ses nouveaux propriétaires « en toute bonne foi dans le cadre d'une vente aux enchères placée sous le contrôle du parquet ». Ceux-ci feront donc appel de la décision.

« Raymond Barre surveille cette affaire », s'est contenté de déclarer avant le procès Denis Trouxe, l'adjoint au maire de Lyon chargé de la culture. Le sort de *L'Homme de la liberté* dépend désormais de la position que prendra dans les prochains jours l'ancien premier ministre.

Claude Francillon



M A D E L I O S
P A R I S

3 Derniers jours
EXCEPTIONNELS

vendredi, samedi,
dimanche

BOSS
THIERRY MUGLER
PAUL SMITH
HUGO

DAKS
DORMEUIL
DE FURSAC
GIVENCHY ...

Madelios s'agrandit pendant les vacances
et rouvrira ses portes fin Août

MADELIOS - 23, boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS
Tél. : 01 42 60 39 30 - Métro : Madeleine

HORIZONS

ENQUÊTE

VOYAGE AUX COLONIES D'AMÉRIQUE (II)

L'indépendance, et après ?

QUAND on demande à José Toribio, maire socialiste du Lamentin (Guadeloupe), ce qu'il pense de l'indépendance, il n'a aucune hésitation : « *L'indépendance, c'est un budget avec des recettes et des dépenses équilibrées, sans recours à l'emprunt.* » Quand on demande à Alfred Marie-Jeanne, leader indépendantiste, élu en 1998 à la présidence du conseil régional de la Martinique, quelles sont les premières mesures que prendrait un gouvernement souverain, il lève les bras au ciel, secoue la tête et proteste, véhément : « *Vous allez trop vite en besogne ! Il faut d'abord éduquer le peuple, l'informer, le mobiliser. La Martinique en est au stade de l'enlèvement mortifère.* » Moins mélodramatique, ce Chinois de Cayenne rappelle : « *Si nous avons quitté la Chine, c'était pour fuir le communisme. Pour sauvegarder un minimum de stabilité, la Guyane doit rester française. L'indépendance, on sait ce que c'est. On a vu le Surinam. On a vu Haïti.* » Tristes tropiques ?

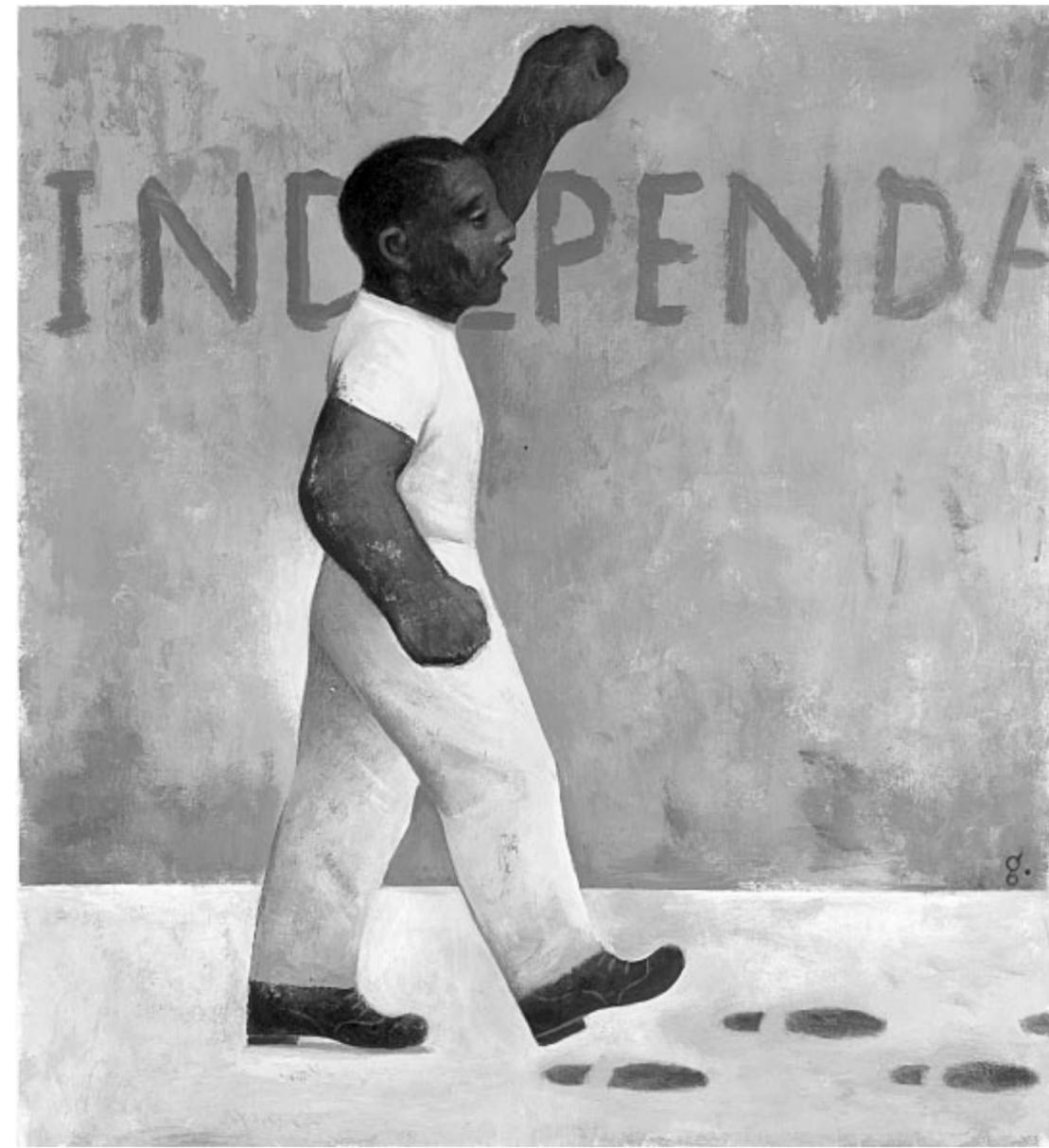
Un demi-siècle après la sortie officielle du système colonial et la création, en 1946, des départements d'outre-mer (DOM), le bilan, pour les Antilles et la Guyane, n'est guère enthousiasmant. Economies sous perfusion, chômage endémique frôlant les 30 %, jeunesse rongée par le crack, et ce rêve sans cesse repoussé d'une indépendance conquise sur la France, à l'instar de ce qu'ont osé les pays voisins de la Caraïbe ex-britannique et de l'Amérique du Sud. La situation de la Guadeloupe « *se résume à un chiffre : les exportations représentent 3 % à 5 % de la valeur des importations* », insiste le jeune édile du Lamentin. Même chose, grosso modo, à Fort-de-France et à Cayenne, où l'on se lamente pareillement du statut de « *colonie de consommation* » imposé par Paris au profit des sociétés de la « *métropole* ». On se lamente, mais rien ne bouge. « *Le RMiste préfère rêver à la dernière BMW plutôt que de monter au maquis !* » résume, amer, Jean-Paul Césaire, fils du poète, et qui dirige, depuis l'automne, le nouveau centre culturel de Fort-de-France, l'Atrium.

Comme la morue séchée et le haricot rouge, ces piliers du « *manger local* », l'igname consommée aux Antilles est (presque totalement) importée. En l'occurrence, du Loir-et-Cher. Moins goûteux que celui cultivé sur place, l'igname industrielle en provenance de l'Hexagone ne coûte que 9 francs le kilo – contre 22 francs pour le local. Comparé aux autres pays de la Caraïbe, tout est cher aux Antilles – y compris les salaires. Propriétaire d'un luxueux hôtel à Saint-François, à l'est de Grande-Terre (Guadeloupe), cet homme d'affaires fait ses comptes à haute voix : « *Chez moi, une plongeuse gagne à peu près 8 000 francs par mois. Pour le même travail, à Levis, elle touchera 600 francs. A Saint-Domingue, elle n'aura pas plus de 400 francs. Et à Cuba elle devra se contenter de 200 francs par mois. Dans ces conditions, comment voulez-vous qu'on soit compétitifs ?* »

A l'inverse, aux Antilles, les travaux mal payés ne trouvent guère preneur parmi les autochtones. Les étrangers, clandestins de préférence, ont la priorité. En Guadeloupe, ce sont souvent des Haïtiens, chichement rétribués et rarement déclarés, que l'on embauche pour le ramassage de la canne à sucre ou de la banane. « *Ici, en Guyane, la crevette est plus chère que celle du Brésil ou du Surinam* », renchérit Louis Bierge, conseiller général RPR et directeur d'école à Cayenne. « *Tout en étant dans le Sud, on fait partie du Nord* », résume-t-il joliment.

« *Nous vivons un grand paradoxe. Au moment où chacun réalise à quel point le projet indépendantiste est vide, l'électorat se mobilise* », note l'enseignant martiniquais Fred Constant, professeur de sciences politiques au Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe. « *Une fois élus, les indépendantistes font comme les autres. Il y a beaucoup d'effets d'annonce, mais, au final, aucun changement de cap* », estime-t-il.

Selon lui, les programmes que l'équipe d'Alfred Marie-Jeanne a votés étaient déjà « *à 90 % sur les rails* » quand le leader du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) a pris la tête de la région. « *Le fait que Marie-Jeanne travaille*



en bonne entente avec la droite lui a, jusqu'à présent, plutôt bien réussi », remarque, non sans malice, l'uni-versitaire Gilbert Pago, agrégé d'histoire et dirigeant du Groupe révolution socialiste (GRS) de Martinique. « *Loin de déplaire, cette bonne entente est même bien vue de la population* », précise-t-il.

Dans les rangs de l'extrême gauche, favorable à l'indépendance, la prudence n'en est pas moins de mise. « *Si l'expérience de Marie-Jeanne est un échec, tout le mouvement indépendantiste va en pâtir*, prévient M. Pago. *On risque*

« Nous vivons un grand paradoxe. Au moment où chacun réalise à quel point le projet indépendantiste est vide, l'électorat se mobilise »

d'être non responsables – et coupables ! » « *Presque aussi important* », assure Fred Constant, que l'élection de M. Marie-Jeanne en Martinique, le « *retournement* », en Guadeloupe, d'un ancien compagnon du mouvement indépendantiste, Jean Laguerre, passé avec urnes et bagages dans le camp de Lucette Michaux-Chevry, ancienne ministre de Jacques Chirac, figure de proue du RPR et présidente du conseil général, a pris de court plus d'un observateur. Gaby Clavier, lui,

n'a pas été surpris. Récemment ré-élu à la tête de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), le jeune patron du syndicat indépendantiste reconnaît volontiers les qualités de M^{me} Michaux-Chevry – « *le plus grand homme politique de la Guadeloupe* », dit-il avec sérieux. « *Elle qui était, jusque-là, l'ennemie des indépendantistes, elle a su les mettre dans sa poche* », ajoute-t-il, avec une pointe d'admiration. Le secret de la « *Dame de fer des Antilles* », comme certains la surnomment ? « *Elle a une bonne équipe ; ce sont des gens solides. Elle a su les mobiliser au nom de la Guadeloupe* », explique, fait-play, le secrétaire général de l'UGTG.

C'EST, précisément, « *au nom de la Guadeloupe* », que certains caressent le projet de créer, entre Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, un nouveau club de réflexion. Ce club, dont la rumeur affirme qu'il sera baptisé « *Ignace Solitude* » (du nom de deux héros de l'époque esclavagiste), aurait pour objectif de conforter le consensus, qui se dessine timidement en coulisse, entre les différents acteurs de la scène locale – milieux d'affaires, monde syndical ou politique.

« *Le discours nationaliste, patriotique, commence à émerger* », se félicite M. Clavier. Mais que l'UGTG – « *principale force organisée face à la politique assimilationniste* » – se batte en même temps pour la « *patrie* », l'« *indépendance* » et la « *défense des salariés* », n'est-ce pas prendre le risque de trop charger la barque ? Le patron de l'UGTG ne le pense pas. Selon lui, le rôle du syndicat ne doit « *pas se limiter à lutter pour l'application du code du travail et à dénoncer les licenciements* ». Le

La départementalisation de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, en 1946, n'a pas provoqué l'essor économique espéré. Les désillusions de l'assimilation et le chômage endémique ont relancé le vote indépendantiste. Mais la crainte de perdre un relatif bien-être incite les nationalistes à s'inspirer du statut de la Nouvelle-Calédonie

vide politique laissé par ce que M. Clavier n'hésite pas à qualifier de « *capitulation* » des partis indépendantistes doit être comblé. Et il y a urgence, insiste-t-il, au regard des « *menaces* » que le « *capital européen* » fait peser sur le « *capital guadeloupéen* », lesquels seraient désormais « *en concurrence directe* ».

S'étonnant de cet élan nouveau et consensuel – et du « *régionalisme exacerbé* » qui l'accompagne –, l'équipe de la revue *Dérades*, animée par Daniel Maragnès et Dany Ducosson, met les pieds dans le plat. « *Les Guadeloupéens, devenus gestionnaires, ne seraient-ils pas en mesure de faire accepter ce que le pouvoir français ne saurait proposer : la baisse des salaires et la diminution de la protection sociale ?* », lit-on dans le numéro 3 de *Dérades*, paru en juin. « *Pour les Antilles, poursuit la revue, la situation est paradoxale : "libération" et mieux-être apparaissent comme antinomiques, la libération suppose le sacrifice d'un relatif bien-être. Peut-on fonder la libération sur, outre l'amnésie, la désespérance ? Est-il cependant si sûr que cette option serait refusée par tous les syndicats ? s'interrogent encore les auteurs. Certains, ceux-là mêmes qui luttent farouchement pour l'application du droit français, ne sont-ils pas capables de changer de cap, de virer à droite, se chargeant de mettre les Guadeloupéens au travail ? Un consensus flou, sur une vague idée de nation, pourrait alors permettre, en niant toutes les contradictions, de "faire masse" et de faire rentrer tout le monde dans le nouvel ordre.* »

A Pointe-à-Pitre, comme à Cayenne et à Fort-de-France, la référence à la Nouvelle-Calédonie est devenue un leitmotiv du discours

politique. A l'instar de nombreux militants, les syndicalistes de l'UGTG jugent « *très positifs* » les accords récemment conclus, et, en particulier, indique M. Clavier, « *la clause sur la "préférence nationale", accordée aux Canaques, dans le cadre du dispositif de rattrapage* ». En Guyane, l'indépendantiste Maurice Pindard, chef de file du Mouvement pour la décolonisation et l'émancipation sociale (MDES), se réjouit également de l'« *avancée* » calédonienne.

L'expérience de la Guyane, où la majorité des élus des conseils régionaux et généraux – RPR, socialistes et indépendantistes côte à côte – ont adopté, le 27 février, un projet de « *pacte de développement* », participe à l'évidence de cette nouvelle vague consensuelle. L'appartenance des Guyanais à la France « *est devenue une des dimensions de leur identité. Elle n'est pas toute leur identité* », soulignent les signataires du texte. « *Les communautés amérindienne, bushinengé, créole et de récente immigration constituent la société guyanaise dans sa volonté de construire un avenir collectif* », insiste-t-on. Sous quelle forme ? Sur ce point, le pacte de Cayenne reste flou.

FEU de paille ou vrai tour-nant ? « *Nos pères, Césaire, Monnerville, avaient fait le choix de l'intégration. A l'époque, on pensait tout résoudre : l'économique, le politique, l'identitaire, rappelle l'historien Serge Mam-Lam-Fouck. C'était une solution totale, comme le communisme ou l'islamisme.* » Aujourd'hui, l'échec est patent. Non seulement « *le développement n'est pas au rendez-vous* », mais, pire peut-être, « *le fait colonial, qui continue de peser sur nos sociétés, ne nous a pas donné les moyens de prendre en charge notre destin. Il s'y est même opposé.* »

Ce constat désenchanté, qu'on entend à droite comme à gauche, marquerait-il la fin d'un cycle ? A l'instar de son confrère guyanais, le Martiniquais Gilbert Pago en est convaincu. « *Le discours de l'assimilation est aujourd'hui épuisé* », explique-t-il. Le pacte de Cayenne en est peut-être un signe, comme les efforts consensuels qui s'esquissent en Guadeloupe, où, pour la première fois, le Parti communiste guadeloupéen avait rejoint dix autres groupes indépendantistes antillo-guyanais, les 24 et 25 avril, à Pointe-à-Pitre, pour appeler à un boycottage des élections européennes.

Le « *malentendu* » qui s'est progressivement installé entre « *la génération des Victor Sablé, des Emile Maurice, des Paul Symphor* » et les « *nouvelles générations militantes* » n'a cessé de se creuser, souligne M. Pago. La départementalisation de 1946, pas plus que la régionalisation de 1982 n'ont tenu leurs promesses. « *Aimé Césaire n'a fait que des orphelins : il nous a laissés au milieu du gué* », soupire le gaulliste Pierre Petit, maire RPR de Morne-Rouge, dans le nord de la Martinique. « *Il y a eu ce cri césairien, ce cri noir, le cri de l'identité, jette-t-il. Et les gens sont restés accrochés à ce cri, incapables d'aller plus loin.* »

L'indépendance, et après ? « *Il ne faut pas s'attendre à une révolution, au sens positif du terme* », estime le syndicaliste Alex Lollia. Militant du Front d'action des salariés unis de la Guadeloupe (FASUG), M. Lollia ne cache pas son inquiétude devant le risque de « *dérives xénophobes* » et de « *pratiques macoutes* ». La montée du chômage, l'impuissance des partis et des élus locaux, ajoutées à l'aggravation des « *frustrations identitaires* », selon l'expression de M. Mam-Lam-Fouck, tout cela, au fil des mois, pourrait bien déclencher de nouvelles « *explosions de violence* ». L'épuisement du discours assimilationniste, la fin du rêve autonomiste – tombé avec le mur de Berlin –, le coup d'arrêt, enfin, porté à la revendication indépendantiste « *font, qu'au bout du compte, il n'y a plus aucun projet affiché* », analyse M. Lollia. Le nœud de la crise est là, assure-t-il, exprimant un désarroi largement partagé : « *On sent bien qu'on ne peut plus continuer, mais on ne voit pas d'alternative. Le colonialisme, sous ses formes modernes, est usé jusqu'à la corde. Mais personne, au fond, ne veut le faire mourir – parce que tout le monde y trouve son compte.* »

Catherine Simon
Dessin : Gérard Dubois

**PROCHAIN ARTICLE
L'avenir est
dans les marges**

L'ennemi des langues, c'est la langue

par **Henri Meschonnic**

La Charte des langues européennes, sa signature suivie de son rejet, ont été l'occasion d'un beau psychodrame qui montre à quel point à la fois tout ce qui touche à la langue remue d'investissements passionnels et d'absence de pensée, à force de confusions généreusement distribuées chez presque tous les adversaires.

Pas un faux débat, mais un entassement de faux débats. Une division non seulement pour rien, mais parce qu'on ne sait même pas de quoi on parle. On a volé au secours de la nation, pour défendre le français « *ciment unificateur* » contre le spectre du communautarisme. On a réentendu parler des « *patois* » et de la « *langue unique* ». On allait « *balkaniser la France* ». Mais ce n'était qu'en apparence la clarté contre la confusion : la confusion était des deux côtés.

Ce serait si simple, l'*« esprit jacobin centralisateur et réducteur »* contre la diversité et la liberté. La nation contre les régionalismes. Le sécuritaire s'est fixé sur la langue-nation. Deux fantômes l'un contre l'autre. Une égale ignorance. L'idéologie médiologisée l'a emporté sur l'intelligence. Clochemerle, une fois de plus.

On a fait un faux procès à la reconnaissance des langues régionales ou minoritaires. Les articles de la Charte retenus n'enlevaient aucune prérogative au français langue officielle. En faisant comme si c'était le cas, on s'est replié sur une notion archaïque d'unité. Ce qui montre aussi la nationalisation du mot « *peuple* » : le rejet du terme de « *peuple corse* ». Au lieu qu'en réalité l'unité est un multiple interne. Ce qui ne gêne ni en Italie, ni en Espagne, ni aux Etats-Unis. Mais en France, si. On a voulu croire que la pluralité est une atteinte à l'unité, alors que l'unité n'est faite que de pluralité.

Que l'identité soit multiple n'est pas seulement affaire de nombre de locuteurs : sept millions pour l'occitan, un million pour l'alsacien, huit cent mille en breton, deux cent soixante mille au catalan, cent mille au basque (qui a un statut en Espagne qu'il n'a pas en France) et quatre-vingt-cinq mille pour le corse. C'est une affaire non seulement de patrimoine mais de créativité. Et il y avait, de toute façon, des textes de loi, au moins sur le papier, des mini-chartes, en somme, de 1951, 1974, 1981, 1992.

Le mythe démobilisateur de la sécession urbaine

par **Daniel Behar et Renaud Epstein**

ÉVÉNEMENT d'importance sans doute : *Le Monde*, dans son édition du 30 juin, y consacre un dossier complet. Le recouvrement de la fracture urbaine et de la fracture sociale serait avéré. Tels deux continents à la dérive, deux France, deux villes s'éloigneraient l'une de l'autre.

La métaphore de la sécession urbaine, importée des Etats-Unis, est forte et bien dans l'air du temps. Mais quels sont les faits apportés à l'appui de cette thèse ? Les premiers résultats du récent recensement de la population ? Une enquête mesurant l'accroissement des écarts sociaux dans la ville ? Non, simplement le sentiment convergent d'habitants, d'acteurs sociaux et de chercheurs qu'il en est ainsi.

Pourtant, cette convergence d'appréciation butte rapidement sur les facteurs explicatifs qui justifient ce sentiment partagé. Que recouvre alors la montée de ce sentiment de sécession ? Un fait confirmé par la plupart des études locales : si la spécialisation sociale s'accroît aujourd'hui dans nos villes, ce n'est pas tant le fait de la concentration de la pauvreté dans les « *zones urbaines sensibles* », de leur ghettoïsation tant décriée que de la spécialisation toujours plus poussée des quartiers huppés. La ghettoïsation est sans doute en marche, mais davantage par le haut que par le bas.

Pour le reste, la situation est singulièrement plus complexe. Certes, on peut constater une volonté affirmée de nombreux groupes sociaux, jusqu'aux plus modestes, de

Mais le problème majeur, autant de la part des défenseurs de la Charte que de ceux pour qui « *la langue de la République est le français* », me semble une conception étroitement ethnique et communicationnelle de la langue. C'est cette conception inepte de la langue qui fait prendre à un ministre de l'éducation nationale la décision de couper l'enseignement des langues de l'étude de leur littérature. Comme si la langue n'était que de la langue. Ce qui tue les langues.

Car ni l'article 1^{er} ni l'article 2 de la Constitution n'étaient en cause. Pour le premier, une langue égale un peuple ; pour le deuxième (de 1992), il s'agit, avec « *la langue de la République* », de la limite entre la « *vie privée* » et la « *vie publique* ». Or il n'y a pas seulement ici un « *intégrisme jacobin* » contre des régionalismes, il y a d'abord à savoir ce qu'est une langue. Et l'opposition entre le privé et le public n'est pas claire, parce qu'elle est à la fois légitime et insuffisante.

Légitime, pour tout ce qui

Ce serait si simple, « l'esprit jacobin centralisateur et réducteur » contre la diversité et la liberté. La nation contre les régionalismes. Clochemerle, une fois de plus

touche aux actes officiels – et ici, l'acte fondateur n'est pas l'article 2 de la Constitution, mais l'ordonnance de François I^{er} à Villers-Cotterêts en 1539. Longue histoire. De France.

Mais l'opposition est insuffisante, parce qu'elle met indifféremment la culture, et surtout la littérature, dans la « *vie privée* ». Or la littérature déborde infiniment le privé. Elle implique de repenser le langage et les langues. Ici, plus question de langue officielle. Et les rapports aux autres langues sortent de telles limites de pensée – comme, par exemple, le substrat arabe chez les écrivains maghrébins de langue française.

La démagogie est alors aussi pernicieuse que la « *vision intégriste* ». Un ancien ministre de l'éducation nationale (encore !) déclarait que « *les langues de nos régions, le basque, le breton, le béarnais, l'occitan, le corse, le gascon, l'alsacien, le créole ont le droit à l'existence. C'est le même combat que la défense du français contre*

l'anglais » (François Bayrou, *Le Monde* du 19 juin). Et il souhaitait une « *modification de la Constitution* ». Position à pièges multiples : une « *défense* » passéiste, académique ; une politique culturelle du français à l'étranger disséminant ses moyens au lieu de les concentrer, une mauvaise attitude envers l'enseignement en France des langues dites mineures, et surtout de l'incompréhension du lien *vital* entre langue et littérature dans l'enseignement des langues. Plus une défense pour rien car ce « *droit* » n'était pas en cause.

De sorte que l'ennemi du français n'est nullement l'anglais, mais l'inculture, à tous les niveaux, du langage et des langues, y compris le français. D'où ne reste qu'une attitude politicienne, qui ne peut donc plus faire que de la mauvaise politique.

On ne sauve pas non plus les langues comme on sauve des espèces animales ou végétales. Comparaison boiteuse avec l'écologie. Justement parce qu'il y a en

Ce serait si simple, « l'esprit jacobin centralisateur et réducteur » contre la diversité et la liberté. La nation contre les régionalismes. Clochemerle, une fois de plus

elles des spécificités qui imposent de ne plus confondre l'universel et l'universalisation (du modèle occidental) : les « *soixante-quinze* » langues retenues ne peuvent pas être le « *patrimoine culturel de la France, et donc de l'Europe* » (Catherine Trautmann, *Libération*, 14 mai) – l'Europe, en Polynésie ? – car c'est justement alors confondre l'universel, toujours spécifique, et l'universalisation (naïvement néo-colonialiste).

Le cas du breton montre, à sa manière, combien il est insuffisant de le « *défendre* » comme « *patri-moine* », et même contre sa réduction territoriale. Et combien une langue est aussi autre chose qu'une langue. Car il entre dans sa revendication un travail de deuil non fait, non reconnu, justement au nom de la République une et indivisible : le non-oubli de la guerre de Vendée (on l'a bien vu lors du bicentenaire de la Révolution) et le ressentiment du drame spécifique de 1914-1918, d'une surmortalité par ignorance de la langue natio-

nale. Travail de deuil qui ne pourrait se faire que si, comme pour ce qui a été fait à l'égard de Vichy et les juifs, la République reconnaissait son injustice.

Des écrivains, une fois de plus, ont volé au secours du « *chef-d'œuvre en péril* » que serait la langue française : rien ne réussit mieux que le blocage de la pensée pour faire bloc. Rivarol avec nous. Jean-Marie Rouart (*Le Figaro*, 24 juin) : « *Cette langue incomparable, dont Rivarol, dans son Discours sur l'universalité de la langue française, a montré le génie, est en elle-même un chef-d'œuvre en péril et une lumière par sa subtilité, sa clarté, sa beauté, elle a donné naissance à des œuvres universelles. Au moment où cette langue est abâtardie par des expressions anglo-saxonnes, c'était prendre le risque de la miner de l'intérieur que de la mettre en concurrence avec des dialectes et des parlers régionaux.* »

Mais c'est cet amas de clichés-sottises, cette absence indécente de génie qui ruine l'objet de son culte. Car ce n'est pas la langue, avec ses qualités prétendues (et qu'elle serait seule à avoir), qui a « *donné naissance* » aux œuvres. C'est l'inverse : ce sont les œuvres qui ont fait de la langue, de toute langue, ce qu'elle est. Et c'est à la langue qu'on attribue les qualités des œuvres. Qualités qui se trouvent, diversement, dans toutes les langues. Et qui, de plus, ne sont pas le fait de la langue, mais du discours. De systèmes de discours.

Quant à un pseudo-abâtardissement par les mots anglais, depuis le XVIII^e siècle, où commencent à entrer des mots anglais (avant, c'était de l'italien, de l'espagnol et d'autres), le français en sort toujours aussi vivace. Toutes ces criaileries pour rien. Aussi peu de sens de l'histoire que de sens du langage. Pourquoi les écrivains sont-ils si ridicules ? Ils devraient savoir, eux, ce qu'est le langage. Eh bien non.

Il faudra bien finir par comprendre qu'on ne peut pas à la fois vouloir la francophonie, la pluralité interne et externe du français, qui est sa vitalité (et les occitanistes universalistes de Toulouse, qui font chaque année la Fête des langues, le montrent bien), et rester accroché à Rivarol.

Henri Meschonnic est professeur émérite de linguistique à l'université Paris-VIII.

« quota de HLM à Neuilly »): Cette incantation, qui se heurte à la fois aux stratégies résidentielles des ménages et à l'incapacité politique de l'Etat à jouer les gendarmes face aux villes, est d'autant plus inefficace qu'elle amplifie la stigmatisation du logement social dans son ensemble.

Face à des aspirations sociales apparemment contradictoires (être entre soi et disposer de lieux de mixité), il faut probablement davantage agir sur les causes de l'évitément social : réduire, par des réglemets d'urbanisme appropriés, la tendance à la privatisation des quartiers huppés ; limiter – à l'encontre des dispositions actuelles – la construction neuve périphérique ; renforcer l'accessibilité et la mixité des espaces publics qui, au centre comme à la périphérie, font la ville ; sortir d'un combat impossible contre la ségrégation scolaire localisée pour traiter de la question des parcours et de l'orientation à l'intérieur du système...

Faute de s'engager sur ces pistes, en mettant en avant l'inélucltabilité de la sécession urbaine, on désespère les pauvres, on renforce les classes moyennes dans leur conviction d'une nécessaire mise à distance et on confirme auprès de la société et de ses représentants que la lutte contre la fracture sociale ne peut relever que de l'ordre du discours sans lendemain.

Daniel Behar est enseignant à l'Institut d'urbanisme de Paris (université Paris-XII). Renaud Epstein et lui sont consultants à la coopérative Acadie.

Partez, briseurs d'unité !

par **Danièle Sallenave**

Je ne trouve pas du meilleur goût l'intervention de Daniel Cohn-Bendit suggérant à Jean-Pierre Chevènement de prendre une retraite anticipée du fait de l'accident cérébral dont il a été victime il y a un an. Mais je serais cependant tentée de conseiller à l'actuel gouvernement de la gauche « plurielle » une retraite bien méritée, eu égard aux nombreux accidents circulatoires qui ont affecté le lobe républicain de son cerveau collectif.

Si l'on observe attentivement l'action menée par la gauche au pouvoir en France ces dernières années – sans même parler de sa stratégie de liquidation de l'école républicaine –, il apparaît avec une évidence criante que sa politique est dominée par une attaque constante, frontale, résolue, contre tout ce qui, dans les institutions de la France, porte trace d'unité nationale, d'indivisibilité républicaine et de laïcité. A moins d'un an d'intervalle, deux révisions de la Constitution ont été demandées dans ce sens et une déjà obtenue. La première, prétendument nécessaire à une juste représentation des femmes dans la vie publique. L'autre consistant dans l'adjonction à la Constitution d'un article permettant l'application de la Charte européenne des langues régionales.

La signature de cette charte par la France répond-elle à une exigence de justice, comme c'est le cas pour certaines nations non unifiées linguistiquement, ou pour d'importantes minorités linguistiques discriminées ? A l'évidence non : aucune langue régionale ne peut se présenter en France comme minorité linguistique discriminée. On ne compte plus les radios, publications en langues régionales ou locales, les groupes de rap breton et de hip-hop basco-béarnais...

Et pourtant, qu'on le veuille ou non, la France est linguistiquement unifiée depuis un siècle. Sans doute est-il normal que tout Français qui le souhaite puisse se consacrer à l'étude et à la pratique de sa langue régionale – en admettant qu'il en ait une –, mais il semble absurde, parce que totalement injustifié, qu'on décide de traduire le code civil en breton ou en basque. En effet, quel Français a besoin aujourd'hui de se faire assister d'un interprète lorsqu'il est convoqué au tribunal ? Qu'on traduise alors le corps des lois en arabe : il y a en France des hommes, et plus encore des femmes, dont c'est véritablement la seule langue.

Quant à prétendre qu'il est urgent de mettre au point un enseignement officiel des langues régionales, c'est oublier l'existence des options de breton, basque, alsacien, corse, etc., au baccalauréat – au moment même, du reste, où le russe et l'italien sont en voie de disparition ! Au moment même où l'école n'est même plus capable d'enseigner correctement le français aux enfants, puisque selon les statistiques publiées par la direction de l'évaluation, 20 % des enfants qui entrent en sixième ne lisent pas correctement !

Dans les débuts de la III^e République, c'est un fait, l'école n'a pas eu la main légère lorsqu'il s'est agi d'enseigner le français à tous les enfants pour parfaire l'unité nationale. Mais ce mal irréparable causé aux langues régionales s'est aussi payé d'un progrès indéniable en matière de justice, d'émancipation, de liberté individuelle. C'est pourquoi j'aimerais faire entendre aujourd'hui une autre voix que celle de l'assentiment bélant aux beautés des danses basques et des pardons bretons : la voix des hommes et des femmes

AU COURRIER DU « MONDE »

VOCABULAIRE IMPUR

A force d'utiliser les termes « purification » ou « nettoyage » ethnique, les journalistes qui emploient ce vocabulaire sans guillemets entendent-ils par là que les épurés étaient impurs et les nettoyés sales ? Et puisqu'il s'agit d'une véritable élimination, malheureusement souvent génocidaire, ou d'une expulsion comme on dit d'un corps étranger, pourquoi ne pas employer des termes exacts et vraiment qualifiants ? (...)
Jean-Loup Accard
Paris

pour qui l'apprentissage de la langue française a été le début d'une existence libre, l'arrachement à l'obscurantisme, à des modèles culturels ou à des pratiques religieuses étouffants.

Notre vision des « langues » et des « cultures » régionales, aseptisée, baigne dans la naïse brume des bons sentiments écolo-folkloriques et se nourrit d'images d'un passé revisité, dont on a gommé toutes les formes insupportables de soumission à un ordre politique et religieux. Qu'on les étudie, qu'on se consacre à leur réveil, cela peut être un objectif personnel. National, non. En proposant aux jeunes générations un retour à des langues qui n'ont survécu que dans des formes parlées, pour l'essentiel privées de l'indispensable passage à la maturité que donne la forme écrite, littéraire, philosophique, croit-on sérieusement leur offrir un avenir de travail, d'insertion sociale, de pensée ?

Ne pas accepter une révision de la Constitution pour y faire entrer les langues régionales au même rang que la langue française, cela ne signifie pas les interdire, ou projeter leur éradication. Dans leur outrance, c'est tout juste si les partisans de la révision, confondant du reste langues régionales françaises et langues issues de l'immigration, ne nous accusent pas de génocide culturel !

Ce n'est pas davantage vouloir écraser les « *différences culturelles* » sous le rouleau compresseur du « *centralisme jacobin* » – cette bête noire des Verts ! C'est s'opposer à une division de la communauté nationale, qui est une « *communauté de citoyens* » (selon l'heureuse expression de Dominique Schnapper) et non pas une juxtaposition de groupes, ethniques, linguistiques, religieux. Préconiser l'entrée – ou plutôt le retour – officielle des régions, des langues sur la scène publique, c'est forcer le droit français à se mettre à l'heure du communautarisme et du différentialisme. C'est rompre avec l'idée de laïcité, qui ne s'oppose pas seulement à l'influence des partis cléricaux dans la vie politique, mais à la constitution de groupes d'intérêts.

Ne laissons pas une gauche autoproclamée continuer de ruiner l'héritage de la Révolution française et de la République

Au lendemain d'une Gay Pride où certains mouvements homosexuels ont affirmé une fois encore publiquement que le « *communautarisme* » est la seule défense contre l'homophobie, et la « *discrimination positive* » le seul remède aux discriminations, on voit bien que le différentialisme juridique est en passe de bouleverser totalement notre droit et nos institutions.

Rien ne nous est plus cher que la conquête et la défense de l'égalité des droits pour tous et pour chacun. Mais, femmes, devons-nous pour les obtenir et les faire respecter nous identifier à une « *spécificité* » féminine porteuse de valeurs et de droits, communiant dans un idéal d'accomplissement maternel ? Basques, passer pour traîtres si nous nous refusons à parler « notre » langue ? Nés dans une famille juive, catholique ou musulmane, pourrions-nous encore longtemps proclamer notre droit de choisir librement notre vie, non de répéter celle de notre groupe, de notre communauté, de notre ethnicité ?

Ne laissons pas une gauche prétendue nous mener là où les principes de la gauche devraient lui interdire d'aller. Ne laissons pas une gauche autoproclamée continuer de ruiner l'héritage de la Révolution française et de la République.

Démission !

Danièle Sallenave est écrivain.

Opération « mains propres » sélective au Liban

CERTAINS y voient le début d'une opération salubre qui augure, si elle est menée à son terme, d'un bon mandat présidentiel et, éventuellement, d'une III^e République au Liban. D'autres considèrent, au contraire, qu'un système inquisitorial partiel et partiel s'installe, dont les militaires, forts de l'accession de l'un des leurs à la présidence de la République, tirent les ficelles dans l'ombre. Bref, la lutte contre la corruption, dont le Liban est le théâtre depuis quelques mois, témoigne du réel malaise qui s'est instauré dans le pays.

Chahé Barsoumian, ministre du pétrole dans le gouvernement de l'ancien premier ministre, Rafic Hariri, est sous les verrous, en attente de jugement; il est accusé d'avoir détourné à son profit la vente de résidus pétroliers. L'ancien directeur des antiquités, Camille Asmar, est en garde à vue depuis fin avril, accusé de corruption et d'avoir fait construire sa maison avec d'anciennes pierres. Son interpellation s'est faite dans le cadre d'une enquête aussi brusque qu'étendue sur des vols ou acquisitions d'objets ayant une valeur historique. L'ancien directeur du port de Beyrouth, Mouhib Itani, est lui aussi en état d'arrestation préventive. Des hauts fonctionnaires ont été interrogés par les juges et certains placés en détention préventive, toujours dans le cadre d'enquêtes pour prévarication, détournements de fonds, abus de confiance, etc. Dans presque tous les cas, un battage médiatique a été organisé autour de ces affaires, au point que c'est par la presse que certains interpellés ont appris qu'ils le seraient.

Inédite au pays du Cèdre où la corruption est monnaie courante depuis des lustres, l'opération « mains propres » n'a en soi rien que de très louable. Elle est portée au crédit – ou au débit – du nouveau président de la République, Emile Lahoud, non seulement parce que lui-même est considéré comme étant au-dessus de tout soupçon en la matière, mais aussi parce que le premier ministre, Sélim El Hoss, et son gouvernement, quelle que soit par ailleurs leur probité, ne font guère le poids politiquement.

HARCÈLEMENT DE PROCHES DE M. HARIRI

De nombreux parlementaires se félicitent de l'initiative présidentielle, qu'ils soient indépendants ou qu'ils représentent des partis aussi différents que le Hezbollah ou le Parti syrien national social (PSNS), par exemple. « *L'initiative présidentielle tire son importance du fait qu'aucun ministre, fonctionnaire ou simple citoyen ne se sentira plus à l'abri de poursuites* », estime Ghassan El Achkar, député du PSNS. « *Nous avons été les premiers à dénoncer le gaspillage, le népotisme et la corruption, renchérit Mohamad Fneiche, l'un des neuf députés du Hezbollah. Nous avons confiance dans la personne du président de la République qui, en tant que commandant en chef, a joué un rôle remarquable dans la reconstruction de l'armée, et dans celle du premier ministre.* »

Ces mêmes parlementaires admettent toutefois que des « abus » sont commis, du fait, disent-ils, de la nouveauté de la pratique. « *Il est pratiquement inévitable, alors que nous sommes au début de l'affaire, que le climat soit celui d'un quasi-tribunal militaire, qu'il y ait des fautes, des excès et une certaine inégalité de traitement*, juge M. El Achkar. *Le problème tient au fait qu'une pratique nouvelle est lancée avec des instruments périmés. De nouveaux mécanismes seront créés avec le temps. L'essentiel est que la lutte contre la corruption soit institutionnalisée et que ce ne soit pas une vague passagère.* »

Mais Karim Pakradouni, numéro deux du parti El Kataeb, déplore que la traduction première du projet d'instauration d'un Etat de droit ait été la mise en place d'un « Etat des juges ». « *Un Etat de droit, plaide-t-il, passe d'abord par la création des institutions correspondantes, et la réforme de l'Etat aurait dû commencer par la réforme de la justice.* » A l'en croire, un bon projet de réforme a été élaboré par le ministre de la justice, mais il n'a pas encore été soumis au Parlement. En at-

tendant, les juges abuseraient de leur pouvoir.

M. Pakradouni, qui est juriste, ajoute : « *Une lutte contre la corruption sans développement économique et sans projet de réforme globale du système laisse auprès des gens l'impression d'un projet sans avenir. Le président Lahoud a des idées mais elles n'ont pas été concrétisées dans la pratique et le gouvernement n'est pas à la hauteur. La dette nationale est certes de 18 milliards de dollars, mais ces 18 milliards, il faut savoir les réduire ou les transformer! Au train où vont les choses, les 18 milliards risquent de devenir 20. Et puis, entre la dette et Israël, le pays a besoin d'un gouvernement et d'un projet politique.* »

Pour nombre de Libanais, ce sont les responsables militaires entourant M. Lahoud qui gèrent aujourd'hui, dans l'ombre, le pays. Ce sont eux, disent-ils, qui sont à l'origine de la mutation du juge Ahmad Takiedine – celui-ci a refusé de faire mettre en prison d'anciens ministres du gouvernement de M. Hariri. Ce seraient également eux qui seraient à l'origine de critiques au vitriol, diffamatoires et calomnieuses, publiées par l'Agence nationale d'information contre l'ancien ministre Walid Joublatt et contre M. Hariri. La dite agence officielle les a attribuées à des

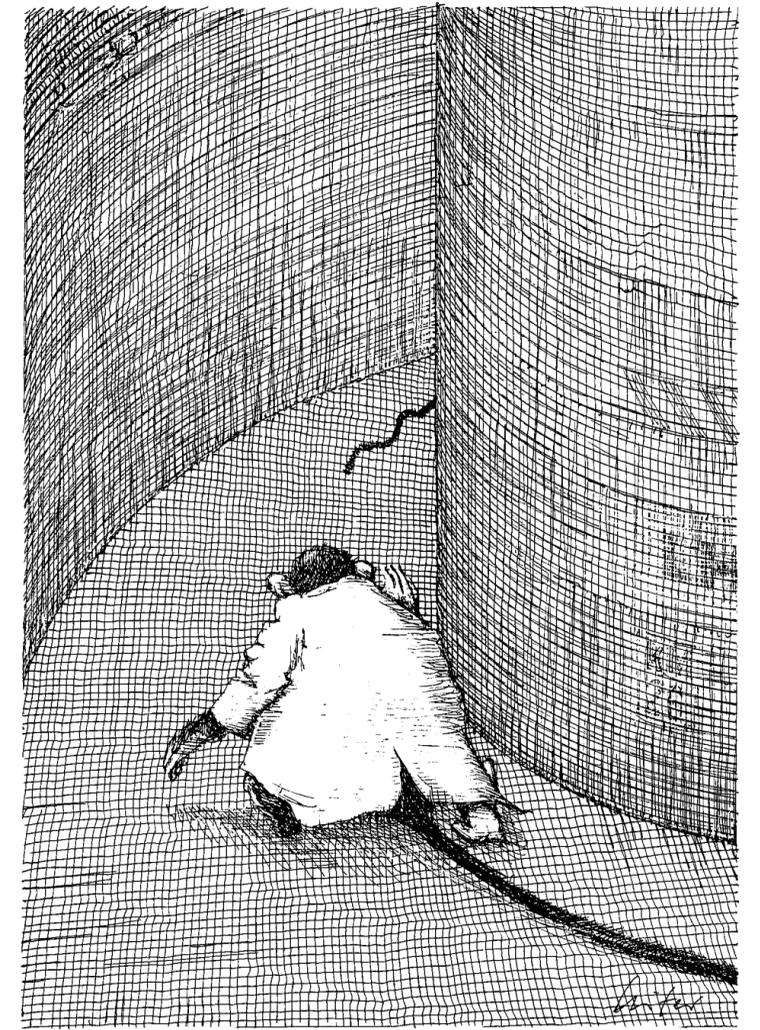
sources « ministérielles », mais le gouvernement a démenti en être l'auteur.

Le fait est que ce sont principalement les collaborateurs de M. Hariri qui sont dans le collimateur de la justice. Ce qui donne à l'opération « mains propres » des allures de règlement de comptes, d'autant que l'ancien premier ministre, sur lequel M. Lahoud avait porté son premier choix pour former un gouvernement, s'était récusé. Les relations entre les deux hommes n'étaient déjà pas excellentes lorsque l'actuel chef de l'Etat était commandant en chef de l'armée.

Pour expliquer le harcèlement de membres de l'entourage de M. Hariri, certains parlementaires de la mouvance présidentielle affirment qu'il fallait bien que la lutte contre la corruption commençât par le passé le plus récent, avant de remonter dans le temps. M. Lahoud, selon eux, est déterminé à aller jusqu'au bout. Nombre de Libanais restent toutefois sceptiques, dans la mesure où, selon le commentateur d'un député qui préfère garder l'anonymat, les enquêtes ne pourront remonter aussi haut qu'il le faudrait.

Mouna Naim

Recherche par Martial Leiter



L'âme numérique des objets

Suite de la première page

Actuellement, les ordinateurs se distinguent par leur contenu, c'est-à-dire les différents logiciels (bureautique, jeux, éducation, Internet...) dont ils sont équipés et les données personnelles de l'utilisateur qu'ils conservent dans une mémoire de plus en plus éphémère. Les modèles portables accentuent encore le potentiel d'appropriation de l'objet. Néanmoins et paradoxalement, l'informatique elle-même, de par sa nature abstraite, n'est pas la mieux placée pour illustrer pleinement le degré de personnalisation qu'offre le numérique.

L'évolution de l'habillement se révèle plus probante. Au-delà même du sur-mesure qui se développe via Internet, l'industrie textile se prépare à offrir des vêtements uniques dans la mesure où le choix de la coupe, du tissu et des motifs imprimés seront réalisés par les clients eux-mêmes. Il n'est pas absurde d'imaginer, à moyen terme, des boutiques de mode calquées sur le modèle des magasins de photo et équipés d'une imprimante sur tissu.

De quoi réaliser, dans un délai très court, une robe, une chemise ou un maillot de bain unique, reflet fidèle de la personnalité de son acquéreur.

Sans attendre ce degré d'individualisation, les technologies de traitement numérique du son et de la vidéo ouvrent des perspectives de même nature. Ainsi, le MP 3, logiciel de compression de la musique, permet de créer des CD audio contenant plus de dix heures de morceaux de musique choisie. Par rapport à la cassette, ce nouveau système apporte une qualité sonore et une capacité d'enregistrement incomparable, ouvrant la porte à la création de discothèques individuelles. Même processus avec la télévision personnelle. Le recours à un disque dur d'ordinateur pour stocker les émissions permettra aux téléspectateurs de s'affranchir de la grille de programmes imposée par les chaînes. Par exemple, en sautant les écrans publicitaires.

Avec le livre électronique, la rupture s'annonce encore plus flagrante. L'inventeur de l'encre électronique, Joseph Jacobsen, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), estime que, d'ici environ cinq ans, apparaîtra ce qu'il qualifie de « *livre unique* » ou de « *dernier livre* ». Il s'agit d'un ouvrage de plusieurs centaines de pages, de taille et de poids identiques à ceux de son homologue en papier ordinaire, pouvant contenir la totalité des livres d'une

vie. Avec les annotations du lecteur et, même, ses écrits. Sans parler des images et, à terme, de vidéo intégrée aux textes... Une bibliothèque entière concentrée dans un seul ouvrage transportable à loisir. Avant d'en arriver là, Joseph Jacobsen imagine des livres composés en fonction des demandes du lecteur et rassemblant, par exemple, l'ensemble des textes concernant l'un de ses centres d'intérêt. Là encore point la notion de livre personnel.

RECENTRAGE SUR L'INDIVIDU

Un tel recentrage sur l'individu au détriment du collectif pose de multiples questions. Industrielles d'abord. Les entreprises concernées par cette évolution technique devront se transformer pour s'adapter au nouveau mode de consommation de leur production. De l'édition de musique et de livres à l'imprimerie en passant par la télévision, le cinéma, le textile.

Face à ce choc numérique, les industriels ne seront pas désarmés. Ainsi, la publicité, bousculée d'un côté par la nouvelle liberté des téléspectateurs, se rattrapera de l'autre grâce aux puissants moyens de ciblage que leur offre le commerce électronique sur Internet. Là, les consommateurs peuvent être suivis à la trace et chacun de leurs actes être analysé pour connaître leurs goûts, leurs habitudes et... leurs faiblesses. Une fois de plus, la technologie numérique rompt avec l'ap-

proximation du général, incarnée par le recours aux sondages, pour atteindre la précision ultime de l'individu.

Sur le plan sociologique, l'apparition de ces objets et de ces techniques personnalisées pourra être interprétée comme un signe supplémentaire d'évolution vers un individualisme forcé. En réalité, la technologie ne semble pas répondre à une véritable demande des consommateurs. Les ingénieurs suivent plutôt une logique interne simpliste qui les pousse à réaliser les avancées que le progrès technique rend possibles. Le succès du téléphone portable leur donne aujourd'hui raison. D'ici peu, le poste fixe, domestique ou public, fera figure d'antiquité. Chacun aura son appareil et son numéro personnel, attribué de façon aussi individuelle que l'immatriculation de la Sécurité sociale.

La panoplie de l'homme moderne promet donc de s'étoffer sans cesse. Bardé d'une électronique numérique qui finira par se fondre dans ses vêtements, il disposera de moyens très puissants pour communiquer, se cultiver, travailler et se distraire tout en affirmant sa personnalité. Mais il ne pourra dilater le temps. Assiégé par les technologies de l'information, il ne rêvera peut-être plus qu'à s'en libérer. A retrouver le silence de la nudité.

Michel Alberganti

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Europe, patrie des droits de l'homme

LA France condamnée pour torture ? On aurait aimé qu'une telle éventualité soit du domaine de l'impossible. Et pourtant, une affaire en attente devant la Cour européenne des droits de l'homme pourrait bien valoir, dans les jours à venir, au pays qui se flatte d'être la patrie des droits de l'homme, de devenir le deuxième Etat relevant de cette instance à être marqué, après la Turquie, par cette infamie. L'arrêt de la cour d'appel de Versailles, rendu jeudi 1^{er} juillet sur ce même dossier, reconnaît que cinq policiers du commissariat de Bobigny se sont livrés à des faits « *d'une exceptionnelle gravité* », à des « *traitements dégradants* » envers deux trafiquants de drogue qu'ils avaient placés en garde à vue en novembre 1991.

Cette affaire est tristement révélatrice des dysfonctionnements de la justice et surtout de la police. Huit ans pour que soient jugés de tels délits, c'est incontestablement une atteinte à la Convention européenne des droits de l'homme, qui reconnaît que chacun doit pouvoir bénéficier d'un procès, qu'il soit plaignant ou accusé, dans « *un délai raisonnable* ». Mais les juges, dès qu'il s'agit de contrôler les pratiques des policiers, sont mal à l'aise : ils ont trop besoin d'eux pendant l'instruction des dossiers pour prendre à rebrousse-poil un corps de fonctionnaires très sensible. La réaction de colère des syndicats de policiers lors de la sévère condamnation prononcée en première instance l'a montré.

La police ne supporte pas que sa

marge de manœuvre soit limitée pendant la garde à vue. Au nom de l'efficacité, elle tient à ce que personne ne vienne surveiller, à l'exception des procureurs qui n'en ont guère le temps, comment elle se comporte avec ceux qu'elle soupçonne pendant les quarante-huit heures dont elle dispose – délai doublé notamment dans les affaires de terrorisme et de trafic de drogue – avant de devoir les présenter à un juge d'instruction. La France est ainsi un des rares pays démocratiques où une personne peut être soumise, pendant de longues heures, à la pression policière sans l'assistance d'un avocat. Il y a là, pour le moins, une anomalie qui aurait dû, depuis longtemps, mobiliser tous les défenseurs des droits de l'homme et une gauche qui assure que la protection des libertés continue à la différencier de la droite.

La gauche mitterrandienne a pourtant attendu la fin de son règne pour faire voter, en novembre 1992, une loi imposant la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue à partir du 1^{er} janvier 1994. Cette réforme, engagée par Michel Vauzelle, a été supprimée par Pierre Méhaignerie dès l'arrivée d'Edouard Balladur à Matignon. Elisabeth Guigou l'a reprise à son compte dans son projet sur la présomption d'innocence. Il faut espérer qu'il n'y aura plus de marche arrière. La France doit prouver qu'elle protège les droits de l'homme d'elle-même. Et pas seulement sous la pression de l'Europe.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhonnau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA **Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Haute Cour a terminé ses travaux

APRÈS quatre ans de travaux lents et discontinus, la Haute Cour de justice a fermé ses portes. Cinquante-huit arrêts en composent le bilan, dont dix-huit de mort – trois exécutés (Joseph Darnand, Pierre Laval et Fernand Brinon), cinq commués et dix rendus par contumace.

Passonné au début, lorsqu'il s'agissait de l'ex-maréchal Pétain, de Pierre Laval ou de Joseph Darnand, le public devait peu à peu se lasser de ces procès tellement semblables les uns aux autres... Et, tandis que la Haute Cour devenait de plus en plus lente, l'optique de 1944 changeait, d'une part à l'égard d'une juridiction d'exception qui, normale à la Libération, étonnait en 1949, d'autre part quant à la notion même de « collaboration », dans laquelle on admet aujourd'hui des nuances qu'on n'y voyait pas au sortir de l'Occupation.

(3-4 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Bercy approuve « l'attitude courageuse » de M. Trichet dans la bataille SG-Paribas-BNP

Les pouvoirs publics autorisent la surenchère de la Société générale

Le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) a autorisé, jeudi 1^{er} juillet, la surenchère de la Société générale

Quelques heures seulement après que la BNP eut relevé ses offres sur la Société générale et Paribas, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) a autorisé, jeudi soir 1^{er} juillet, la surenchère de la Société générale (SG) sur Paribas. Cette décision a été prise « compte tenu de l'ensemble des informations fournies et des engagements souscrits par celle-ci ». Le comité aurait obtenu par écrit, de Daniel Bouton, le président de la Société générale, l'assurance que SG-Paribas respecterait dans tous les cas de figure un ratio de solvabilité financière « tier one » au minimum de 7 %.

L'autorité chargée de veiller au système bancaire français a toutefois rappelé que « toute réduction du montant du capital d'un établissement de crédit, non motivée par des pertes, est soumise à son autorisation préalable ». Or la nouvelle offre de la Société générale prévoit de mettre en place un programme de rachat de titres d'un montant maximal de 2,5 milliards d'euros. Cette manœuvre financière, qui augmentera mécaniquement le bénéfice par action du nouvel ensemble, est censée faire pencher les actionnaires de Paribas en faveur de SG. Le Cecei examinera « le moment venu » cette opération et « appréciera si cette opération peut être alors autorisée ».

Le Cecei a d'autre part entendu le rapport de son président, Jean-Claude Trichet, également gouverneur de la Banque de France, sur les discussions qu'il a menées entre les présidents des trois banques

pendant près d'une semaine. Ces négociations se sont conclues par un échec, mais M. Trichet a constaté « que les trois établissements et leurs présidents avaient recherché avec sincérité et professionnalisme les voies d'une solution consensuelle ».

NEUTRALITÉ

A Bercy, dont un des représentants, Jean Lemierre, directeur du Trésor, est membre du comité, on « prend acte de la volonté des trois dirigeants de banque de s'en remettre au marché ». On approuve l'attitude « courageuse du gouverneur, qui a donné une chance à la négociation ». Dans plusieurs déclarations, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, avait indiqué qu'il avait fait le choix de la neutralité depuis le début des hostilités mais pas de l'indifférence. « Il est légitime que les pouvoirs publics conti-

Tarifification bancaire : négociations en septembre

Le comité consultatif des usagers des services bancaires, mis en place l'automne dernier à la demande des pouvoirs publics et qui regroupe notamment banquiers et associations de consommateurs, vient d'achever son étape exploratoire, a indiqué jeudi 1^{er} juillet son président, Benoît Jolivet. Ce comité planche sur la tarification bancaire et doit traiter de la fameuse exception française du « ni-ni » (ni tarification des chèques, ni rémunération des comptes de dépôts).

Les négociations à proprement parler débuteront le 15 septembre. Il s'agit de « faire évoluer la doctrine de facturation dans son ensemble », qui ne se limite pas à la problématique des chèquiers et des comptes courants, ni aux frais bancaires liés au passage à l'euro, ont souligné les représentants des banques et des associations de consommateurs. La définition d'un service bancaire de base minimal sera au centre des discussions. Ces mesures ne seront pas appliquées avant l'an 2000.

neulent de surveiller le déroulement d'opérations qui ont des conséquences réelles sur le système bancaire », souligne t-on à Bercy.

Le rôle des pouvoirs publics n'est pas terminé. Les autorisations délivrées par le Cecei ne l'ont été qu'à condition que les initiateurs des offres « obtiennent le contrôle à au moins 50,01 % des banques objets des OPE ». Si ce n'était pas le cas, les protagonistes qui souhaiteraient acquiescer des participations minoritaires devraient passer sous les fourches Caudines du comité et se remettre autour d'une table pour examiner des « solutions industrielles claires et concertées », insiste le Cecei. En attendant, l'autorité bancaire se prononcera mercredi 7 juillet en fin d'après-midi sur les nouvelles offres de la BNP et ses conséquences sur la solidité financière de l'établissement.

Jeudi, les investisseurs ont accueilli de façon tempérée les suren-

nalisme » dont ont fait preuve les trois présidents de banque pendant les négociations, qui se sont conclues par un échec.

chères de la banque dirigée par Michel Pébereau. Les cotations des trois établissements, qui avaient été suspendues à l'annonce des nouvelles offres, ont repris à 14 heures. Les actions Société générale et Paribas ont clôturé respectivement sur un gain de 2,63 % et de 3,04 %, tandis que celle de la BNP terminait en baisse de 1,73 %.

A la BNP, on se félicitait de la réaction des marchés et on interprétait le comportement des titres bancaires comme un nouvelle preuve du soutien des investisseurs au projet SBR. Mais d'autres observateurs se montraient plus prudents. « Si la baisse du titre BNP est normale dans le cas d'une opération de ce type, il est en revanche plus curieux que l'action Paribas et celle de la Société générale ne soient pas alignées sur les cours théoriques qui ressortent des offres de la BNP », jugeait un analyste d'une banque d'affaires américaine.

Pour Robert Boublil de la société de Bourse Wargny les surenchères de la BNP sont « bien calibrées ». Sur la base des cours de clôture aux 30 jours, l'offre représente une prime de 6,6 % par rapport au cours de la Société générale et de 14,8 % par rapport au cours de Paribas. « La banque reprend la tête, mais ces nouvelles offres soulignent le caractère offensif et hostile de la démarché de M. Pébereau, ce qui fragilise son projet aux yeux des investisseurs qui aiment les entreprises dont le management est solide », estime toutefois M. Boublil.

Joël Morio

A la RATP, les 35 heures créeront 500 emplois

LES SYNDICATS de la RATP devaient signer, vendredi 2 juillet, un protocole dénommé « principes communs pour la négociation : temps de travail et création d'emplois ». La CGT devrait, à cette occasion, afficher ses divisions. Vendredi matin, deux syndicats CGT étaient sûrs de signer : la CGT-Bus et le GISO (Ouvriers). La direction espérait également la signature de la CGT-Maîtrise. Les signataires pensent que ce texte « va permettre l'ouverture de négociations au niveau des métiers, même si l'accord-cadre ne donne pas toute satisfaction ». La CGT-Cadre et la CGT RER-Métro, en revanche, ne signeront pas, estimant que le protocole soumis à la signature ne correspond pas

à leurs vœux. Ces syndicats souhaitent en effet que cet accord sur la RTT permette la création de 4 000 emplois alors que le protocole ne prévoit « que » la création de 1 200 emplois à l'horizon 2001 qui, de plus, seront financés « à 100 % par les agents de la RATP puisés l'entreprise n'entre pas dans le cadre des aides gouvernementales prévues par la loi Aubry ». En fait, 500 de ces nouveaux emplois directement liés à la réduction du temps de travail (RTT) seraient financées par la modération salariale tandis que 700 autres proviendraient du développement de l'entreprise.

Déjà, en 1996, lors de la signature du protocole d'accord d'insertion des jeunes dans le

monde du travail, un seul des cinq syndicats cégétistes (CGT-GISO) avait été signataire.

Les indépendants et FO ont également décidé de ne pas signer ce texte dont les grandes lignes avaient été arrêtées lors d'une réunion organisée le 20 mai. La CFDT, les autonomes et la CGC devaient, en revanche, apporter leur signature. Ce texte établit des règles pour des négociations décentralisées par métier, tout en fixant quelques principes généraux sur les 35 heures à la RATP. Un accord final, synthétisant le résultat des négociations par métier, doit intervenir ultérieurement.

François Bostnavaron

Framatome étudie un réacteur pour brûler le plutonium des missiles

QUINZE JOURS après la réunion du G 8 à Cologne, où les dirigeants des pays industrialisés ont rappelé leur volonté d'éliminer le plutonium issu des armes nucléaires, trois industriels - l'américain General Atomics, les français Framatome et le japonais Fuji Electric - ont présenté, le 1^{er} juillet, l'avancement de leurs travaux sur un futur réacteur nucléaire conçu à cet effet.

Soutenu par le DOE et Minatom, les ministères de l'énergie américain et russe, le GT-MHR (Gas Turbine-Modular Helium Reactor) est né d'une double volonté : détruire le plutonium de l'ex-Union soviétique et produire une énergie compétitive à partir d'un petit réacteur d'une puissance de 300 mégawatts. Ce programme initié par l'américain General Atomics et Minatom en 1993, auquel se sont ralliés les deux groupes français et japonais en 1996 et 1997, entre dans une nouvelle phase d'étude qui débouchera sur la conception détaillée du futur réacteur.

CHAUFFAGE URBAIN

La construction d'un prototype, implanté à Tomsk, en Sibérie, est prévue à l'horizon 2010. Fonctionnant au plutonium provenant du démantèlement des missiles, il fournirait de l'électricité et alimenterait un réseau de chauffage urbain. Si les sept années d'études nécessiteront 320 millions de dollars d'investissement jusqu'en 2002, la construction de la tête de série est évaluée, selon les Russes,

à 400 millions de dollars.

Durant deux jours, entre le 28 et le 30 juin, les différents partenaires se sont réunis à Paris et ont « conclu à la poursuite favorable du projet » de ce réacteur dévoreur de plutonium. Pourtant, par le passé, des prototypes fonctionnant à haute température ont connu de nombreux déboires en raison de leur système de refroidissement. General Atomics a résolu ce problème en remplaçant dans ces circuits l'eau par un gaz, l'hélium.

DESSALEMENT DE L'EAU

es futurs réacteurs, d'une taille de trois à cinq fois inférieure à ceux d'aujourd'hui, d'une autre technologie et d'un coût moins élevé, n'entrent pas en concurrence avec un projet comme l'EPR. Ce dernier, un réacteur franco-allemand d'une puissance de 1 500 mégawatts, est destiné à remplacer le parc existant en France dans dix ans.

Le marché de ces petites centrales nucléaires est différent. Il répond à des besoins plus réduits et rejoint celui visé par les centrales à gaz. Parmi les études figure le dessalement de l'eau de mer. Avec cette technologie, il en coûterait 60 cents américains par mètre cube pour produire de l'eau douce. Dans ce cas, le combustible utilisé serait de l'uranium. Cependant, la vente de tels équipements à des pays en voie de développement dépendra de l'avis des autorités américaines.

Dominique Gallois

L'opérateur japonais NTT réorganisé se donne des ambitions mondiales

TOKYO

correspondance

Le nouveau statut de NTT, numéro un mondial des télécommunications jusque-là limité au seul marché japonais, est entré en vigueur le 1^{er} juillet. Mis en Bourse en 1985, bien que toujours détenu à 65 % par l'Etat, le géant nippon a désormais le droit d'opérer hors de ses frontières nationales. Sa nouvelle organisation va le lui permettre : le groupe a été scindé en trois sociétés, coiffées par une holding. Deux d'entre elles se partagent les télécommunications locales de l'est et de l'ouest du Japon (NTT East et NTT West), tandis qu'une troisième (NTT Communications) prend en charge les télécommunications longue distance et - c'est la grande nouveauté - internationales. La holding détient également la participation du groupe dans NTT DoCoMo (téléphonie mobile) et NTT Data (transmissions de données).

Ainsi réorganisé, NTT peut faire son entrée dans l'arène internationale. Avec 6 500 employés, NTT Communications paraît relativement petite face aux grandes pointures mondiales. Son président, Masanobu Suzuki, n'en envisage pas moins d'atteindre dès cette année un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards d'euros. Avec plus de 60 000 personnes chacune, ce sont les deux filiales de communications locales qui héritent du gros des troupes, et des coûts les plus lourds.

Si la législation interdisait jus-

qu'à maintenant à NTT de proposer des communications internationales aux abonnés japonais, le géant nippon n'en a pas moins préparé le terrain. Il a pris des participations en Asie, par exemple dans Philippine Long Distance Telecom, dont il vient de racheter 15 %. NTT est également présent dans des projets à Singapour, en Chine, en Thaïlande et en Malaisie. Et le groupe espère trouver un partenaire pour lancer en octobre un service de télécommunications internationales au Japon même.

LA CONCURRENCE S'ORGANISE

Dans l'Archipel, la concurrence affûte ses armes. British Telecom et AT & T ont racheté 30 % de Japan Telecom et prévoient de lourds investissements au Japon. MCI WorldCom a commencé à poser son propre réseau de fibres optiques dans les régions de Tokyo et Osaka. Le japonais KDD, opérateur jusque-là exclusivement international, prévoit aussi de poser le sien à Tokyo, peut-être en s'alliant à un opérateur australien. De nouveaux venus, tel Sony, s'approprient à lancer leurs propres lignes. L'inventeur du Walkman offrira des services de télécommunications d'ici à juillet 2000. Plusieurs opérateurs japonais comme DDI, ou étranger comme France Télécom, sont à la recherche de partenaires. Le Japon s'ouvre et les profits sont alléchants.

Brice Pedroletti

NOMINATIONS

Un Français chez Global One

UN FRANÇAIS, Michel Huet, a été nommé, le 30 juin, président du comité exécutif par intérim de Global One, la société commune de France Télécom, Deutsche Telekom

et l'américain Sprint, en remplacement de Gary Forsee. Celui-ci, « pour expliquer son départ, a invoqué des raisons personnelles », explique le communiqué. Il avait été nommé en février 1998, alors que son prédécesseur avait été remercié. Ce départ intervient en pleine crise entre France Télécom et son homologue allemand. Michel Huet, 49 ans, polytechnicien et diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télé-

communications, a travaillé trois ans au CNET avant de rejoindre la filiale Transpac de France Télécom en 1976. De 1987 à 1992, il a été directeur général de Cogeco, la holding regroupant les filiales de France Télécom. En 1996, il a, pour le compte de l'opérateur français, participé à la constitution de Global One avant de rejoindre cette société, en avril 1998, en tant que responsable des ressources humaines, de la communication et des questions juridiques. Puis il a occupé les fonctions de directeur exécutif de Global One. Contacté par *Le Monde*, Michel Huet a précisé que sa nomination signifie la continuation de la stratégie mise en œuvre par Gary Forsee qui l'avait appelé à ses côtés en 1998. Le nouveau comité exécutif a été nommé à titre intérimaire.

■ LAZARD FRÈRES : les trois banques d'affaires Lazard Frères, celles de Paris, Londres et New York, ont annoncé jeudi leur réorganisation avec la constitution d'un nouveau comité exécutif mondial Lazard, composé de 7 membres. Le président et directeur général de Lazard Frères and Co, Michel David-Weill, est nommé « chairman et chief executive officer » de la nouvelle entité mondiale. Les autres membres du comité sont Gerardo Braggiotti, Norman Eig, Kenneth Jacobs, William Loomis (nouveau dirigeant de Lazard New-York) Bruno Roger et David Verey (dirigeant de Lazard Londres, en qui certains voient le dauphin de M. David-Weill). Les deux coresponsables du département fusions et acquisitions au niveau mondial seront David Dautresme et Kenneth Jacobs.

■ MERRILL LYNCH : David Jervis (38 ans) est nommé président du directoire de Merrill Lynch France. Il succède à Michel Fleuriet, nommé président du conseil de surveillance.

■ BARCLAYS : David Allvey a été nommé directeur financier du groupe bancaire britannique, privé de directeur financier depuis plusieurs mois. Venu de Zurich Financial Services, il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre.

■ CHRONOPOST : Gilles Moutel (Essec, 45 ans), qui a fait toute sa carrière à La Poste et était dernièrement directeur du réseau grand public, devient président de Chronopost, en remplacement de Frédéric Thibergien, démissionnaire.

■ PUBLICIS : Bertrand Siguier (Sciences-Po, 58 ans), responsable, entre autres, des clients mondiaux de Publicis et vice-président de Publicis Worldwide, fait désormais partie, avec Bruno Desbarats, du directoire de Publicis SA, présidé par Maurice Lévy.

■ GROUPAMA : Emmanuel du Boullay (Sup de Co Rouen, 47 ans) devient directeur général international de Groupama, membre du comité exécutif. Depuis 1995, il était PDG de Zurich France. Philippe Roche (Sciences-Po, 44 ans), entré chez Zurich en 1979, devient chief executive officer de Zurich en France. Par ailleurs, Michel Beauchesne (ingénieur, 51 ans), créateur de la direction centrale de l'audit d'Axa en 1994, qu'il dirigea jusque fin 1998, est nommé directeur de l'audit de Groupama.

■ NISSAN FRANCE : Hitoshi Kawaguchi est nommé président directeur général de Nissan France à la place d'Hervé de Villeplee. M. Kawaguchi, 46 ans, a fait toute sa carrière au sein de Nissan.

■ RENAULT : Cédric Bannel (ENA, 33 ans), entré en 1998 comme chargé de la réforme des systèmes budgétaires à la direction financière, devient directeur des relations financières. Il succède à Frédéric Perier, qui quitte une activité de conseil. Par ailleurs, Eric Bernard (MBA à Sup de Co Lyon, 41 ans) est nommé directeur de la publicité de Renault, après avoir été directeur de la publicité puis de marketing de Renault Espagne.

■ BERGER-LEVRAULT : Marc Friedel, président de Berger-Levrault, a quitté ses fonctions, suite à une divergence de vues avec les actionnaires. Il est remplacé par Alain Sourisseau.

■ GE CAPITAL SOVAC : Olivier Bigourdan (49 ans, IEP Paris) a été nommé directeur général de la filiale française de la branche financière du groupe General Electric, spécialisée dans le crédit aux particuliers.

La rubrique Nominations reprendra sa parution début septembre.

0,99 F/mn

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 3 JUILLET 1999

Vivendi et Rupert Murdoch jouent la complémentarité sur Internet

En se ralliant séparément au japonais Softbank pour promouvoir le Web en Europe, News Corp. et le groupe de Jean-Marie Messier rapprochent leurs stratégies, mais conservent leurs distances, repoussant encore l'idée d'une fusion

MASAYOSHI SON, le président et premier actionnaire de Softbank, une holding d'investissement spécialisée dans les sociétés d'Internet, a trouvé des relais en Europe. Dans la matinée du 1^{er} juillet, il présentait, à Paris, aux côtés de Jean-Marie Messier, président de Vivendi, la création de @visio (prononcé « aviso » par les marins français ou « aviso » par les hommes d'affaires anglo-saxons), une société commune chargée de jouer le rôle d'incubateur pour les sociétés Internet américaines désirant s'implanter en Europe continentale. L'après-midi du même jour, Masayoshi Son avait rejoint à Londres Rupert Murdoch, président de News Corp., pour présenter « eVentures », une société commune ayant la même vocation qu'@visio avec pour champ d'action

la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde.

@visio d'un côté, eVentures de l'autre, joueront le rôle de passerelle entre les Etats-Unis et l'Europe pour les sociétés Internet existantes. Mais les trois groupes, Vivendi, News Corp. et Softbank, se retrouvent également dans un nouveau fonds de capital-risque doté de 1,2 milliard de dollars (7,7 milliards de francs) qui devra investir dans les prochaines « stars » de l'Internet. Vivendi mettra 200 millions de dollars au pot, News Corp. 100 millions et Softbank 600 millions. C'est ce dernier qui dirigera le fonds. Car, comme l'admet Jean-Marie Messier, dans le secteur de l'Internet, l'argent ne manque pas, ni les projets à financer, « mais le plus difficile est la capacité à sélection

ner les bons projets ». Et dans ce domaine, Softbank est unanimement reconnu pour avoir déniché des pépites comme Yahoo, E*Trade, Geocities ou E-Loan.

Masayoshi Son a tranquillement rappelé que les 100 millions de dollars investis dans Yahoo se sont transformés en 10 milliards de dollars. Il a précisé que Softbank avait étudié 500 dossiers d'investissement et qu'il n'en avait financé que 100. Avec un certain bonheur, puisque la rentabilité des capitaux investis s'est élevée à 1 000 % sur les trois dernières années. De quoi faire rêver des industriels habitués à des taux de rentabilité de 12 à 15 %.

Depuis deux ans, Vivendi a beaucoup investi dans Internet. Actuellement, sa filiale Havas dispose de

près de 90 sites, certains étant l'émanation de journaux, d'autres ayant été créés *ex nihilo*, comme le portail de jeux Won. Vivendi s'est associé avec AOL pour créer le fournisseur d'accès AOL France. Enfin, avec l'éditeur allemand Bertelsmann, Vivendi a créé BOL, le vendeur de livres en ligne. Mais, à l'avenir, ce groupe parie sur la diffusion de l'Internet sur de nouveaux supports, principalement le téléphone mobile (ce qui intéresse sa filiale SFR) et la télévision (ce qui intéresse son autre filiale Canal+).

Les enjeux semblent tellement importants que, malgré leurs différends, Vivendi et News Corp. ont décidé d'étudier ensemble les opportunités qu'offre Internet. Jean-Marie Messier a estimé que « c'est la démonstration de la première coopération concrète » avec le groupe de M. Murdoch, qui rejette encore toute idée de fusion.

A Londres, M. Murdoch a déclaré : « Chaque partie de News Corp. œuvre à se transformer pour s'adapter à Internet, cette nouvelle technologie qui est en train de bouleverser la planète. » Un revirement soudain. Car, il y a six mois, le président-fondateur du conglomerat américano-australien des médias n'avait-il pas dénoncé le manque de rentabilité de sociétés liées au Web ? Entre-temps, il est vrai, le magnat avait créé ePartners, entreprise disposant d'un trésor de guerre de 300 millions de livres chargée de prendre des participations minoritaires dans de jeunes sociétés liées à l'Internet.

La nomination à la tête de cette société de Mark Booth, l'ancien directeur général de BskyB et l'un de ses plus fidèles lieutenants, le main-

tien à son poste de son plus jeune fils, James Murdoch, chargé du développement multimédia à l'intérieur même du groupe et la désignation de son fils aîné, Lachlan Murdoch, le dauphin attitré de Rupert, à la tête de News America Digital Publishing, la filiale américaine coiffant les nouvelles technologies, soulignent cette volte-face.

UN PROCHE DE BILL GATES

Internet ne pouvait échapper aux ambitions planétaires de Citizen Murdoch : « A terme, la valeur des activités liées à l'Internet pourrait représenter la moitié de la valeur du groupe », a-t-il indiqué. La Toile offre des synergies importantes pour ce groupe en perpétuel mouvement, présent dans le cinéma (Studio Twentieth Century Fox), la télévision (Fox Network), l'édition (TV Guide, News America Digital), le téléphone (SkyDial), etc. Par ailleurs, News Corp. et Softbank sont associés depuis 1996 dans JSkyB, le bouquet de télévision numérique nippon copié sur BskyB.

De plus, Masayoshi Son, le fondateur de Softbank, est proche de Bill Gates, avec lequel Rupert Murdoch aimerait s'allier dans les réseaux de communication. Enfin, M. Murdoch a bien des soucis à se faire du côté de BskyB : s'il tente d'augmenter sa participation pour se protéger de Vivendi, le « tycoon » devra en échange céder certains de ses journaux britanniques, véritable vache à lait de News International, la filiale britannique du cinquième groupe de médias au monde.

Enguérand Renault et Marc Roche

COMMENTAIRE

EN ATTENDANT

LA BATAILLE

Stratégie commune ou marriage à la culotte ? Avec les annonces simultanées de leurs alliances à distance avec la Softbank, MM. Messier et Murdoch ont autant affichés leurs liens que leurs divergences. Après la reprise par Vivendi des 17 % détenus par Pathé dans BskyB, tous les marchés financiers bruisaient des rumeurs d'une prochaine fusion. Mais M. Murdoch a été très clair, jeudi 1^{er} juillet : « Il n'y aura pas de telle fusion ».

Le patron de Vivendi n'a pourtant pas ménagé ses efforts. Il a

même fait le voyage à New York pour s'expliquer avec le magnat australo-américain. En vain. Les deux groupes ne peuvent cependant rester là. Vivendi est le deuxième actionnaire de BskyB, juste derrière la News Corp. de Rupert Murdoch (40 %). Une alliance entre les deux groupes, concurrents sur le marché de la télévision payante en Europe, leur permettrait de négocier en position de force les droits de diffusion du cinéma face aux majors américaines. M. Murdoch fait la sourde oreille, car il ne souhaite pas céder le contrôle de BskyB à Canal+.

Pour échapper à la fusion, News Corp. doit prendre la majorité de BskyB, évalué à 100 milliards de francs. Cette opération l'obligerait à déclencher une OPA et donc

à se séparer de certains de ses actifs en Grande-Bretagne pour la financer. A l'inverse, M. Messier a tous les atouts pour mener cette bataille capitaliste. Mieux : selon l'issue de la confrontation, il en sortira soit vainqueur, soit plus riche. M. Messier aurait acquis les titres BskyB avec une grosse décote. Proche de 10 % selon certains. Il a donc tout son temps pour agir. Il peut d'abord grignoter du capital pour mettre sa participation à niveau avec celle de News Corp. Les parts détenues par Pearson seraient dans sa ligne de mire. Il peut aussi tout vendre et réaliser une importante plus value. En clair, Jean-Marie Messier a la main.

Guy Dutheil

Grogne à la rédaction de France 3

LORS d'une assemblée générale, jeudi 1^{er} juillet, les journalistes de la rédaction nationale de France 3 ont voté une motion de défiance pour « incompatibilité croissante entre la rédaction et ceux qui la dirigent ». Inquiète des signes de continuité donnés par Marc Tessier, le nouveau président de France Télévision, la rédaction a choisi de manifester ouvertement son mécontentement en désavouant M. Visonneau, le directeur de la rédaction, et M. Perpère, son adjoint.

Les journalistes continuent de se plaindre d'un manque de moyens, encore accentué par le surcoût de la couverture du conflit au Kosovo. Un préavis de grève a été déposé pour le 6 septembre.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ :** Carrefour s'est vu décerner, jeudi 1^{er} juillet, le Grand Prix annonceur de l'année par le Syndicat national de la publicité presse, Presspace. Ce prix récompense la progression des investissements d'un annonceur dans la presse. En 1998, Carrefour, l'un des dix premiers investisseurs dans la presse (392 000 francs brut, selon Secodip), a augmenté de moitié son budget publicitaire.

■ **PRESSE :** Prisma Presse a racheté, en totalité, la société éditrice du mensuel *Femme* dirigé par Gonzague Saint-Bris. Dans un communiqué diffusé le 1^{er} juillet, le groupe annonce la transformation et la relance, à l'automne, de ce magazine dont la diffusion est passée de 67 400 exemplaires en 1997 à 47 700 exemplaires en 1998.

La procédure judiciaire contre les propriétaires de « La Dépêche du Midi » est relancée

TOULOUSE

de notre correspondant régional

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse (Haute-Garonne) a examiné, jeudi 1^{er} juillet, à huis clos, l'appel du parquet contre l'ordonnance de non-lieu rendue le 11 février dans l'accusation d'abus et recels de biens sociaux contre les propriétaires de *La Dépêche du Midi*, Evelyne Baylet, ancienne PDG de l'entreprise, son fils Jean-Michel, qui lui a succédé à la tête du journal et qui est aussi président du Parti radical de gauche, ainsi que l'épouse de celui-ci, Marie-France Baylet.

Le juge d'instruction au tribunal de grande instance de Toulouse, Laurent Nion, avait estimé, après avoir instruit une plainte anonyme parvenue aux services de police en mai 1996, qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre Jean-Michel et Marie-France Baylet, tout en renvoyant Evelyne Baylet devant le tribunal correctionnel pour usage de biens sociaux dans un but personnel. L'enquête menée par le SRP de Toulouse avait établi un certain nombre de faits que le ministère public a estimé suffisamment probants pour requérir l'infirmité du non-lieu et demander que les délits d'usage de faux, d'abus et de recel de biens sociaux soient retenus à l'encontre des trois membres de la famille.

Parallèlement, Liliane et Lucien Caujolle, ainsi que leur fils Roger, actionnaires de *La Dépêche du Midi* après avoir participé à sa fondation, se sont portés partie civile contre la famille Baylet au nom du préjudice subi par l'entreprise.

Les éléments retenus par l'enquête ont amené l'accusation à estimer que la famille Baylet, en charge de la direction du journal, a confon-

du, depuis de nombreuses années, la gestion de l'entreprise avec celle de ses propres finances, cherchant par divers moyens - fausses facturations, dissimulation du nom des bénéficiaires de biens et prestations, système de compensation publicitaire dans le journal - à occulter « délibérément » le caractère « frauduleux » de ces pratiques. L'ensemble des opérations qui auraient bénéficié aux membres de la famille et à leur entourage est évalué à environ 20 millions de francs.

L'enquête préliminaire a établi que, sous l'impulsion d'Evelyne Baylet, plusieurs modes de détournement à usage privé ont été mis en œuvre. Le groupe *Dépêche du Midi* et son ancienne filiale Comiag ont été amenés à prendre en charge, par le biais d'une société de nettoyage, la GSF Atlantis, sous couvert de fausses factures, de contrats fictifs et de prestations imaginaires, la rémunération de personnes dont le travail était exclusivement consacré au service de la famille (employés de maison, garde d'enfants). Treize salariés ont été concernés par ce système de 1987 à 1994, dont cinq étaient à la disposition du couple Jean-Michel et Marie-France Baylet. Le préjudice supporté par le journal est chiffré à 13 millions de francs.

Par ailleurs, deux salariés rémunérés directement par *La Dépêche du Midi* étaient exclusivement attachés au service privé de la famille, l'un comme mécanicien chargé de l'entretien d'une collection de voitures dans la maison familiale de Valence-d'Agen - ainsi que de la De Tomaso de Jean-Michel Baylet dont la vignette était payée par l'entreprise -, l'autre en tant que secrétaire personnelle de Marie-France Baylet qui n'avait aucune fonction dans le groupe de presse. Le préju-

dice serait d'environ 2 millions de francs.

A titre personnel, les membres de la famille ont en outre bénéficié de nombreuses prestations payées par les fonds sociaux et donc considérées comme « abusives » par l'accusation : billets d'avions, séjours aux Antilles, à Palma, en Grèce et au Maroc, bijoux, foie gras et alcools, pépiniériste, location d'un appartement à Paris, séjours au Plaza Athénée à Paris, fournitures de matériel hifi, TV et électroménager, y compris les cassettes anti-calcaire du fer à repasser, le pèse-personne et le sèche-cheveux.

Jean-Michel Baylet confirme la version de sa mère : il n'a jamais eu connaissance de l'origine des « cadeaux » qu'elle lui offrait

Evelyne Baylet, qui a longtemps dirigé le grand quotidien de Midi-Pyrénées, ne conteste pas, dans l'ensemble, la matérialité des faits. Dirigeante historique du groupe et peu familière des nouvelles législations, elle plaide la confusion qu'elle aurait involontairement faite entre « avantages en nature », d'usage traditionnel chez les dirigeants d'entreprises, et délit d'abus de biens sociaux : « Je n'ai pas eu la moindre conscience de commettre ce

que l'on appelle aujourd'hui des abus de biens sociaux », a-t-elle expliqué aux enquêteurs. Elle s'est néanmoins toujours refusée à impliquer son fils et sa belle-fille dans les pratiques qu'elle avait instaurées, présentant biens et services comme « des cadeaux personnels » d'une mère attentionnée.

Jean-Michel Baylet, qui a pris la direction du groupe depuis qu'il a quitté sa charge de ministre délégué au tourisme, en avril 1993, et qui n'avait pas de fonction dans le journal entre 1988 et cette date, confirme la version de sa mère. Il n'a pas eu connaissance de l'origine des « cadeaux » et ne s'occupait pas de la domesticité et de l'entretien. Il estime avoir bénéficié « innocemment » de ces faveurs, lui comme sa femme. A l'accusation qui considère qu'il ne pouvait pas ne pas avoir connaissance de ces pratiques touchant à sa vie privée et qui lui reproche d'avoir pérennisé le système depuis qu'il est PDG, il rétorque : « Au sein de La Dépêche, je ne me consacre pas aux tâches de gestion ou de comptabilité, mais à définir les grandes lignes d'orientation et de la modernisation de l'entreprise. »

Les défenseurs de la famille Baylet ont plaidé, jeudi, devant la chambre d'accusation, la confirmation du non-lieu prononcé par le juge d'instruction, estimant en outre qu'une grande partie des faits est couverte par la prescription. Ce que conteste le parquet. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse a décidé de prendre son temps. Elle décidera le 19 octobre s'il y a lieu de poursuivre les trois membres de la famille Baylet pour délits de faux, abus et recel de biens sociaux.

Jean-Paul Besset

Médi@bel contrôlé par des intérêts flamands

BRUXELLES

Correspondance

Le deuxième groupe de presse francophone de Belgique est désormais contrôlé par des intérêts catholiques flamands : jeudi 1^{er} juillet, Medi@bel, qui édite les quotidiens *Vers l'avenir*, *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure* a vu officiellement 58,9 % de son capital passer entre les mains de la Société belge d'édition (SBE). Constituée autour du groupe de presse de la VUM, qui publie entre autres *De Standaard*, SBE regroupe, à hauteur de 65 %, des intérêts flamands. Son conseil est toutefois composé majoritairement de francophones et, pour tenter de gommer son image, la société s'est dotée d'un manager wallon, Philippe Delaunois, qui présidera le groupe.

L'évêché de Namur, jusque là actionnaire majoritaire de Medi@bel, a préféré, au terme d'une interminable saga, l'offre de la VUM et de ses alliés à celles de l'homme d'affaires Stéphane Jourdain, du Monde et du consortium Axemedia. Un choix dicté par des raisons économiques, mais aussi par la volonté de maintenir avant tout le groupe namurois dans la mouvance catholique. Situation résumée par Jean Godeaux, le président du conseil d'administration : « L'offre de la SBE est celle qui garantit le mieux l'identité et le développement du groupe, ainsi que les valeurs qui inspirent ses différents titres. »

L'imprimerie Saint-Paul de Luxembourg, propriété de l'archevêché grand ducal, entre à hauteur de 16 % dans le capital de Medi@bel, l'évêché de Namur gardant pour sa part une minorité de blocage de 25,1 %. Dans l'immédiat, SBE injectera 800 millions de francs belges (133 millions de francs) dans un groupe qui avoue déjà qu'il réalisera « une perte importante » en 1999. L'an dernier, il avait réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs belges (700 millions de francs) avec 800 employés.

QUESTIONS SANS REPONSE

L'opération de rachat laisse beaucoup de questions sans réponse. En quête de liquidités, ses quotidiens pourront-ils s'épargner une restructuration ? Les dirigeants affirment qu'ils mettront « davantage l'accent sur une augmentation des recettes que sur une diminution des charges ». Ils évoquent toutefois « un accroissement de la productivité et une gestion économe ».

L'indépendance des différents titres sera-t-elle maintenue ? « Le projet n'est pas idéologique et encore moins communautaire », a indiqué M. Godeaux dans le quotidien *Le Soir*. Philippe Delusinne, l'administrateur-délégué de Young & Rubicam, explique que « si le cours de ses affaires justifie qu'elle soit moins idéologique, la VUM respectera la liberté rédactionnelle ».

La première que constitue l'arrivée d'un groupe flamand dans le capital d'une entreprise de presse francophone laisse pantois de nombreux journalistes et des mandataires politiques. Quelques-uns parlent déjà de revoir les mécanismes de l'aide publique octroyée aux quotidiens. D'autres redoutent que VUM serve de cheval de Troie à la Flandre sur le territoire wallon.

L'affaire a, en tout cas, mis en évidence la faiblesse structurelle de la presse francophone belge, confrontée au désintérêt des investisseurs issus de sa communauté. - (Intérim.)

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE

M. Jean-Marie MESSIER

Président-directeur général du Groupe VIVENDI

Samedi 3 juillet 1999 de 12 heures à 13 heures

TOUTES NOS FREQUENCES SUR 3615 RADIO CLASSIQUE (2,25 E/min)

PARIS - ILE-DE-FRANCE 101.1 FM



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● DUPONT : le chimiste américain a annoncé, jeudi 1^{er} juillet, la restructuration de son activité protection des cultures et la suppression de 800 emplois.

● MONSANTO : le groupe biotechnologique de Saint-Louis a décidé, jeudi, la mise en vente de ses activités produits édulcorants et succédanés du sucre, représentant 1 milliard de dollars (980 millions d'euros) de chiffre d'affaires et notamment les marques Canderel et NutraSweet. Le produit de la vente doit réduire la dette du groupe.

● ROCHE : le pharmacien suisse va investir 170 millions de DM (86,9 millions d'euros) et créer 300 emplois pour augmenter sa capacité de recherches sur son centre de Penzberg, en Allemagne.

● HEINEKEN : le brasseur néerlandais va commercialiser en France sa bière « 33 » Export en bouteille plastique PET (polyéthylène téréphthalate). Cet emballage, qui garantit six mois les qualités de la boisson, sera vendu plus cher que le verre. Jusqu'ici, le marché mondial du conditionnement de la bière (300 milliards de bouteilles environ) se partage entre le verre (deux tiers) et la canette (un tiers).

● BRIDGESTONE : le fabricant japonais de pneumatiques s'est doté d'une unité de production en Chine. Bridgestone a annoncé avoir acquis 81,6 % du capital de la compagnie holding MB Enterprise auprès du groupe de négoce nippon Mitsui. Selon le quotidien Nihon Keizai Shimbun, le montant de la transaction s'élèverait à 21 millions d'euros.

● AUTOMOBILE : les ventes de voitures neuves en France au premier semestre ont augmenté de 11 % en données brutes, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Peugeot progresse de 16,5 %, Renault de 9,5 %, Citroën affiche une légère hausse de 1,1 %, Volkswagen fait un bond de 23,9 % et Fiat baisse de 3,4 % sur les six derniers mois.

● APPLE : le fabricant d'ordinateurs américain a porté plainte, jeudi, contre le groupe coréen Daewoo et sa filiale Future Power pour avoir copié l'architecture de son modèle vedette, l'iMac.

SERVICES

● FRANCE TÉLÉCOM : la Fédération FO des postes et télécommunications a décidé de suspendre sa participation à toutes les négociations avec la direction de l'opérateur, celui-ci ayant décidé, selon ce syndicat, « d'imposer » une zone de son choix, en cas de réaffectation des agents. En revanche, FO a signé, aux côtés de la CFDT, la CFTC et la CGC, l'accord sur la réduction du temps de travail dans la branche des télécommunications.

● WAL-MART : le numéro un américain de la grande distribution a conclu une alliance stratégique avec Books-A-Million, troisième librairie américaine, pour vendre des livres sur l'internet.

● SITHE ENERGIE : la filiale de Vivendi va racheter à Hyundai Electronics une centrale électrique de 250 mégawatts située en Corée du Sud. L'acquisition, dont le montant n'a pas été indiqué, devrait être finalisée en juillet.

● SITA : la filiale de Suez-Lyonnais des eaux a été sélectionnée par le comité britannique du Surrey pour assurer le traitement de ses déchets pour une durée de 25 ans. Le contrat représente un montant de 1,5 milliard d'euros (10 milliards de francs).

FINANCE

● COMIT/BANCA INTESA : le Crédit agricole, principal actionnaire de Banca Intesa (avec 24,6 % des droits de vote), qui a annoncé mercredi 30 juin son mariage avec Banca commerciale italiana (Comit), entend maintenir une participation « significative et prééminente » au capital de cet établissement.

● BANQUES : les cinq fédérations syndicales de la banque ont décidé jeudi de s'adresser à l'Association française des banques (AFB, patronat) pour lui signifier leur refus de négocier la nouvelle convention collective sur les bases du projet patronal.

● SYSTÈME BANCAIRE : la Chambre des représentants a adopté jeudi un projet de loi qui réforme le système bancaire américain et permet aux banques, sociétés de courtage et compagnies d'assurance d'exercer des activités indifféremment dans ces trois secteurs.

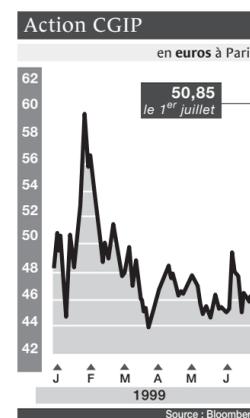
VALEUR DU JOUR

CGIP s'attaque à sa décote

LA BOURSE a bien apprécié le projet de rachat de capital lancé par la CGIP, la holding d'Ernest-Antoine Seillière. Le groupe, qui veut racheter 8,5 % de son capital, propose une offre publique d'échange (OPE) simplifiée entre des titres CGIP et des actions Cap Gemini, une des plus importantes participations de la holding, sur la base de 2 actions Cap Gemini pour 5 actions CGIP. Les actionnaires de la CGIP se voient offrir une prime de 30 % par rapport au cours du 30 juin. Après l'annonce de cette opération, l'action CGIP a gagné, jeudi 1^{er} juillet, 8,4 %, à 50,85 euros (333,55 francs).

Le marché attendait depuis longtemps une telle mesure. Société de participations présente à la fois dans l'immobilier, la mécanique, et surtout, actionnaire principal de Cap Gemini et de Valeo, la CGIP souffre, comme toutes les holdings, d'une décote dépassant les 40 %. Le marché l'incitait fortement à remédier à cette situation. L'arrivée, en janvier, de Warburg Dillon Read, qui est devenu le deuxième actionnaire de la CGIP avec une participation de 10,1 %, l'a contrainte à accélérer l'allure. L'investisseur anglo-saxon souhaitait une importante réduction de la décote de la holding et était même prêt à proposer des solutions.

Bien qu'il contrôle entièrement la CGIP, par le biais de Marine-Wendel, (63,4 % des droits de vote), M. Seillière n'a pas ignoré l'avis. Lors



Source : Bloomberg

de son assemblée générale annuelle en juin, il a fait approuver un plan de rachat d'actions dans la limite de 10 % du capital et l'a tout de suite mis en œuvre. A l'issue de cette opération, la CGIP ne contrôlera plus que 20,2 % du capital de Cap Gemini contre 23,5 % auparavant. Défendant toujours son métier d'investisseur professionnel, la holding cherche de nouvelles cibles dans lesquelles elle pourrait jouer un rôle. Elle a acquis récemment Hebdoo Mag International, une société de petites annonces classées. La vente de sa participation résiduelle dans Crown Cork & Seal, le numéro un mondial de l'emballage qui a repris CarnaudMetalbox, lui permet de compter sur une trésorerie de 305 millions d'euros.

Martine Orange

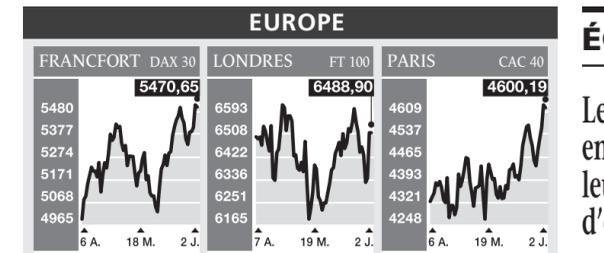


Tableau des indices européens : EUROPE, EURO STOXX 50, EURO STOXX 324, EURO STOXX 653, PARIS CAC 40, PARIS MIDCAC, PARIS SBF 120, PARIS SBF 250, PARIS SECOND MARCHÉ, AMSTERDAM AEX, BRUXELLES BEL 20, FRANCFORT DAX 30, LONDRES FTSE 100, MADRID STOCK EXCHANGE, MILAN MITEL 30, ZURICH SPI.

AMÉRIQUES

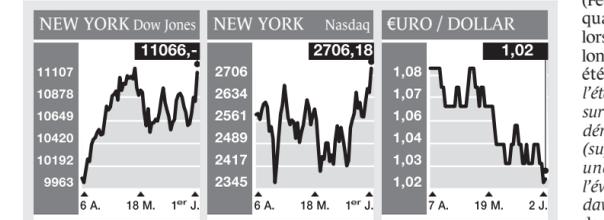


Tableau des indices américains : ÉTATS-UNIS DOW JONES, ÉTATS-UNIS S&P 500, ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE, TORONTO TSE INDEX, SAO PAULO BOVESPA, MEXICO BOLSA, BUENOS AIRES Merval, SANTIAGO IPSA GENERAL, CARACAS CAPITAL GENERAL.

ASIE - PACIFIQUE



Tableau des indices asiatiques : TOKYO NIKKEI 225, HONGKONG HANG SENG, SINGAPOUR STRAITS TIMES, SÉOUL COMPOSITE INDEX, SYDNEY ALL ORDINARYS, BANGKOK SET, BOMBAY SENSITIVE INDEX, WELLINGTON NZSE-40.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

À L'OUVERTURE vendredi 2 juillet, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris cédait 0,07 % à 4605,81 points. La veille, il avait inscrit un nouveau record en séance comme en clôture. En hausse de 1,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait atteint 4 637,68 points avant de terminer en hausse de 1,60 % à 4 609,26 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a débuté la séance du vendredi 2 juillet en très légère hausse de 0,18 %, s'affichant sur les écrans à 5 489,88 points. Le marché des actions allemandes avait gagné 1,89 % jeudi, terminant la séance à 5 480,22 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a clôturé jeudi 1^{er} juillet en forte hausse, encouragée par la performance de Wall Street après la hausse des taux américains. A la fermeture du marché, l'indice FTSE-100 gagnait 170,4 points, à 6 488,9 points, soit une progression de 2,69 % par rapport à la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo, dynamisée par la bonne tenue de Wall Street dans la nuit, a terminé vendredi 2 juillet en hausse de 0,4 % à 17 932,47 points. Des prises de bénéfices ont empêché l'indice Nikkei de se maintenir en clôture au dessus des 18 000 points, franchis en matinée pour la première fois depuis septembre 1997.

NEW YORK

JEUDI 1^{er} juillet, l'indice Dow Jones a terminé la séance sur une hausse de 0,87 %, à 11 066,42 points. Les investisseurs ont été partagés entre la satisfaction d'une intervention modérée de la Fed et la crainte devant une économie qui ne donne toujours pas de signe de ralentissement.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont débuté la séance du vendredi 2 juillet sur une note de faiblesse. A Paris, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans, s'est tendu à 4,746 %. Sur le marché à terme du Matif, le contrat euro-notionnel a reculé de 10 centièmes à 90,20 points. A Francfort, le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat à 10 ans s'est élevé à 4,577 % entraînant un léger recul de 5 centièmes à 109,78 points du contrat à terme sur le Bund.

MONNAIES

VENDREDI matin 2 juillet, l'euro donnait toujours des signes de faiblesse à 1,023 dollar, imputables à un double mouvement : le relèvement des taux à court terme aux Etats-Unis et un appel du ministre allemand de l'économie pour que la BCE maintienne de faibles taux d'intérêt. Le yen s'est négocié à 121,07 yens en baisse face au dollar dans l'attente de la publication de l'enquête trimestrielle de conjoncture au Japon.

ÉCONOMIE

Les États-Unis révisent en hausse leur prévision d'excédent budgétaire

LE BUREAU du budget du Congrès américain (CBO) a annoncé jeudi 1^{er} juillet qu'il prévoyait un excédent budgétaire de 120 milliards de dollars à la fin de l'exercice budgétaire courant, le 30 septembre, comparé à une projection de 98,8 milliards de dollars de la Maison Blanche. Le CBO a également revu à la hausse ses projections d'excédent budgétaire pour l'année fiscale devant échoir en octobre 2000, à 161 milliards de dollars contre 133 milliards précédemment. La Maison Blanche projette pour sa part un excédent de 142,5 milliards de dollars pour ce même exercice fiscal.

Les onze membres du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) américaine étaient incertains quant à l'évolution de l'inflation lors de leur réunion du 18 mai, selon un résumé des minutes qui ont été publiées jeudi. « Etant donné l'étendue des possibilités de tensions sur le marché du travail et la considérable incertitude quant aux gains (supplémentaires) de productivité, une évaluation plus affirmée de l'évolution de l'inflation doit attendre davantage d'indices », peut-on lire dans le résumé des minutes.

JAPON : les réserves officielles de changes du Japon ont bondi de 22,7 milliards de dollars en juin. Les réserves nipponnes s'établissaient à 246,4 milliards de dollars à la fin du mois dernier, a indiqué jeudi le ministère des finances. Elles progressent pour le 4^e mois consécutif, et sont surtout constituées des devises convertibles, mais aussi d'or et de droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI).

EUROPE : la Banque centrale européenne (BCE) a décidé jeudi 1^{er} juillet de maintenir à 2,50 % son principal taux d'intérêt à court terme, le taux de refinancement ou Refi. A l'issue de la réunion bimensuelle du conseil des gouverneurs, les gardiens de l'euro ont aussi décidé de laisser inchangés les deux taux qui encadrent le Refi, le taux plancher au jour le jour, ou « taux de la facilité de dépôt », qui reste donc à 1,50 % et le taux plafond au jour le jour, ou « taux de la facilité de prêt marginal » à 3,50 %.

Les investisseurs conservent toute leur confiance dans la zone euro, en dépit de la faiblesse de la monnaie unique, estime l'OCDE dans son rapport tri-annuel sur

l'évolution des marchés financiers. « Il y a eu peu de signes d'une perte de confiance des investisseurs dans la zone euro », juge l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui souligne que la balance des paiements ne montre aucune fuite des capitaux du continent.

FRANCE : le conseil d'administration de l'Unedic (régime d'assurance chômage) a décidé de revaloriser les allocations chômage de 1,22 % au 1^{er} juillet 1999. (Lire page 7.)

Les ventes de voitures particulières neuves ont augmenté de 3,3 % en juin en France par rapport au même mois de 1998, avec 104 825 immatriculations, a annoncé jeudi le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Sur l'ensemble du premier semestre, les immatriculations ont augmenté de 11 % par rapport aux six premiers mois de 1998, à 960 473 unités, ajoute le CCFA.

BRÉSIL : dans un discours prononcé pour le 5^e anniversaire du Plan real de stabilisation de l'économie, le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a affirmé jeudi que le real reste aujourd'hui « la base de la stabilité économique ». M. Cardoso a dressé un bilan optimiste des cinq années de Plan real, six mois après la crise financière qui a entraîné la brutale dévaluation de 40 % du real.

POLOGNE : la Pologne est de loin le pays le plus avancé sur la route menant à l'Union monétaire et l'euro, la Hongrie et la République tchèque préférant ne pas se fixer de date précise pour cette échéance, ont indiqué jeudi les gouverneurs des banques centrales de ces trois pays, qui s'exprimaient dans le cadre du Sommet économique des pays d'Europe centrale et orientale. Hanna Gronkiewicz-Waltz, présidente de la Banque nationale de Pologne, a expliqué que son pays serait prêt pour rejoindre la zone euro d'ici cinq à six ans, c'est-à-dire deux ou trois ans après son adhésion prévue à l'Union européenne.

UKRAINE : la Banque mondiale a débloqué 100 millions de dollars pour le développement des entreprises ukrainiennes, a indiqué le porte-parole de la représentation de la Banque, Dmitry Derkach. Cette décision a été prise à la suite de l'octroi à l'Ukraine d'une tranche de 115 millions de dollars, approuvé mercredi par le conseil des directeurs du Fonds monétaire international (FMI), selon Gregory Jedrzejczak, représentant permanent de cette institution financière à Kiev.

Tableau des taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro. Colonnes : Taux contre franc, Taux contre Euro, Taux contre Livre, Taux contre Dollar, Taux contre Yen.

Tableau des cours de change croisés. Colonnes : Cours Dollar, Cours Yen, Cours Euro, Cours Livre, Cours Franc.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt (%) pour différents pays et échéances (3 mois, 10 ans, 30 ans).

Matif

Tableau des cours de Matif (Volume, dernier prix, premier prix) pour différents produits.

Matières premières

Tableau des matières premières (Métaux, Graines, Softs) en dollars et en euros, avec cours et variation.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPEENNES

L'action NH Hoteles, la seconde chaîne d'hôtels espagnole, a gagné 1,29 % lors de la séance de Bourse du jeudi 1er juillet pour finir à 12,58 euros. Le groupe a annoncé un doublement de ses profits sur les cinq premiers mois de 1999 à 3 milliards de pesetas (plus de 18 millions d'euros).

rachat de son homologue italien Banca Intesa, en vue de créer la première banque italienne en termes d'actifs. Jeudi 1er juillet, l'action Daimler Chrysler a pris 2,91 %, à 86,86 euros. Le constructeur automobile allemand a débouché le designer de la New Beetle qui officie chez Volkswagen.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE, BANQUES, and PRODUITS DE BASE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE, BIENS D'EQUIPEMENT, and ENERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMERATS and TELECOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMERATS and TELECOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

FINANCES ET MARCHÉS



Table of stock prices for various companies including Finnair, G Wimpair, Granada Group, Hermes Intl, HPI, Hunter Douglas, KLM, Hilton Group, Moulinex/Rm, Ncl Hldg, Pathe/Rm, Pentland Grp, Persimmon Plc, Preussag Ag, Rank Group, Sargroup N, Sas Danmark A/S, Seb/Rm, The Swatch Grp, The Swatch Grp Ch, William Baird, Wilson Bowden, Wolford Ag, Wwvww Uk Units, Chr. Hansen Hld, Cultor -1, Danisco, Danone/Rm, Delta Dairy, Diageo, Elais Oleaginou, Erid Beigh Say, Greencore Group, Heineken, Helleske Bottli, Helleske Bottli Gr, Huhtamaki I Vz, Kerry Grp-A, Montedison, Nestle N, Parmalat, Pernod Ricard, Raisio Grp V, Rieber & Son B, Tate & Lyle, Unicer R, Unigate Plc, Unilever, Astra -A, Astra -B, Elan Corp, Glaxo Wellcome, Hoechst Ag, Novartis N, Novo Nordisk B, Orion A, Orion B, Rhone Poul/Rm, Roche Holding Ch, Roche Holding G, Sanofi/Rm, Schering Ag, Smithkline Beech, Zeneca Group, Abb Particp -A, Abb Particp -B, Abb Parti, Adecco N, Alstom, Alluisse Lon G, Assoc Br Ports, Atlas Copco -A, Atlas Copco -B, Attica Entr Sa, Baa, Bba Group Plc, Bergeesen, Bonheur, Cmb, Cmg, Cookson Group P, Dampskibs -A, Dampskibs -B, Damskibs Svend, Delta Plc, Det Sondenfj No, Electocomponen, Equant Vn, Finnlines, Astra -A, Astra -B, Elan Corp, Glaxo Wellcome, Hoechst Ag, Novartis N, Novo Nordisk B, Orion A, Orion B, Rhone Poul/Rm, Roche Holding Ch, Roche Holding G, Sanofi/Rm, Schering Ag, Smithkline Beech, Zeneca Group.



Table of stock prices for various companies including Agf/Rm, Alleanza Ass, Allianz Ag, Allied Zurich, Aspis Pronia Ge, Axa/Rm, Ccu, Cnp Assurances, Corp.Mappre R, Ergo Versicheru, Ethnik Gen Ins, Fondaria Ass, Forsikring Coda, Fortis Amev Nv, Generali Ass, Generali Hld Vi, Ina, Irish Life, Lega & General, Muench Rueckver, Norwich Union, Pohjola Yhtymae, Prudential Corp, Ras, Royal Sun Allia, Sampo -A, Swiss Re N, Seguros Mundial, Skandia Insuran, Storebrand, Swiss Life Br, Topdanmark As, Tryc-Baltica, Zurich Allied N, Assurances, Services Collectifs, Medias, Biens de Consommation, Commerce Distribution, Haute Technologie.

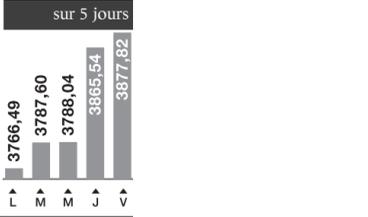


Table of stock prices for various companies including Agf/Rm, Alleanza Ass, Allianz Ag, Allied Zurich, Aspis Pronia Ge, Axa/Rm, Ccu, Cnp Assurances, Corp.Mappre R, Ergo Versicheru, Ethnik Gen Ins, Fondaria Ass, Forsikring Coda, Fortis Amev Nv, Generali Ass, Generali Hld Vi, Ina, Irish Life, Lega & General, Muench Rueckver, Norwich Union, Pohjola Yhtymae, Prudential Corp, Ras, Royal Sun Allia, Sampo -A, Swiss Re N, Seguros Mundial, Skandia Insuran, Storebrand, Swiss Life Br, Topdanmark As, Tryc-Baltica, Zurich Allied N, Assurances, Services Collectifs, Medias, Biens de Consommation, Commerce Distribution, Haute Technologie.

Table of stock prices for various companies including Astra -A, Astra -B, Elan Corp, Glaxo Wellcome, Hoechst Ag, Novartis N, Novo Nordisk B, Orion A, Orion B, Rhone Poul/Rm, Roche Holding Ch, Roche Holding G, Sanofi/Rm, Schering Ag, Smithkline Beech, Zeneca Group, Abb Particp -A, Abb Particp -B, Abb Parti, Adecco N, Alstom, Alluisse Lon G, Assoc Br Ports, Atlas Copco -A, Atlas Copco -B, Attica Entr Sa, Baa, Bba Group Plc, Bergeesen, Bonheur, Cmb, Cmg, Cookson Group P, Dampskibs -A, Dampskibs -B, Damskibs Svend, Delta Plc, Det Sondenfj No, Electocomponen, Equant Vn, Finnlines, Astra -A, Astra -B, Elan Corp, Glaxo Wellcome, Hoechst Ag, Novartis N, Novo Nordisk B, Orion A, Orion B, Rhone Poul/Rm, Roche Holding Ch, Roche Holding G, Sanofi/Rm, Schering Ag, Smithkline Beech, Zeneca Group.

(Publicité)

www.lemonde.fr CHANGE!

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, Lasmo, Petrofina Sa Br, Petroleum Geo-S, Primagaz/Rm, Prosafe, Repsol, Royal Dutch Co, Saipem, Shell Transp & G, Smedvig -A, Total Fina/Rm, Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, Lasmo, Petrofina Sa Br, Petroleum Geo-S, Primagaz/Rm, Prosafe, Repsol, Royal Dutch Co, Saipem, Shell Transp & G, Smedvig -A, Total Fina/Rm.

Table of stock prices for various companies including 3i, Almani, Alpha Finance, Amvscap, Bnl Invest/Rm, Bp/Rm, British Land Co, Capland Shoppin, Cebea, Corp Fin Alba, Cpr/Rm, Cs Group N, Eurafrance/Rm, Focierie Lyonna, Gecina/Rm, Hamperson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty Int-Hdg, Mediobanca, Mediobanca It, Mepc Plc, Metrowacsa, Mediobanca Nl, Paribas, Provident Fin, Rodamco Nv, Schroders Plc, Sefimec N/Rm, Simco N/Rm, Slough Estates, Uniba/Rm, Unim, Vallehermoso, Woolwich Plc, 3i, Almani, Alpha Finance, Amvscap, Bnl Invest/Rm, Bp/Rm, British Land Co, Capland Shoppin, Cebea, Corp Fin Alba, Cpr/Rm, Cs Group N, Eurafrance/Rm, Focierie Lyonna, Gecina/Rm, Hamperson, Kapital Holding, Land Securities, Liberty Int-Hdg, Mediobanca, Mediobanca It, Mepc Plc, Metrowacsa, Mediobanca Nl, Paribas, Provident Fin, Rodamco Nv, Schroders Plc, Sefimec N/Rm, Simco N/Rm, Slough Estates, Uniba/Rm, Unim, Vallehermoso, Woolwich Plc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bacc, Bacc Qe Brau-Be, Bongrain/Rm, Brau-Union, Cadbury Schwepp, Carlsberg -B, Carlsberg As-A, All. Alimentation Et Boisson, Assoc. Alimentation Et Boisson, Bacc, Bacc Qe Brau-Be, Bongrain/Rm, Brau-Union, Cadbury Schwepp, Carlsberg -B, Carlsberg As-A.

Table of stock prices for various companies including B Sky B Group, Canal Plus/Rm, Carlton Communi, Elsevier, Havas Advertisi, Indp News And M, Lagardere Sca N, Mediaset, Pearson, Reed Internatio, Reuters Group, Schibsted, Telewest Comm, Ufi, United News & M, Wolters Kluwer, Wpp Group, B Sky B Group, Canal Plus/Rm, Carlton Communi, Elsevier, Havas Advertisi, Indp News And M, Lagardere Sca N, Mediaset, Pearson, Reed Internatio, Reuters Group, Schibsted, Telewest Comm, Ufi, United News & M, Wolters Kluwer, Wpp Group.

Table of stock prices for various companies including Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, Austria Tabak A, Beiersdorf Ag, Bic/Rm, Brit Amer Tobac, Casino Gp/Rm, Cfr Units -A, Cpt Modernes/R, Delhaize, Essilor Intl/R, Ets Colruyt, Fyffes, Gib, Goody's, Imperial Tobacc, Kesko -B, L'oreal/Rm, Modelo Continen, Papastatos Cig, Promodes/Rm, Reckitt & Colma, Safeway, Sainsbury J. Pl, Seita/Rm, Smith & Nephew, Stagecoach Hldg, Tabacalera Reg, Tamro, Tesco Plc, Tnt Post Groep, Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, Austria Tabak A, Beiersdorf Ag, Bic/Rm, Brit Amer Tobac, Casino Gp/Rm, Cfr Units -A, Cpt Modernes/R, Delhaize, Essilor Intl/R, Ets Colruyt, Fyffes, Gib, Goody's, Imperial Tobacc, Kesko -B, L'oreal/Rm, Modelo Continen, Papastatos Cig, Promodes/Rm, Reckitt & Colma, Safeway, Sainsbury J. Pl, Seita/Rm, Smith & Nephew, Stagecoach Hldg, Tabacalera Reg, Tamro, Tesco Plc, Tnt Post Groep.

Table of stock prices for various companies including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, Casto.Dubois/R, Centros Comer P, Continente, Dkxons Group Pl, Ghe Ag, Great Univ St, Guilbert/Rm, Hennes & Maurit, Jeronimo Martin, Karstadt Ag, Kingfisher, Marks & Spencer, Metro, Next, Pnauit Print/Fr, Rinascente, Stockmann A, Valora Hldg N, Wh Smith Grp, Wolsley Plc, Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, Casto.Dubois/R, Centros Comer P, Continente, Dkxons Group Pl, Ghe Ag, Great Univ St, Guilbert/Rm, Hennes & Maurit, Jeronimo Martin, Karstadt Ag, Kingfisher, Marks & Spencer, Metro, Next, Pnauit Print/Fr, Rinascente, Stockmann A, Valora Hldg N, Wh Smith Grp, Wolsley Plc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Barco Company, Barco, British Aerospa, Cap Gemini/Rm, Coloplast B, Colt Telecom Ne, Dassault Syst/, Finmeccanica, Fresenius Med C, Gambro -A, Getronics, Gm Great Nordc, Intracom R, Kon. Philips El, Merkantildata, Misy, Nera Asa, Netcom Asa, Nokia, Nokia-K, Nkomi-Amersha, Oce, Olivetti, Rolls Royce, Sagem, Sap Ag, Sap Vz, Sema Group, Siemens Ag, Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Barco Company, Barco, British Aerospa, Cap Gemini/Rm, Coloplast B, Colt Telecom Ne, Dassault Syst/, Finmeccanica, Fresenius Med C, Gambro -A, Getronics, Gm Great Nordc, Intracom R, Kon. Philips El, Merkantildata, Misy, Nera Asa, Netcom Asa, Nokia, Nokia-K, Nkomi-Amersha, Oce, Olivetti, Rolls Royce, Sagem, Sap Ag, Sap Vz, Sema Group, Siemens Ag.

Table of stock prices for various companies including Smiths Ind Plc, Stmicroelec Sic, Tandberg Data A, Thomson Csf/Rm, William Demant, D J E Stoxx Tech P, Services Collectifs, Anclian Water, British Energy, Centrica, Edison, Electrabel, Electric Portug, Endesa, Evm, Gas Natural Sdg, Hafslund -A, Hafslund -B, Iberdrola, Italgas, National Grid G, National Power, Oesterelektr, Powergen, Scot Power, Severn Trent, Suez Lyon Eau, Sydskraft -A, Sydskraft -C, Thames Water, Tractebel, Union El-Fenos, United Utilitie, Viag, Vivendi/Rm, D J E Stoxx Tech P, Services Collectifs, Anclian Water, British Energy, Centrica, Edison, Electrabel, Electric Portug, Endesa, Evm, Gas Natural Sdg, Hafslund -A, Hafslund -B, Iberdrola, Italgas, National Grid G, National Power, Oesterelektr, Powergen, Scot Power, Severn Trent, Suez Lyon Eau, Sydskraft -A, Sydskraft -C, Thames Water, Tractebel, Union El-Fenos, United Utilitie, Viag, Vivendi/Rm.

Table of stock prices for various companies including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, Cardio Control, Cts, Hilti Nv, Innoconcepts Nv, Nedgraphics Hold, Polydoc, Prolion Holding, Ring Rosa, Ring Rosa Wt, Ucc Holding Nv, Airspray Nv, Antonov, C/Tac, Cardio Control, Cts, Hilti Nv, Innoconcepts Nv, Nedgraphics Hold, Polydoc, Prolion Holding, Ring Rosa, Ring Rosa Wt, Ucc Holding Nv.

Table of stock prices for various companies including Envipco Hld Ct, Fardem Belgium B, Inlbr Hld, Intl Brachtyher B, Link Software B, Pantax Planar, Synergia, Envipco Hld Ct, Fardem Belgium B, Inlbr Hld, Intl Brachtyher B, Link Software B, Pantax Planar, Synergia.

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 Ag & Colgaa, Aixtron, Augusta Beteiligun, Bb Biotech Zt-D, Bb Medtech Zt-D, Betrandt Ag, Beta Systems Sftw, Ce Computer Equipm, Ce Consumer Electr, Cenix Systemhaus, Drillisch, Edell Music E 98, Elsa, Emv.T & Merchandi, Eukromicron, Graphisoft Nv, Hoett & Wessel, Hunzinger Informat, Infomatec, Intershop Communic, Kinowelt Medien, Lhs Group, Linetec Computer, Loesch Umweltschut, Mensch Und Maschin, Mobilcom, Muehl Product & Se, Muehlbauer Holding, Pfeiffer Vacu Tech, Plenum, Psi, Qiagen Nv, Refugium Holding A, Sacschering Auto, Saltus Technology, Scm Microsystems, Ser System, Sero Entsorgung, Sinclulus Technolog, Softm Software Ber, Tds, Technotrans, Teldafax, Teles Ag, Tipfel, Transtec, W.E.T. Automotive, 1 & 1 Ag & Colgaa, Aixtron, Augusta Beteiligun, Bb Biotech Zt-D, Bb Medtech Zt-D, Betrandt Ag, Beta Systems Sftw, Ce Computer Equipm, Ce Consumer Electr, Cenix Systemhaus, Drillisch, Edell Music E 98, Elsa, Emv.T & Merchandi, Eukromicron, Graphisoft Nv, Hoett & Wessel, Hunzinger Informat, Infomatec, Intershop Communic, Kinowelt Medien, Lhs Group, Linetec Computer, Loesch Umweltschut, Mensch Und Maschin, Mobilcom, Muehl Product & Se, Muehlbauer Holding, Pfeiffer Vacu Tech, Plenum, Psi, Qiagen Nv, Refugium Holding A, Sacschering Auto, Saltus Technology, Scm Microsystems, Ser System, Sero Entsorgung, Sinclulus Technolog, Softm Software Ber, Tds, Technotrans, Teldafax, Teles Ag, Tipfel, Transtec, W.E.T. Automotive.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● Vendredi 2 juillet à l'ouverture des transactions, l'action BNP s'échangeait en baisse de 1,39 %, à 78,3 euros, tandis que le titre Socié générale reculait de 0,74 %, à 174,1 euros et celui de Paribas gagnait 0,45 %, à 112,5 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale...

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

SECONDE MARCHÉ

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

INTERNATIONAL

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

ABRÉVIATIONS

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

SYMBOLIS

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

SECONDE MARCHÉ

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

INTERNATIONAL

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

ABRÉVIATIONS

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

SYMBOLIS

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

SICAV

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Fonds communs de placements

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

CIC BANQUES

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

CIC PARIS

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table with columns: Valeur nominale, Cours en euros, % Var. veille, Cours en francs. Lists various French companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

LEGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99. 1288,82 01/07

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 3 JUILLET 1998

TOUR DE FRANCE 1999

Avant que la Grande Boucle prenne son élan dans le prologue au Puy-du-Fou (Vendée), samedi 3 juillet, les 180 engagés de la 86^e édition

sont soumis au contrôle médical préalable. ● LE PELOTON, encore ému par la réintégration de Richard Virenque (Polti), souhaite ne plus évoquer le problème du dopage. Un



an après la tumultueuse édition 1998, il semble que le phénomène n'ait pas été éradiqué. ● DANS SON ANALYSE pour *Le Monde*, Antoine Vayer, entraîneur, explique qu'il

reste des raisons d'espérer et que les coureurs sains n'ont pas perdu leurs chances. ● L'ÉPREUVE (3 680 km, 20 étapes et 23 cols) devrait rejoindre Paris le 25 juillet.

Le peloton du Tour ne veut pas entendre parler de dopage

Alors que les 180 coureurs engagés au départ de la 86^e Grande Boucle s'acquittaient, jeudi 1^{er} et vendredi 2 juillet, du traditionnel contrôle médical, ils manifestaient leur volonté de ne pas évoquer davantage les affaires qui émaillent la vie du peloton depuis le Tour 1998

LE PUY-DU-FOU

de notre envoyé spécial

Ce contrôle médical là n'avait rien d'une inquisition. Avant de s'élancer samedi 3 juillet pour le 86^e Tour de France, les coureurs se soumettaient, jeudi 1^{er} et vendredi 2 juillet, à un *check-up* de routine, dans les caves voutées du château du Puy-du-Fou (Vendée). Taille, poids, capacité pulmonaire, tension, électrocardiogramme, cette inspection sanitaire était une formalité, une survivance d'avant le cyclisme biologiquement assisté. Mais, plus que sa forme physique, cette visite de courtoisie était l'occasion de jauger l'état moral du peloton, à deux jours de l'envolée d'une course que chacun espère du renouveau.

On quêtait des actes de contrition, des serments d'honnêteté, des vœux de chasteté, dans ce défilé de torsos nus. Il y eut surtout faux-fuyants et vraies dérobadés de la part des 180 coureurs. Depuis un an, depuis l'affaire Festina qui manqua arrêter le Tour de France 1998, la justice ne cesse de mettre le peloton le nez dans ses éprouvettes. Depuis un an, s'accumulent les preuves et les témoignages de pratiques plus que douteuses. Pourtant rien ne semble pas devoir entamer la capacité du milieu à nier avec hauteur l'existence du dopage. Le peloton est dans l'état d'esprit d'une famille sinistrée par un tremblement de terre qui, au milieu des décombres de sa maison, continuerait d'asséner : « *Il ne se passe rien.* »

« PAS LÀ POUR DISCUTER »

Dans ce Tour qui se veut révolutionnaire, les équipes qui se succédaient à l'antenne médicale faisaient mine de ne rien voir de l'agitation ambiante et des revendications pour un sport propre. « *Nous ne sommes pas là pour discuter du dopage* », expliquait Patrick Lefèvre, le directeur sportif



PASCAL PAVAN/WAP

de Mapei, qui consentait cependant à orienter le débat... vers le tennis. « *Parlez plutôt de la course* », ordonnait Marc Madiot, son homologue de La Française des Jeux. Questionné sur la perquisition policière dont il a été l'objet le 29 juin, en Italie, le Russe Pavel Tonkov refusait l'au-mône d'une explication. « *Mon*

métier, c'est de courir », se contentait de répéter l'employé de Mapei.

« *Je suis un coureur, pas un homme politique* », baisait de la même manière l'Allemand Erik Zabel, le leader de la formation Telekom. Son directeur sportif, Walter Godefroot, prêtait, lui, des ennuis mécaniques pour

s'éclipser, sitôt ses coureurs déposés. Le Flamand, d'ordinaire disert, s'est ainsi dérobé aux questions sur l'absence de Jan Ulrich et Bjørn Riis et sur les accusations d'un dopage organisé au sein de sa formation, formulées notamment par le magazine *Der Spiegel*.

Même chez les « repentis » de Festina, l'ambiance n'était pas à la rédemption. « *Je ne voulais pas trop venir mais l'équipe m'a inscrit d'office*, affirmait Laurent Brochard. *Je suis un professionnel, alors je m'exécute. Mais je n'ai aucun plaisir à revenir dans une course dont les organisateurs m'ont exclu dans le passé.* » Didier Rous, autre personnage de l'affaire, exprimait ouvertement les mêmes réticences. A son directeur sportif qui lui demandait plus de réserve, le coureur a répliqué d'un péremptoire « *Nous sommes en République : chacun a le droit de s'exprimer.* »

LE BON VIEUX TEMPS

Pourtant, c'est bien une chape de silence, dont le remord n'est certainement pas l'explication, qui s'est abattue sur le Tour. Chacun semble s'être entendu pour tenter d'étouffer toute discussion. Il y a ceux, les plus nombreux, qui espèrent que la vie reprendra comme avant, au bon vieux temps

Les coureurs de l'équipe Festina au contrôle médical, jeudi, dans les salles voutées du château du Puy-du-Fou.

de l'impunité. Il y a les autres, qui attendent les premiers tours de roue pour être fixés sur la règle du jeu. « *Tout le monde a un peu peur de la situation car qui est blanc, qui est noir dans cette histoire ?* », résumait Chris Boardman (Crédit agricole). « *Je vais prendre les jours comme ils viendront, poursuivait Laurent Madouas (Festina). Le*

Tour de cette année est un grand point d'interrogation. C'est ici qu'on va savoir si le cyclisme va mieux. »

Bien rares étaient les courageux qui osaient braver l'interdit. Cédric Vasseur (Crédit agricole) affichait pourtant ouvertement son scepticisme. « *J'ai perdu la foi que j'avais dans le cyclisme en passant professionnel*, admettait le cou-

vélo reste un plaisir », Christophe Bassons s'est habitué à être en porte-à-faux dans le peloton. L'ancien coureur de Festina, aujourd'hui à La Française des Jeux, a la voix douce des gens obstinés pour exprimer son écœurement : « *J'étais optimiste au début de cette saison. Je le suis moins aujourd'hui.* » Lui ne craint pas les descentes de police. Il les souhaite

Des contrôles antidopage inopinés et ciblés

Samedi 3 juillet au matin, jour du prologue, l'ensemble des coureurs du peloton du Tour de France recevront la visite (avant 9 heures) des médecins de l'Union cycliste internationale (UCI) pour une prise de sang. Il s'agira de déterminer, notamment, leur taux hémocrite. En cas de dépassement du seuil limite autorisé (50 %), les intéressés se verraient refuser le départ de l'épreuve et seraient mis au repos pour quinze jours.

Par la suite, ce type de contrôle pré-annoncé ayant un effet limité, des contrôles inopinés devraient être pratiqués par l'UCI. A cette occasion devraient être particulièrement ciblés les coureurs présentant un hémocrite compris entre 47 % et 50 %, selon la direction du Tour de France. Dans cette fourchette, le taux hémocrite, qui normalement se situe entre 43 % et 46 %, peut en effet laisser soupçonner une prise de produit interdit, comme l'érythropoïétine (EPO).

reur. *Chaque jour, notre sport prend un nouveau coup et chaque jour on passe un peu plus pour des charlots. Mais il y a des gens qui persistent à se voiler la face.* »

François Simon (Crédit Agricole), tout émoussé d'être nouveau maillot de champion de France, restait tout aussi dubitatif. A 30 ans passés, cet homme, qui a refusé de sombrer dans la surenchère mortifère du dopage, navigue entre regrets éternels et espérances précaires : « *Lors de mes neuf années professionnelles, j'aurais peut-être gagné d'autres courses s'il n'y avait pas eu tout cela. Mais il me reste encore deux ou trois ans de carrière et j'espère qu'elles seront belles.* »

Depuis le temps qu'il repousse les tentations « *afin que faire du*

terait presque, tant il sent la situation bloquée. « *S'ils ont encore des affaires à élucider, les policiers doivent intervenir. Qu'ils le fassent et qu'on en finisse une bonne fois pour toute avec cette atmosphère* », dit-il.

Mais il exprime aussi sa défiance sur la capacité du milieu à s'amender seul. « *Avec le suivi longitudinal, avec les contrôles sanguins, on a découvert des tricheries mais aucune punition n'a été infligée. Alors, à quoi ça sert de multiplier les contrôles si les fautes peuvent continuer comme si de rien n'était ?* ». Dans le cynisme ambiant, un désespoir aussi sincère constitue finalement une ultime raison d'espérer.

Benoît Hopquin

Un an d'enquête policière a révélé l'ampleur de la triche

MERCREDI 30 JUIN, le juge lillois Patrick Keil, chargé de l'affaire Festina, a bouclé l'instruction de ce volumineux dossier. Un dossier dont l'instruction a débuté à la veille du 85^e Tour de France, le mercredi 8 juillet 1998, avec l'interpellation de Willy Voet, un soigneur de la formation Festina. Son premier volet judiciaire s'achève un an plus tard, quasiment jour pour jour, à la veille de la 86^e édition de la Grande Boucle. En cette fin de siècle, l'épreuve reine du cyclisme aurait souhaité une autre célébration. Mais rien n'y fait. Samedi 3 juillet, c'est un peloton encore éprouvé par ce qui restera comme la grande affaire de dopage, qui s'élancera du Puy-du-Fou, en Vendée. En effet, depuis ce jour où les douaniers ont mis la main sur l'impressionnant stock de produits dopants que Willy Voet transportait dans le coffre de son véhicule, le cyclisme ne tourne plus tout à fait comme avant. Les douze mois écoulés ont mis en lumière la réalité du dopage dans ce sport. Durant cette période, le récit de l'épopée cycliste a pris des airs de chronique judiciaire, sèche comme un rapport de police.

● **Septembre 1998.** Le Tour de France s'est terminé sans apothéose le 2 août sur les Champs-Élysées. Marco Pantani a rapporté le maillot jaune en Italie : le premier depuis celui de Felice Gimondi en 1965. A peine rentré de vacances, le juge Patrick Keil poursuit ses investigations. Coureurs, directeurs sportifs et soigneurs défilent dans les locaux du SRPJ de Lille. Après avoir entendu les Festina, les policiers procèdent aux auditions d'autres équipes. Fin septembre et début octobre, des coureurs, un soigneur et le directeur sportif de l'équipe La Française des Jeux sont à leur tour entendus. Jeff d'Hondt, le soigneur,

est mis en examen et incarcéré à la prison de Loos durant quelques jours.

Pendant ce temps, les spécialistes du laboratoire Toxlab à Paris analysent les échantillons sanguins, les cheveux et les poils prélevés en juillet sur les coureurs de Festina et de TVM. Le 30 novembre, les résultats tombent : présence d'EPO et d'autres produits illicites relevés chez huit coureurs de l'équipe Festina. Richard Virenque qui, lors de son interrogatoire par la police dans les locaux du SRPJ de Lyon, le 24 juillet, a nié s'être dopé, fait partie du lot. Cette fois encore, malgré les accusations de Willy Voet consignées sur procès-verbal et les résultats des tests, le Varois maintient ses dénégations. En marge de cette affaire, les gendarmes de Poitiers enquêtent depuis le mois de juin sur une autre affaire qui concerne cette fois le peloton amateur. Le trafic de « pot belge », un cocktail d'amphétamines, de cocaïne, d'héroïne, de caféine et d'antalgiques, met en cause une trentaine de coureurs, de dirigeants anciens et actuels. La filière de production et d'approvisionnement passe par la Pologne.

● **Janvier 1999.** Tous les coureurs professionnels français ont passé le premier volet du suivi médical longitudinal, mis en place à l'automne par la Fédération française de cyclisme. Début février, le peloton s'étire sur les courses méditerranéennes. A peine les coureurs enroutent-ils les premiers coups de pédale qu'une information ravive les rancœurs. Les analyses de sang menées au centre biotechnologique de Troyes par l'équipe du docteur Gérard Dine mettent en évidence des dérèglements métaboliques parfois alarmants. La moitié du peloton abuse de produits médicamenteux, les

taux élevés de ferritine constatés dans le sang de nombreux coureurs inquiètent les médecins. Le peloton souffre de pathologie iatrogène (excès de médicaments). Les micros et les caméras ont déserté le pavé de la capitale du Nord et c'est au calme que les hommes du SRPJ continuent leur exploration de l'univers cycliste. Juste avant les festivités de la nouvelle année, ils ont procédé à plusieurs auditions de coureurs de l'équipe Casino.

● **Mars 1999.** Le peloton retrouve ses routes traditionnelles, mais le cœur n'y est pas. Une ambiance délétère règne sur les courses. Des accrochages verbaux, un climat de suspicion est perceptible lors des épreuves. Un ancien coureur, Erwann Menthéour, raconte ses souvenirs de « *chaudière* » (appellation donnée aux coureurs qui se dopent) dans un ouvrage qui rencontre un gros succès de librairie. Des journaux dévoilent des procès verbaux d'audition versés au dossier Festina. Tous témoignent d'un fléau ravageur et d'un sport aux trois quarts gangrené. Le 26 mars, le juge Patrick Keil met Richard Virenque en examen. Le coureur, qui réside en Suisse, l'apprend trois jours plus tard, par courrier. Le 29 mars, c'est le président de la ligue professionnelle, Roger Legeay qui est à son tour mis en examen. Le 1^{er} avril, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme, sort du bureau du juge, la mine défaite. A lui aussi, le juge vient de signifier les motifs de sa mise en examen. Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour de France, est entendu ce même jour. Mais il repart, sans être plus inquiet. Neuf mois après le début de l'affaire, 12 personnes sont mises en examen. Deux mois plus tard, le magistrat instructeur prononcera un

non-lieu pour Roger Legeay et Daniel Baal.

● **Mai 1999.** L'affaire instruite à Lille n'est toujours pas bouclée qu'une autre éclate à Paris. Cette fois, c'est la brigade des stupéfiants qui les 6 et 7 mai réalise un coup de filet. Une quinzaine de coureurs et de personnages proches du monde cycliste sont conduits au quai des Orfèvres. Les équipes Casino, la Française des Jeux, Polti, Cofidis sont dans le collimateur de la juge Michèle Colin, qui prononce des mises en examen. Au centre de cette affaire, les policiers impliquent Bertrand Lavéol – un avocat, trésorier de l'association « L'Echappée » (structure centrale de l'équipe de la Française des Jeux) – et Bernard Sainz, un faux médecin, surnommé « *docteur Mabuse* » dans le peloton.

● **Juin 1999.** Le Giro, le Tour d'Italie, s'est élancé le 15 mai d'Agrigente, en Sicile, dans un climat très lourd. Les coureurs n'avaient pas produit un coup de pédale que deux d'entre eux étaient contraints au repos et renvoyés chez eux, pour cause d'hématocrite trop élevée. Trois semaines plus tard, le 5 juin, la veille de l'arrivée à Milan, Marco Pantani, le leader incontesté de la course, en est exclu pour la même raison. En France, le 28 mai, la FFC a communiqué les résultats du deuxième volet du suivi longitudinal : 67 coureurs doivent subir des examens complémentaires pour cause de dérèglements métaboliques. Quatre jours avant le départ du Tour, les carabiniers italiens procèdent à 29 interpellations et perquisitions chez des coureurs et des directeurs sportifs. Ils ont découvert de l'EPO et d'autres produits dopants.

Yves Bordenave

Deux néophytes pas intimidés

LE PUY-DU-FOU

de notre envoyé spécial

L'un s'avoue « *un peu anxieux* ». L'autre se dit « *un peu stressé* ». Mais ce ne sont pas tant le contexte si particulier du microcosme cycliste, marqué depuis des mois par les affaires liées au dopage, d'éventuelles interrogations face à ce que seront les pratiques et « *performances* », sur le 86^e Tour de France, des coureurs des équipes étrangères, ou encore les derniers rebondissements occasionnés par la récusation puis l'admission forcée de Richard Virenque, qui agitent ainsi Sébastien Hinault et Laurent Lefèvre.

Pour ces deux jeunes coureurs français, qui portent respectivement les couleurs du Crédit Agricole et de Festina, c'est tout simplement le fait d'être présents au départ du Tour de France qui suscite une certaine tension. Car, pour eux, cette Grande Boucle constitue une première. « *Je suis très heureux d'être ici, malgré tous ces événements. Ça ne change rien pour moi* », lâche Laurent Lefèvre, qui fêtait ses 23 ans vendredi 2 juillet.

L'affaire Virenque ? « *Cela ne me préoccupe pas, ils ont tranché* », poursuit ce Nordiste – il est né près de Maubeuge – qui fait partie de l'équipe Festina depuis trois ans. « *Cela ne me concerne pas vraiment* », confie, de même, Sébastien Hinault, 25 ans, à propos de la présence au départ de l'épreuve du coureur français de l'équipe italienne Polti. Pour le coureur breton, qui, même s'il est né à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), non loin de chez son illustre aîné, Bernard Hinault, avec qui il n'a aucun lien de parenté, l'essentiel sera manifestement ailleurs : « *Mon ambition sera d'arriver jusqu'aux Champs-Élysées, déjà.* » « *Je vais essayer d'aller le plus loin possible* », lui fait écho Laurent Lefèvre.

Tous deux rêvent, malgré tout, de pouvoir « *bien figurer sur une étape au moins* », comme le déclare Laurent Lefèvre. Et « *pourquoi pas en gagner une* », avancent-ils tous deux. « *Je passe assez bien les moyennes bosses et je vais assez vite au sprint, alors dans un petit groupe je pourrais avoir ma chance* », souligne Sébastien Hinault, qui, en trois années chez les professionnels (d'abord chez GAN, puis au Crédit Agricole), n'a « *rien gagné encore* ».

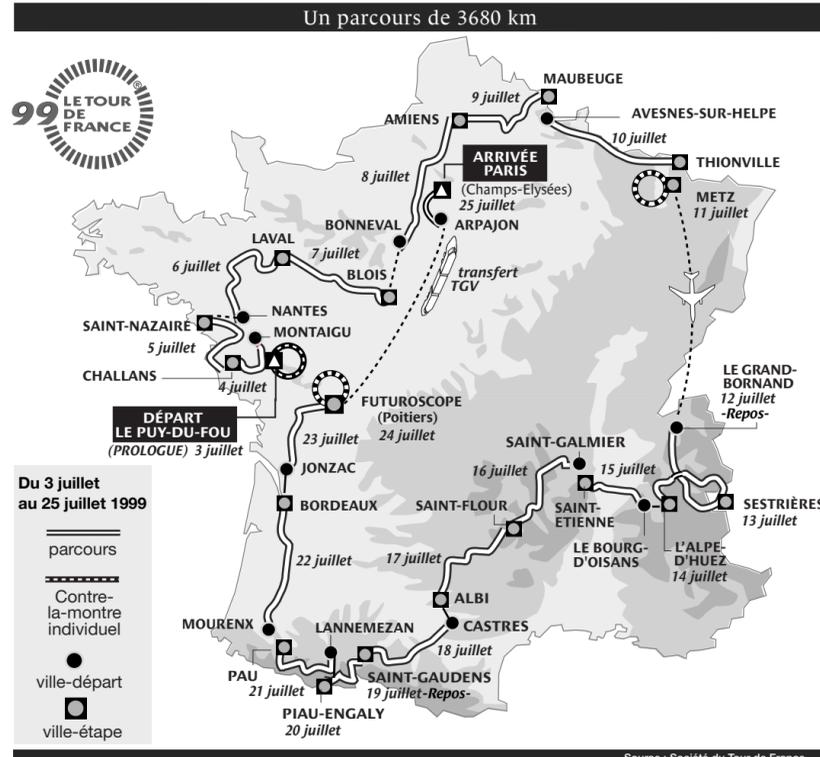
« PAS DE PRESSION »

Laurent Lefèvre, présenté par Yvon Sanquer, le directeur sportif adjoint et entraîneur de Festina, comme un coureur « *solide, au bon esprit, prompt à réagir et à donner un coup de main* », affiche quant à lui une carte de visite un tout petit peu plus riche : une étape du Tour du Chili et le Grand Prix de Villafranca en Espagne. C'était en 1997. On l'a également vu aux avant-postes, au début de cette saison, lors d'une échappée au long cours (inachevée) avec Jacky Durand sur Paris-Nice.

« *Ici, je n'ai rien à défendre, je n'ai pas de pression de mes directeurs sportifs* », se félicite le coureur de Festina, dont le frère, David, porte les couleurs de l'équipe Casino et qui indique avoir commencé le cyclisme en minimes – « *parce que dans la famille de ma mère on en faisait* » – mais ne s'y être « *vraiment intéressé qu'à partir des juniors* ».

« *J'ai le moral* », assure-t-il, face à ces trois semaines d'inconnu qui se présentent à lui. « *Le plus que j'ai fait, c'est 15 jours au Tour du Portugal* », relève-t-il. « *Mais bon, je vais découvrir tout ça* », lance-t-il dans un grand sourire. « *Il n'y a pas de raison que cela se passe mal* », veut croire de son côté Sébastien Hinault.

Philippe Le Cœur



3 680 kilomètres, 20 étapes, 180 engagés

● **Le parcours.** Le 86^e Tour de France, d'une distance de 3 680 kilomètres, se dispute du samedi 3 au dimanche 25 juillet. Il débute par un prologue avant d'enchaîner vingt étapes : onze de plaine, trois de moyenne montagne, quatre de haute montagne et deux contre-la-montre individuels portant sur 110 km.

● **Les particularités.** Les organisateurs ont choisi trois arrivées en altitude. Vingt-trois cols (de 2^e et 1^{re} catégories et hors catégorie) seront escaladés. Deux jours de repos et deux transferts (un en avion et un en TGV) ont été programmés. Treize villes-étapes inédites jalonnent le parcours : Montaigu, Challans, Laval, Bonneval, Maubeuge, Avesnes-sur-Helpe, Thionville, Metz, Le Grand-Bornand, Saint-Galmier, Saint-Étienne, Le Bourg-d'Oisans, L'Alpe-d'Huez, Sestrières, Albi, Castres, Piau-Engaly.

● **Les participants.** Les vingt équipes de neuf coureurs invitées sont les suivantes : Mercatone Uno (Italie), Telekom (Allemagne), Cofidis (France), Mapei (Italie), Rabobank (Pays-Bas), ONCE (Espagne), Polti (Italie), Saeco (Italie), Lotto (Belgique), Casino (France), Lampre (Italie), Kelme (Espagne), Vitalicio (Espagne), Crédit agricole (France), Festina (Andorre), La Française des jeux (France), Banesto (Espagne), Cantina Tollo (Italie), US Postal (Etats-Unis), BigMat Auber 93 (France).

● **Les classements.** Pas de changement : le maillot jaune sera porté par le leader du classement général, le maillot vert par le leader du classement général aux points et le maillot blanc à pois rouges par le leader du classement général de la montagne. Par ailleurs, un classement déterminera le meilleur jeune, la meilleure équipe par temps, et le coureur le plus combatif.

● **Les primes.** Douze millions de francs seront attribués, dont 2,2 millions reviendront au vainqueur du Tour de France.

● **Le palmarès du Tour 1998.**
Classement général : 1. Marco Pantani (Mercatone Uno/Italie) ; 2. Jan Ullrich (Telekom/Allemagne) ; 3. Bobby Julich (Cofidis/Etats-Unis).
Classement par points : 1. Erik Zabel (Telekom/Allemagne) ; 2. Stuart O'Grady (GAN/Australie) ; 3. Tom Steels (Mapei/Belgique).
Classement de la montagne : 1. Christophe Rinero (Cofidis/France) ; 2. Marco Pantani (Mercatone Uno/Italie) ; 3. Alberto Elli (Casino/Italie).
Classement par équipes : 1. Cofidis ; 2. Casino ; 3. US Postal.

L'heure de gloire de la télévision de service public

● **France Télévision.** Pendant les trois semaines de l'épreuve, France 2 et France 3 ont programmé 130 heures d'antenne. En plus des directs des jours de course, commentés par Patrick Chêne et Bernard Thévenet, le magazine « En attendant le Tour », de 13 h 50 à 15 heures sur France 2, présente des reportages sur les coulisses de l'épreuve et l'ambiance avant le départ. Après l'arrivée de l'étape, Gérard Holtz, dans son émission « Vélo Club », sur France 2, donne la parole aux sportifs du jour et analyse la course.

Le soir, à 20 h 40, sur France 3, « Le journal du Tour » demeure le rendez-vous de ceux qui n'ont pu suivre la course en direct. Henri Sannier et son équipe reviennent sur la journée avec le résumé de l'étape et des sujets magazines réalisés par Céline Gérard. En complément de ces rendez-vous sportifs, Agnès Vincent doit inviter chaque matin, vers 11 heures, sur France 3, à une découverte du patrimoine des villes de départ dans son magazine « Autour du Tour ».

● **Eurosport.** Du 3 au 25 juillet, la chaîne du câble et du satellite diffuse toutes les étapes en direct en prenant l'antenne entre 15 heures et 16 heures. Les commentaires sont assurés par Patrick Chassé, assisté de consultants tels que Jean-François Bernard (porteur du maillot jaune en 1987) et Laurent Fignon (vainqueur des Tours 1983 et 1984). Chaque soir, à 21 heures, les temps forts de l'étape du jour avec des analyses techniques et tactiques.

Six coureurs à suivre dans les méandres d'une épreuve en quête de héros



CHRISTOPHE BASSONS
(France, 24 ans
La Française des jeux)

■ Au milieu du naufrage Festina, en 1998, quelques noms ont surmagné dont celui de Christophe Bassons, « dénoncé » par ses coéquipiers comme refusant le dopage. Passé à La Française des Jeux, le Tarnais sera le « mètre étalon » du Tour. « Désormais, je participe, j'influence la course », confiait-il en mars. Le vérifiera-t-il dans les jours à venir ?



BOBBY JULICH
(Etats-Unis, 28 ans
Cofidis)

■ L'Américain est le seul rescapé du podium 1998 en l'absence de Marco Pantani (1^{er}) et de Jan Ullrich (2^e). Il figure donc parmi les favoris 1999. Pour ce Texan, professionnel depuis 1993, le Tour de France constitue le seul objectif d'une saison au cours de laquelle il n'a guère brillé, handicapé par une blessure, puis par une allergie au pollen.



JEAN-CYRIL ROBIN
(France, 29 ans
La Française des jeux)

■ Il a été un des premiers à parler du cyclisme « à deux vitesses », d'une barrière entre les dopés et les autres, ce qui lui a valu de solides inimitiés. L'ancien coéquipier de Richard Virenque a souvent échoué aux places d'honneur. En 1998, le coup d'arrêt aux pratiques illicites lui a sans doute permis de prendre la 5^e place du général.



PAVEL TONKOV
(Russie, 29 ans
Mapei)

■ Le coureur russe a fait de la Grande Boucle son objectif 1999, renonçant au Giro, qu'il avait gagné en 1996. Ses deux premiers Tours se sont soldés par deux abandons. Il vient en courant un risque : celui d'être rattrapé par les affaires de dopage et les instructions en cours en Italie après la perquisition effectuée à son domicile le 29 juin.



ALEXANDRE VINOKOUROV
(Kazakhstan, 25 ans
Casino)

■ Arrivé en France en 1997, ce Kazakh, bon grimpeur et excellent rouleur, a rejoint l'équipe Casino en janvier 1998. Vainqueur du Dauphiné Libéré et très en vogue sur le Midi Libre après une chute douloureuse (fracture de la clavicule) lors de Paris-Nice, il est, pour sa première participation à une grande course par étapes, une des attractions de ce 86^e Tour de France.



RICHARD VIRENQUE
(France, 29 ans,
Polti)

■ Un an après son exclusion, le Varois revient sur le Tour sous les couleurs de la formation italienne Polti. Il doit in extremis sa présence à l'intervention de Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI). Mis en examen dans l'affaire Festina, il continue de nier s'être dopé, malgré les nombreux témoignages. La polémique n'est pas finie.

Le coureur sain existe, on peut le rencontrer dans le peloton

Pendant toute la durée du Tour, Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive et dirigeant d'AlternatiV, une cellule d'entraînement, de recherche et de manage-

ANALYSE
Vous le reconnaîtrez facilement : il transpirera et aura mal aux jambes...

ment pour athlètes de haut niveau, signera dans Le Monde une chronique technique quotidienne dans laquelle il présentera la prochaine étape de l'épreuve.

LE TOUR de France 1999 marquerait la naissance d'un athlète presque abstrait, parfait, idéal. On nous assure qu'il ne sera plus le cycliste tel que la société voudrait le modeler, ni tel que son économie intérieure le réclame. Or ce coureur existe déjà, on vous l'assure. Dans le peloton, vous le reconnaîtrez facilement : il transpirera à l'effort, il aura mal aux jambes après les étapes de plat, il accusera forcément le coup dans une des cinq étapes de montagne, et il risque bien de trouver la dernière semaine de course un peu longue.

Atypique avant les événements du Tour de France 1998, il est pourtant devenu une référence, une valeur étalon en somme. Ses qualités athlétiques vraiment hors du commun étaient recherchées par les directeurs sportifs en quête de l'oiseau rare, celui qui, « bien préparé », s'envolerait. Il a démontré depuis que ses qualités morales étaient tout aussi impressionnantes, au grand dam de ses pairs, qui lui reprochaient de gâcher sa carrière en refusant obstinément de « mettre en route », de « rouler

au super », de « saler la soupe ». Pendant trois ans, il a affirmé en privé « vouloir prouver qu'il était possible d'être le seul coureur sain et de réussir ». Il a travaillé de manière acharnée pour accroître des capacités simplement humaines. Il a investi dans tout ce que la recherche appliquée au niveau de l'entraînement et de la diététique pouvait offrir quand d'autres faisaient l'acquisition d'une mini-centrifugeuse pour mesurer leur hémoglobine et déterminer ainsi la nature et la longueur de leurs sorties quotidiennes. Il a progressé pour conclure la saison 1998 dans la souffrance avec 35 000 kilomètres et 89 jours de course là où d'autres se sont contentés de 30 000 kilomètres « dans la joie » pour briller à l'occasion de 110 jours de course « sans sentir les jambes ».

VIVRE SON RÊVE
Il a quand même participé aux championnats du monde, aux Pays-Bas, et a fini au-delà de la 150^e place du classement mondial. Un exploit, obtenu grâce à sa rigueur, à son sens de l'analyse et de la gestion. A l'annonce d'un cyclisme nouveau, celui qu'on nous promet depuis la fin du Tour de France 1998 - celui qu'il pratique, lui, depuis toujours - il s'est pris à croire à une participation à la Grande Boucle. Il a commencé sa préparation en rejoignant une équipe française en vue dont le directeur sportif a trouvé une forme d'aubaine dans l'embauche de cet employé vertueux et médiatisé. Il a pu enfin valoriser son salaire à 30 000 francs par mois. Après avoir rêvé sa vie, il allait pouvoir vivre son rêve.

Il a alors découpé les huit mois qui le séparent de « la » course en périodes - macro-cycles de pré-

paration et de compétitions - et s'est régulièrement testé sur les plateaux techniques de médecine du sport, où ceux dont les résultats sportifs sont nettement supérieurs aux siens - il le sait - ne vont jamais. En novembre, il a relâché son effort d'entraînement pendant quatre semaines. En ce début de période hivernale, certains commençaient leur cure d'Imocur (produit destiné à stimuler les défenses immunitaires de l'organisme contre les infections) ou même d'injections de cellules d'agneau, en Suisse, pour renforcer ou remplacer les défenses immunitaires mises à mal par la saison.

Notre homme préfère entamer un cycle de dix séances de musculation et de cyclo-cross. En décembre et en janvier, période pré-compétitive, il enchaîne quatre semaines de stage sans anabolisants, sans testostérone. Et le voilà qui obtient des résultats pour le moins probants. L'espoir renaît. On parle d'embellie. Paris-Nice, en mars, assombrit le paysage. L'expression « cyclisme à deux vitesses » est sur toutes les lèvres. On parle de nouveau d'EPO, d'hémoglobine réticulée, d'hormones de croissance et d'autres injections quotidiennes dans l'épaule, dans la fesse ou dans les veines. Pratiques grâce auxquelles le cyclisme n'est plus du tout un sport dur. Pour lui, il le reste.

Après un Paris-Roubaix étonnant, mais terminé dans les délais, il se lance dans la préparation des courses à étapes, deuxième phase de sa saison. Il monte les cols et dort en hypoxie (simulation de l'altitude dans des pièces raréfiées en oxygène) huit jours avant de faire quelques séances de puissance pour bien aborder le Midi libre et le Dauphiné libéré, sans

corticoides, sans caféine, avec un hémocrite de 39,5 %. Le succès est au rendez-vous.

Il se repose un peu - en se livrant à des séances actives d'aspiration derrière voiture - et peut alors participer très honorablement aux championnats de France, fin juin. En huit mois, il a accumulé 20 700 kilomètres (certains ne les font pas en automobile en un an), 41 jours de courses et 27 jours de repos. Il en a également profité pour combler les lacunes de sa culture sportive. Il a découvert les propos du champion italien Francesco Moser après ses fabuleux records de l'heure : « Je-

tez les médicaments à la poubelle et entraînez-vous mieux. Tout le reste est baliverne ! » Et puis voilà que le même apôtre confesse l'importance de la « préparation médicale » dans ses exploits. Nouvelle désillusion.

Désormais, cet athlète idéal, bien réel, entend avec désintérêt les discours du faire-savoir et du faire-croire. Il se sent fort, terriblement prêt, terriblement excité à l'idée de faire son travail sur le 86^e Tour de France. Comme un étalon pur-sang. Il s'appelle Christophe Bassons.

Antoine Vayer

PEUGEOT NEUBAUER

406 NORWEST A.M. 2000

130.600 F **HDI 90CV**

Air conditionné - ABS - Peinture métal
Airbag conducteur & passager
Vitres avant électriques - Fermeture centralisée
Autoradio RDS commandes au volant.

75 PARIS 9
4, rue de Chateaudun
01 42 85 04 04

PARIS 17
9, bd Gouvion St-Cyr
01 46 22 88 88

PARIS 17
10, rue Curnonsky
01 45 19 19 19

PARIS 18
162, rue Lamarck
01 46 27 33 33

92 ASNIERES
36, rue P. Brossolette
01 47 33 37 37

93 SAINT DENIS
227, bd A. France
01 49 33 60 60

Photo non contractuelle

La « Blue Team » française s'est forgé un avenir olympique

En s'imposant de justesse face à la Turquie (66-63), jeudi 1^{er} juillet, l'équipe de France de basket s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Europe et a obtenu son billet pour les JO de Sydney en l'an 2000

A l'issue d'une rencontre serrée et crispante, l'équipe de France de basket-ball a battu la Turquie (66-63), jeudi 1^{er} juillet, au Palais omnisports de Paris-Bercy, pour le compte des quarts de finale du championnat d'Europe.

Ce succès assure aux Bleus une qualification pour les Jeux olympiques de Sydney (Australie), en l'an 2000, auxquels ils n'avaient plus participé depuis 1984. En demi-finales de l'Euro, les Français devaient rencontrer ven-

dredi 2 juillet (en direct sur France 2 et sur Canal+ à 18 h 30) l'équipe d'Espagne. L'excellent comportement de l'équipe de France constitue une douce revanche pour le sélectionneur, Jean-Pierre de Vincenzi, qui était

contesté avant le début de l'Euro pour n'avoir jamais entraîné une équipe de premier plan avant de diriger les Bleus. La seconde demi-finale devait opposer, vendredi, la Yougoslavie à l'Italie.

A-T-ON DÉJÀ VU entraîneur de basket-ball rentrer si vite aux vestiaires ? La sirène annonçant la fin de la rencontre vient tout juste de sonner. Jean-Pierre de Vincenzi



pique un sprint en direction des coulisses, un large sourire aux lèvres. « *Le succès appartient aux joueurs, pas au coach*, confia-t-il plus tard. *Ce que veut le public après un match, c'est les féliciter, eux. L'entraîneur, on n'en a rien à faire.* » Il est un peu plus de 20 heures, en ce jeudi 1^{er} juillet. Les spectateurs du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) se sont levés pour saluer la victoire de l'équipe de France sur la Turquie (66-63) en quarts de finale de l'Euro Basket. Le vacarme est proportionnel à la tension qui, d'un bout à l'autre, a plané sur cette rencontre. Les Bleus soufflent de soulagement, se congratulent, et musardent, à pas savourés, vers les entrailles du POPB. Pendant ce temps, dans les vestiaires, Jean-Pierre de Vincenzi jubile. L'homme a gagné son pari.

En se qualifiant pour les demi-finales du championnat d'Europe masculin, les Bleus sont en effet assurés d'être présents aux Jeux de Sydney de l'an 2000. L'événement n'est pas mince. Depuis 1936, le basket-ball français n'a participé qu'à six reprises au tournoi olympique. Sa dernière figuration remonte à 1984. Cette année-là, à Los Angeles, les Bleus avaient défrayé la chronique. Certains joueurs avaient raté les entraînements pour des motifs inavouables, comme des rendez-vous chez le coiffeur ou des après-midi passés à la piscine. L'affaire avait été montée en épingle, et l'accumulation des défaites n'avait rien arrangé. Véridique ou pas, c'est bel et bien ce lourd fardeau que le basket-ball français portait encore sur son dos, avant le début de l'Euro 1999.

deuxièmes du championnat d'Europe organisé en Pologne.

Plutôt que d'y voir un présage, Jean-Pierre de Vincenzi avait préféré goûter un début de revanche. Lui qui occupe également le poste de directeur technique national de la Fédération française de basket-ball (FFBB) n'a pas manqué de rappeler, jeudi, qu'on l'avait pris pour le « *pin's* » du président quand Yvan Mainini le nomma à la tête des Bleus, en septembre 1995. Cette rancœur à la Aimé Jacquet n'a pas pour cible les médias. Elle vise principalement le milieu du basket-ball professionnel qui, quatre ans durant, mit en cause ses compétences, le plus souvent par la bande, au prétexte qu'il ne fut jamais un grand joueur et qu'il n'entraîna pas davantage de club de haut niveau.

« LA FIN DE LA DISETTE »

« *Aujourd'hui, on peut dire que c'est la fin de la disette* », s'est félicité Jean-Pierre de Vincenzi, tout en rappelant que l'équipe de France ne sera « *pas toute seule* » à Sydney : il y a trois semaines, les féminines ont, elles aussi, gagné leur billet pour l'Australie en terminant

Canal+ a rétrocedé la demi-finale à France 2

Après avoir annoncé qu'elle ne rétrocéderait pas les droits télévisés de l'Euro Basket à une chaîne hertzienne, Canal+ a finalement accepté de revenir sur sa décision. Craignant sans doute de provoquer une vive émotion chez les amateurs de sports ne possédant pas de décodeur, la chaîne cryptée s'est mise d'accord avec France Télévision pour que la demi-finale France-Espagne soit diffusée simultanément sur son antenne (en crypté) et sur le service public, vendredi 2 juillet à 18 h 30.

Si les Bleus se qualifient pour la finale, samedi 3 juillet à 18 heures, le dernier match de l'Euro Basket ne sera visible que sur Canal+, mais en clair. Ce ne serait pas la première fois que la chaîne à péage prendrait une telle initiative. Le jubilé de Michel Platini au milieu des années 80 ainsi qu'un match de Coupe d'Europe entre les Girondins de Bordeaux et le club russe de Dniepropetrovsk avaient également été retransmis en clair par Canal+, dans le passé.

« Ces Bleus, c'est le reflet de notre génération »

CE SONT TROIS COPAINS : Andrej (vingt et un ans), Adnen (vingt ans) et Saidou (vingt-deux). Trois joueurs amateurs qui ont plusieurs années de basket à leur actif, les deux premiers au Star Club de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) et le troisième à l'USM Gagny (Seine-Saint-Denis). Trois copains muets de concentration au rang K 28 du Palais omnisports de Bercy comble, jeudi 1^{er} juillet, dans les minutes qui précèdent le match opposant la Turquie à la France.

Andrej, né à Paris de parents slovènes et qui s'apprête à partir au service militaire, dévoile son tierry préféré, parmi les Bleus que la foule acclame déjà par des olas enflammés. « *Sonko, Abdul-Wahad et Rigaudau.* » C'est aussi le trio choisi par Saidou, dont la famille est d'origine sénégalaise, et qui fait son service, « *tout près, ce qui me permet de continuer à m'entraîner deux heures par jour.* »

A les entendre, leurs trois élus « *mêlent le style spectacle, américain de Sonko et Abdul, qui travaillent aux Etats-Unis, et le jeu plus fondamental, européen, de Rigaudau.* » Andrej se souvient avoir vu Sonko jouer sur un playground à Saint-Denis.

« *Ce playground, comme l'autre terrain sous le métro aérien de la station Glacière où je me suis entraîné, n'est qu'un complément. Mais cela fait encore rêver les mêmes, qui se disent : Après Sonko, pourquoi pas moi ?* ». Adnen, le plus costaud, qui vient de passer un bac commercial, opte pour « *le jeu simple, plus collectif, celui de l'Europe, pratiqué par Sciarra, Rigaudau et Foirest.* »

« TOUT LE MONDE DOIT ÊTRE UNI »

Sur le parquet, le match démarre brutalement, dans une cacophonie de hurlements. « *Allez les Bleus !* » « *On va gagner !* » Les trois copains de Neuilly se dressent au premier panier marqué, applaudissant en *standing ovation* comme l'immense majorité du public. Saidou : « *On ne va pas crier : Ôn va perdre.* » Mais c'est la passion du jeu, pas du racisme. L'équipe de France, Black, Blanc, Beur, c'est le reflet de la nouvelle génération. Tout le monde doit être uni dans le même bain. » Ses deux voisins acquiescent. Adnen ajoute : « *Ils vont gagner. Le basket, c'est d'abord le mental. Sans lui, même si on sait jouer, on perd. Ce n'est pas comme le foot, beaucoup plus médiatisé. D'ailleurs cet Eu-*

ro 99 vient à point, la Coupe du monde l'an passé a fait de l'ombre au basket. »

A la mi-temps, la France est à égalité avec la Turquie (31-31). Pour Saidou, « *ils ne jouent pas comme d'habitude.* Les trois surpris par la défense turque qui est dure. S'ils ne trouvent pas la faille, ça va pas aller. » Et Adnen d'ajouter : « *Faut rester modeste. Parce que c'est la Turquie, ils se font la grosse tête ?* » Quand commence la deuxième mi-temps, sur les plus hauts gradins surgissent des pancartes portant les lettres « *T* », « *A* », « *R* », « *I* », « *Q* » et brandies par des gamins. Tariq Abdul-Wahad, la star de l'équipe française, chouchou du public, n'est pourtant pas au meilleur de sa forme. Les trois amis de Neuilly-sur-Marne le connaissent. Andrej l'avait rencontré au Trocadéro, à l'occasion d'un tournoi, il y a six ans, avant qu'il ne parte étudier dans une université américaine.

« *Tariq n'est plus le même homme. Il est beaucoup plus posé.* » Saidou en est certain : « *Sa conversion à l'islam lui a apporté la paix. Ça se voit. Il a l'air serein, un mental à la Michael Jordan.* » Saidou est lui-même fervent musulman. Adnen, lui, ne pratique pas. Et Andrej s'affirme athée : « *Notre di-*

versité sur ce point, c'est encore la bonne réalité de la France. » Sur le parquet, Tariq Abdul-Wahad et Moustapha Sonko portent des chaussettes blanches, comme Alain Digbeu, resté sur le banc. « *C'est un petit style entre eux, ils sont très potes* », lance Saidou. Cette mode un peu ringarde mais à usage interne évoque les années 50. Adnen rectifie : « *Leur jeu n'a rien à voir avec ce temps-là. C'est un clin d'œil pour rire.* »

La fin de partie approche, et plus personne ne rit. Au fil des minutes, puis des secondes, l'avantage change de camp. Le public tente de porter le coup de grâce en huant les Turcs. Trois secondes avant la sonnerie, les Français reprennent le dessus. Et c'est le délire ! « *On vous l'avait dit. Une fois que la France reprend le dessus, elle gagne !* », préfèrent conclure les trois copains de Neuilly qui ont « *eu chaud* », concèdent-ils. Dans quelques minutes ils iront saluer Laurent Sciarra, une autre de leurs connaissances. « *On va le féliciter. On l'avait vu jouer au PSG. On lui porte le salut de nos potes Avez Pips et Fabrice Bérose, qui n'ont pas pu venir...* »

Danielle Rouard

Steffi Graf en demi-finales à Wimbledon pour la dixième fois de sa carrière

L'AMÉRICAIN Lindsay Davenport (n° 3), qui a éliminé la Tchèque Jana Novotna, tête de série n° 5 et tenant du titre (6-3, 6-4), en quarts de finale, jeudi 1^{er} juillet à Wimbledon, prendra, si elle atteint la finale, la première place mondiale à la Suisse Martina Hingis, éliminée dès le premier tour du tournoi. La journée a été marquée par la performance de Steffi Graf, qui s'est qualifiée pour la dixième fois de sa carrière en demi-finales de Wimbledon. Jeudi 1^{er} juillet, l'Allemande, tête de série n° 2, a battu l'Américaine Venus Williams (n° 5) 6-2, 3-6, 6-4, au terme d'une partie interrompue deux fois par la pluie et terminée à la nuit.

Sept fois championne à Wimbledon (1988, 1989, 1991, 1992, 1993, 1995, 1996), Steffi Graf devait attendre, vendredi, de connaître son adversaire en demi-finales, de Nathalie Tauziat ou de Mirjana Lucic. Des averses ont interrompu tous les quarts de finale messieurs et deux quarts de finale dames. Ceux-ci étaient programmés vendredi. Les demi-finales messieurs et dames sont reportées à samedi, les deux finales étant espérées dimanche.

DÉPÊCHES

■ **VOILE** : Loïc Peyron a gagné la Course de l'Europe en arrivant deuxième de la seconde étape, vendredi 2 juillet, à l'aube, à près de dix heures de *Banque populaire*, skipé par Lalou Roucouyart et Jacques Vincent. Fort de sa victoire dans la première manche entre Gênes (Italie) et Benalmadena (Espagne), le skipper de *FujiColor II* s'adjuge l'épreuve pour la quatrième fois consécutive.

■ **GYMNASTIQUE** : la Fédération française a été condamnée, jeudi 1^{er} juillet, par la 1^{re} chambre civile du tribunal de Paris à verser 10 000 francs (1 500 euros) de dommages et intérêts à Elodie Lussac, qui s'était blessée à une vertèbre lombaire en 1994 lors d'un entraînement et avait dû mettre un terme à sa carrière (*Le Monde* du 2 janvier 1995). Le tribunal a considéré la fédération « *responsable des douleurs subies par Elodie Lussac* », mais a estimé qu'elle n'était pas responsable de la blessure elle-même, estimant que l'exercice avait été effectué dans des conditions de sécurité normales.

■ **FOOTBALL** : les Etats-Unis rencontreront le Brésil en demi-finales de la Coupe du monde féminine. Jeudi 1^{er} juillet, à Washington, devant près de 55 000 personnes, les Américaines ont battu l'Allemagne (3-2) et les Brésiliennes ont éliminé le Nigeria (4-3). Les deux équipes se rencontreront le 4 juillet à Stanford (Californie). La demi-finale entre la Chine et la Norvège aura lieu à Foxboro (Massachusetts). Les quatre équipes sont qualifiées pour les Jeux Olympiques de Sydney en l'an 2000.

■ **Des supporters de Manchester United demandent au ministre britannique des Sports, Tony Banks, de faire son possible pour que leur équipe soit mise en demeure de disputer la prochaine Coupe d'Angleterre.** Le club champion d'Europe a déclaré forfait pour pouvoir prendre part au premier championnat du monde des clubs, en janvier 2000 au Brésil.

■ **NATATION** : Anna-Karin Kammerling a amélioré le record du monde du 50 mètres papillon, jeudi 1^{er} juillet, lors des championnats de Suède, à Halmstad. La Suédoise, qui a nagé la distance en 26 s 39, efface le précédent record de la Néerlandaise Inge de Bruijn (26 s 54).

■ **RUGBY** : Roger Chauvier a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis, jeudi 1^{er} juillet, par le tribunal correctionnel de Toulouse. L'ancien trésorier du Stade Toulousain était accusé d'avoir détourné 3,6 millions de francs d'un complexe d'enseignement agricole qui gérait au profit du club.

■ **ATHLÉTISME** : Stéphane Diagana a déclaré forfait pour la réunion de Saint-Denis, samedi 3 juillet au Stade de France. Le champion du monde du 400 mètres haies souffre d'une douleur à l'adducteur gauche.

Le culte du panier n'a pas permis à la Lituanie d'évincer l'Espagne

NUL NE SAIT vraiment pourquoi, faute sans doute d'avoir jamais cherché. Mais la Lituanie, un tranquille pays balte peuplé de moins de quatre millions d'âmes, est une terre de basket. Un coin de la planète, certainement le seul, où ce sport de géants laisse tous les autres à la traîne, jusqu'au sacrosaint football. Les chiffres contredisent volontiers cette vérité du terrain, puisque la fédération lituanienne avoue timidement 8 000 à 9 000 licenciés. Mais ses dirigeants en font volontiers le serment : « *En réalité, nous comptons des millions de joueurs. En Lituanie, tout le monde joue au basket. Les gens qui possèdent une licence constituent simplement le sommet de la pyramide.* »

Les autres ? Une galaxie d'équipes soigneusement rangées par catégories d'âge, d'origine géographique ou d'activité professionnelle. Et dispersées dans le pays en un large puzzle de championnats,

comme ceux des dentistes, des fonctionnaires, des chauffeurs de taxi ou des maîtresses d'école. Une culture de jeu que résume joliment cette expression populaire : « *Mettez cinq Litvaniens ensemble, et vous avez une équipe de basket-ball.* » L'actuel ministre des sports, Rimantas Kurtinaitis, en est le plus sûr garant. Ancien joueur international, il poursuit aujourd'hui encore, à trente-neuf ans, une carrière professionnelle seulement ralentie par les blessures et ses responsabilités ministérielles.

La raison de ce culte du panier, les Litvaniens en parlent comme d'un mystère. Un hasard, semble-t-il, rien de plus. En 1937, un premier titre de champion d'Europe aurait suffi à donner naissance à cette passion nationale. Indépendant depuis moins de vingt ans, le pays se cherchait alors une identité sportive. Et, plus encore peut-être, un moyen de se faire remarquer et de sortir de

l'ombre du géant russe. Un second titre européen, emporté deux années plus tard à domicile, dans une salle de Kaunas ivre de fierté, allait serrer plus solidement encore les mailles du filet. Depuis, rien n'a pu le déchirer. Pas même un demi-siècle de domination soviétique. « *A l'époque, se souvient l'un des officiels de la délégation lituanienne à l'Euro 99, le basket était même une arme de survie. Les gens retrouvaient le sourire lorsque l'une de nos équipes remportait la victoire face à un club de Moscou.* »

UNE ARMÉE DE GÉANTS

Son indépendance de nouveau en poche depuis 1991, le pays vit aujourd'hui pleinement sa passion de la balle. Ses meilleures écoles de basket avouent plus de 2 000 élèves. Et une armée d'agents recruteurs court la campagne, douze mois sur douze, à la recherche de géants. Avec une taille moyenne

supérieure au reste de l'Europe (1,82 m pour les hommes), la Lituanie n'en est pas dépourvue. A l'Euro 99, l'entraîneur de la sélection nationale pouvait piocher presque les yeux fermés un numéro sur sa liste de joueurs, il trouvait à coup sûr un colosse monté sur une paire d'échasses.

Arydas Sabonis, l'idole de tout un peuple, exilé depuis quatre ans dans le championnat professionnel nord-américain mais propriétaire de 15 % du capital du club de Kaunas, culmine à 2,20 m. Eurelijus Zulkaskas, un pivot maigrichon, aux regards tellement lointains qu'on le croirait tout juste sorti de sa sieste, lui rend seulement quatre centimètres. Une abondance de biens dont la Lituanie découvre actuellement les effets pervers. « *A privilégié autant les grands, nous allons bientôt manquer de meneurs de jeu, de gars plus petits mais capables de diriger une équipe* », promet l'en-

traîneur national. Jeudi 1^{er} juillet 1999, sa culture et son amour du basket n'ont pas été d'un grand secours à la Lituanie pour se défaire de l'Espagne, sur le parquet de Bercy, en quart de finale de l'Euro 99. Deux petits points, le prix d'un panier, lui ont manqué pour continuer sa route. L'Espagne l'a emporté (74-72), et gagné tout à la fois son billet pour les Jeux de Sydney et le droit de défier la France, vendredi 2 juillet, pour une place en finale. En Lituanie, où la rencontre était diffusée en direct à la télévision, la nuit s'annonçait lourde et triste. Mais le pays s'en remettra. « *Je n'ai pas attendu de grandir pour savoir que je serai basketteur* », a souvent raconté Arydas Sabonis. Il le savait dès la naissance. Preuve que tout là-haut, en Lituanie, personne n'échappe à son destin de joueur.

Alain Mercier

Du 5 au 10 juillet

UN VOYAGE À CUBA

par François Maspéro.

Du 12 au 24 juillet

2 000 ANS DE CHRISTIANISME

Le christianisme revisité à travers ses génies bons ou mauvais : saint Paul, saint Augustin, saint François d'Assise, Torquemada, etc.

Du 26 au 31 juillet

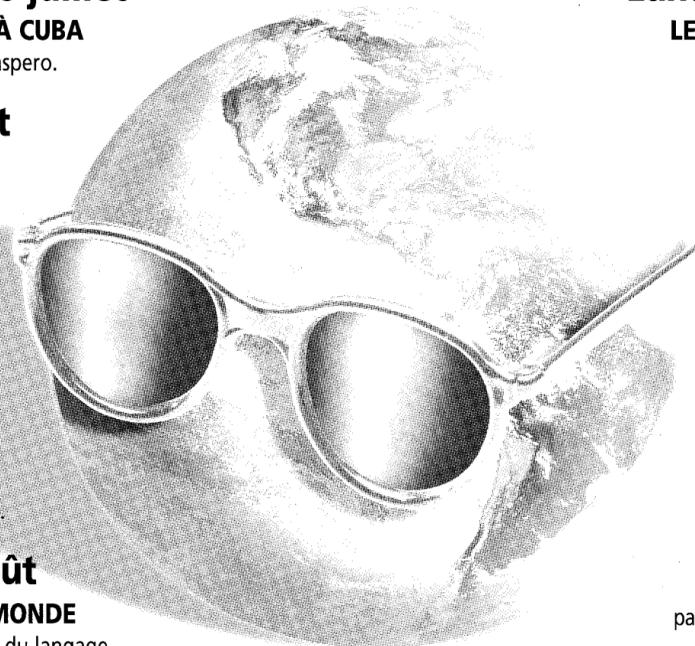
SIX OBJETS DE NOTRE FUTUR PROCHE

Le réfrigérateur, la voiture, le téléphone : notre quotidien projeté dans un avenir très proche.

Du 2 au 7 août

AUX ORIGINES DU MONDE

Du Big-Bang à l'apparition du langage, l'odyssée de la naissance de l'Univers et de l'Homme.



Lundi 9 daté mardi 10 août

LE GUIDE DE L'ÉCLIPSE

Du 9 au 14 août

MYTHES ET LÉGENDES D'EUROPE

Retour sur ces mythes qui ont inventé l'Europe : Mélusine, Guillaume Tell, Dracula, etc.

Du 16 au 21 août

CES ALIMENTS QUI NOUS ONT CHANGÉ LA VIE

Thé, riz, banane : clins d'œil sérieux sur ces aliments qui ont transformé notre quotidien.

Du 23 au 28 août

SIX ÉCRIVAINS DU SIÈCLE

Rendez-vous sur leurs lieux de naissance par Olivier Rolin : Nabokov, Kawabata, Borges, etc.

**TOUS LES JOURS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

Printemps 2000 en pastels et dentelles

Des pirates en chemise de nuit aux Robinson en paréo, la mode masculine s'expose à Milan

MILAN

de notre envoyé spécial

A l'heure où Milan va conclure les présentations de mode masculine du printemps-été 2000, les razzias des moustiques ont fait oublier les raids de l'OTAN. La capitale lombarde vit sa *dolce vita* toutes terrasses dehors. Retrouvant le chemin de la via Montenapoleone - désormais un peu boudée par les Milanais -, les touristes initiés découvrent, au numéro 18, le « *laboratorio* » de Rubinacci, maître napolitain de la grande mesure, venu assouplir les Brummel de la finance. Sur les podiums, cette nonchalance tient lieu de séisme.

Même l'austère Jil Sander a été touchée par la grâce. Son minimalisme frémissait, cette fois, des pâleurs les plus délicates du ciel (turquoise, beurre frais...), miroitant de nacres et de moires sur des adolescents sortis d'un tableau de Van Eyck. Chemisettes à épaules raglan, bermudas longs, et ces costumes « sartoriales » cousus main qui font courir les Milanais, suggéraient la légèreté subtile d'un nouveau vacancier des villes. Soit cet « honnête homme » cultivé, éternellement jeune, dont la créatrice allemande fait le roi du prochain siècle...



Les autres ne voient pas si loin. L'an 2000, à les croire, va ressembler à l'an passé - c'est-à-dire aux années 50, 60 et 70, revisitées par le luxe et le confort. Très nature, leurs palettes puisent aux trois éléments : l'air - du grand midi au crépuscule -, l'eau - des pastels sourds au vert palme -, la terre - gravier, sable, argile. Les imprimés sont à fleurs, et la veste, courte, à taille haute et à petits revers.

Les peaux - du « poney » à imprimés vachette ou zèbre au python ultrasouple - paradent. Enfin, transparences, perforations, dentelles et broderies - un vrai déluge - suggèrent la féminité d'un homme qui, voici deux siècles encore, séduisait en blanc nacré et en rose layette. Aujourd'hui, bien sûr, l'exercice est plus périlleux... Chez Vivienne Westwood, les pirates en chemise de nuit diaphane arboraient donc nez cassé et torse à la Rambo. Quant aux Casa-

Ci-contre, patchwork de jean et cuir signés Dolce e Gabbana. A droite, l'élégance nocturne par Gucci en pattes d'éph et chemise en mousseline rebrodée d'arabesques. Ci-dessous, la parade tahitienne de Jean Paul-Gaultier en paréo et imprimés fleuris.

nova à jabouts de Gucci, leurs pantalons brodés à pattes d'éléphant hisés sur des santiags en lézard ou parés de superbes pantoufles brodées, leurs coiffures à l'iroquoise et leurs brusqueries de rockers tourmentés devraient plaire à Londres.

Tom Ford ambitionne le titre de « *styliste le plus puissant du monde* ». Avec le rachat prévu de Sanofi Beauté - et donc d'Yves Saint Laurent -, c'est presque chose faite : en 1999, le chiffre d'affaires de Gucci devrait avoisiner 6 milliards de francs (0,91 milliard d'euros).

Tout en découplant leurs lignes - un *white label* pour le quotidien, et un *black label* plus ambitieux -, Dolce & Gabbana ont fait leur marché dans les décennies précédentes pour en actualiser avec glamour les standards les plus sûrs. Leur *spencer* safari safari raccourcit la saharienne d'Yves Saint Laurent. Les maxi-ceintures des années 60 reparaissent brodées de perles et de strass. Les jeans « décolorés » sont des pantalons en lin au tissage subtil. L'allure générale, elle, va du mariachi pilleur d'églises au flibustier façon Errol Flynn, ce qui est bien réjouissant.

L'optimisme n'est pas moins vif chez Jean Paul Gaultier, qui, suite à une escapade tahitienne, couronnait, telle Cérés, ses Robinson en paréo avec des feuillages et des fleurs. En marge de parfaits pantalons *navy* blancs et d'astucieux slips en denim à poches boutonnées, des chemises éblouissantes aux tons Gauguin confirment son génie des imprimés. Chez Versace, lorsque Versus interprétait avec vigueur les standards de saison (chemise-filet en cuir ou en maille, pantalon raccourcissable, cotons lustrés...), le défilé Gianni Versace semblait ressusciter les best-sellers du couturier disparu.

Ce défilé-hommage se justifie mieux chez Trussardi, dont le président, Nicolaie, s'est éteint voici trois mois dans un accident de la route. Laissant leurs nerfs coiffer l'édifice, Francesco - le fils aîné - a pris la présidence tandis que Béatrice tient la communication. L'intensité de la collection, plus que jamais dédiée au cuir (souple comme un tissu, froissé, lavable en machine), suggère que leur très jeune âge peut être aussi un atout...

Jacques Brunel



J. BI

La tentation high-tech domine au Salon de Florence

FLORENCE

de notre envoyé spécial

Du 24 au 27 juin, à Florence, le Pitti Immagine Uomo, premier Salon mondial de l'habillement masculin, a reçu dans une intense activité près de 26 500 visiteurs. Le timide retour des acheteurs japonais a réconforté les industriels qui (tout en restant à des niveaux records) ont payé, ces deux derniers trimestres, l'addition de la crise en Asie et des difficultés de la zone germanique. Si le haut luxe - Hermès, Louis Vuitton, Church... - a moins souffert, et si d'autres - Tod's, Brioni, Burberry... - restent à la hausse, bien des plus modestes ont perdu pied. « *Le secteur a besoin de réflexions de fond et de révolutions* », résume un industriel. Les marques italiennes investissent avec agressivité. Prada vient d'acquiescer 45 % de Helmut Lang ; on signale des manœuvres de rachat autour de Versace...

En défilant la technologie, certains croient trouver la réponse. Chez Allegri - roi des imperméables de luxe -, des parkas thermiques gardent leur frais en sortant du réfrigérateur et un gilet à airbag protège les motards d'une

- improbable - chute sur le dos. Le fabricant de bagages Mandarin Duck lance des vêtements très « tendance » en cellulose non tissée, avec des zips ultrahermétiques empruntés aux travailleurs des centrales nucléaires.

PARKAS EN MICROTÈNE

En outre, le succès de Prada Sport (quelque 700 millions de francs, 106 millions d'euros, de chiffre d'affaires, cette année) a suscité chez le luxueux Zegna une ligne dédiée aux sports extrêmes : capotes en coton et métal, parkas en microtène résistant à des charges de 10 tonnes - mais toujours ornées de boutons en corne...

Un autre bagagiste, Samsonite, propose des parkas infroissables préservant la température du corps, et qui font fureur en Italie. Quant au Toscan Capalbio, ses vêtements de coupe chasse, garantis 100 % bio - jusqu'à l'herbe broûtée par le mouton - ont généré 68 millions de francs en 1998. Avec, en prime, le renfort bruyant d'une Toscane d'adoption : Sarah Ferguson, duchesse d'York...



DK

L'épopée du marcel

Attribut des costauds de foires, compagnon des congés payés, symbole du Français moyen et, plus tard, indispensable de la garde-robe féminine et de la panoplie gay, le maillot marcel s'adapte aux tribulations de la mode.

L'agence de communication événementielle Nekt a fait appel à des designers, graphistes ou créateurs de mode pour s'exercer sur ce support. Matali Crasset accentue le cliché « beauf » en y imprimant sur le devant un slip kangourou, quand Jean-Marie Massaud apporte une touche d'élégance avec des bandes de satin façon smoking sur les côtés du débardeur. Pour parodier les corps body-buildés des salles de sport, Marc Atlan a inscrit dessus la recette du pâté à la viande. Devant le succès rencontré, les séries seront enrichies tous les trois mois, avec notamment en septembre une version des Radi Designers ou du styliste Gilles Rosier. « *Tricot de garagiste ou petit haut lolita, ce support simple et sympathique fait travailler l'imaginaire. Tout le monde peut trouver un symbole autour* », précise Barbara Coignet, l'une des organisatrices du projet. Décidément attachée aux emblèmes franchouillards, Nekt présentera en juillet le travail de trois créateurs autour du bob Ricard...

Apparu dans les sous-vêtements masculins au milieu du XIX^e siècle - avec l'essor de la bonneterie -, le débardeur a puisé ses racines sur les larges épaules des débardeurs de bois et des forts des Halles. Si le tricot de corps est tombé aux oubliettes du vocabulaire - gommé par le tee-shirt -, le marcel persiste en tant qu'icône tricolore.

Aujourd'hui nom générique, « marcel » était à

l'origine une marque déposée. Sous l'impulsion de la mode (Chanel l'a présenté en 1992 siglé du double C), le modèle traditionnel retrouve une aura avec Jil, qui élargit sa palette de coloris, ou Damart. Le cinéma a contribué à en faire un classique, de Raimu dans *La Femme du boulanger* à Depardieu et Dewaere en marcel marine dans *Les Valseuses*. A l'instar de la chemise d'homme, il est entré dans le vestiaire féminin en pièce de dessus dès les années 70. Au point d'être passé de vêtement tue-l'amour à un attribut sexy et près du corps avec le phénomène Petit Bateau. Depuis 1994, les ventes de tailles 14 à 18 ans (en tee-shirts et débardeurs) se sont envolées, passant de 150 000 à 2 millions de pièces. Il s'est aussi imposé dans les codes vestimentaires homosexuels.

« *Dans les années 80, la culture gay a retravaillé les emblèmes de la virilité macho et ouvrière. On a assisté au recyclage symbolique de cette panoplie désaffectée* », explique Farid Chenoune, auteur de l'ouvrage *Des modes et des hommes* (éditions Flammarion). Depuis ses débuts, Jean-Paul Gaultier multiplie les clin d'œil, de la version couture en laine et pierres de Bohême cet hiver à la variation autour du marcel de sa collection homme de l'été. Dans ce défilé - où les mannequins arboraient bob et gourmettes en or, canette de bière à la main -, il l'a présenté sous toutes ses formes : épuré en coton cotelé blanc, militaire en coton kaki doublé d'un débardeur filet, sensuel en tulle et bandes de silicone ou en trompe l'œil. Le créateur a même revisité le débardeur traditionnel indien, doté d'une large poche sur le côté.

Anne Laure Quilleriet

renoma boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 38 25

Guide

- **Créatif.** Le marcel by Nekt avec les créations de Matali Crasset, Antonio Marras, Jean-Marie Massaud, Norbert Fiddeler, Ora-ïto, Marc Atlan, 195 F, 29,72 €. Vendu au Printemps Haussmann, au Bon Marché, chez Onward, Zadid et Voltaire...
- **Trompe-l'œil.** Marcel blanc imprimé marcel en trompe-l'œil, 500 F, 76,22 €, Jean-Paul Gaultier Jeans, 30, rue du Fg-St-Antoine, 75012 Paris, tél. : 01-44-68-84-84.
- **Galbant.** Débardeur à fine bretelles qui assure un maintien invisible, 150 F, 22,86 €, Marks & Spencer.
- **Minimal.** Débardeur homme en coton peigné noir ou blanc, 270 F, 41,16 €, la boîte de trois, APC. Commandes au 01-49-87-04-04 ou sur Internet www.apc.fr
- **Arc-en-ciel.** Débardeur à fines bretelles en coton, existe en 18 coloris, 51 F, 7,77 €, du 12 au 18 ans, Petit Bateau. Marcel en maille filet mixte, 5 coloris, 105 F, 16 €, Jil. Points de vente au 03-25-39-63-00.
- **Deux en un.** Le tank bag, un marcel transformable en sac à main, 440 F, 67,07 €, Geoffrey B. Small, sur Internet www.gbs.net.

smalto
la différence
SOLDES
remises de 30 à 50%

10h - 19h
Homme : 44, rue François 1^{er} (8^e)
Homme et Femme : 2,5, place Victor Hugo (16^e)

ASHFORD
CHAUSSEUR HAUTE DE GAMME POUR HOMMES ET FEMMES
LIQUIDATION TOTALE DES STOCKS
avant le 13 juillet 1999

4, rue du Général Lanrezac 75017 Paris
Métro Etoile sortie Carnot - Parking av Carnot à 25 m

Moins chaud

SAMEDI, une vaste zone dépressionnaire à caractère orageux s'est installée pour plusieurs jours à l'ouest de l'Europe. Après un vendredi souvent torride, les températures deviennent plus raisonnables. Les orages isolés de la nuit s'éloigneront vers la Belgique et l'Allemagne. Une nouvelle évolution orageuse est à craindre l'après-midi, des Pyrénées aux Alpes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le vent de sud-ouest est déjà de retour. Il s'accompagne d'une masse d'air moins chaude et plus humide. Le ciel hésitera entre soleil et nuages. Les passages nuageux seront plus denses près de la Manche. Il fera de 19 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps se calme après les ondées orageuses de la nuit et du petit matin. Le soleil sera parfois contrarié par les cumulus. Il fera de 22 à 26 degrés.

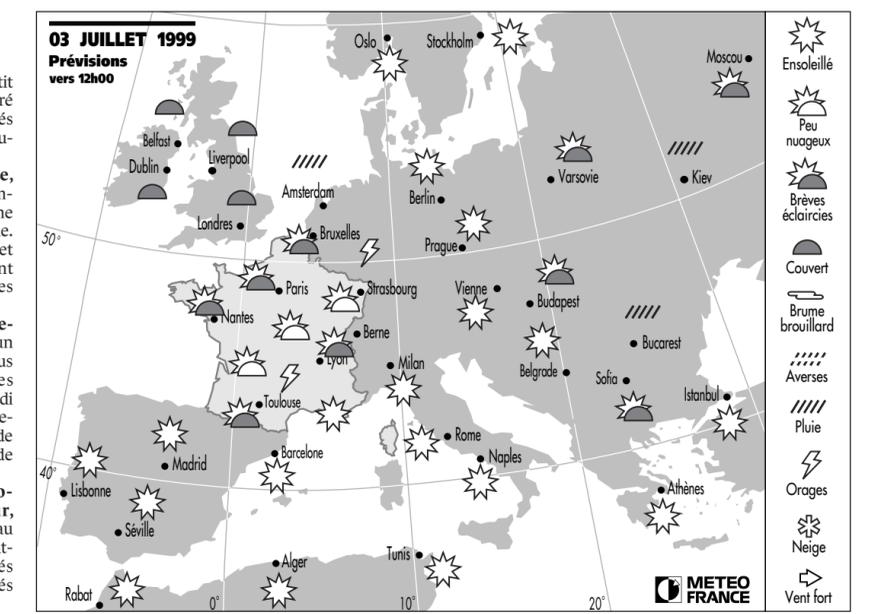
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le

ciel sera parfois menaçant au petit matin. Le soleil s'imposera malgré tout. L'après-midi, des orages isolés se déclencheront des Vosges au Jura. Il fera de 27 à 32 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil s'impose assez rapidement dans une atmosphère un peu moins chaude. Il fera tout de même entre 25 et 30 degrés. Des orages pourront éclater l'après-midi des Pyrénées au Massif-Central.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La chaleur s'atténue un peu mais l'atmosphère devient plus lourde. Des ondées orageuses pourront se déclencher l'après-midi sur l'Auvergne et la région Rhône-Alpes. Elles n'empêcheront pas de bons moments de soleil. Il fera de 25 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Soleil et chaleur restent au programme. Les températures atteindront encore 30 à 35 degrés dans l'intérieur et 25 à 30 degrés sur les plages.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La SNCF accorde aux titulaires d'une Carte Enfant Plus (qui offre une réduction de 50 % aux enfants de moins de douze ans ainsi qu'à leurs accompagnateurs) une réduction supplémentaire sur le paiement des bagages pris en charge à domicile et livrés aux lieux et dates souhaités. Un prix unique et dégressif de 95 F (14 €) pour le premier bagage et de 60 F (9 €) pour chacun des deux suivants est appliqué dans la limite de trois bagages par personne. Réservations au 0803-845-845.

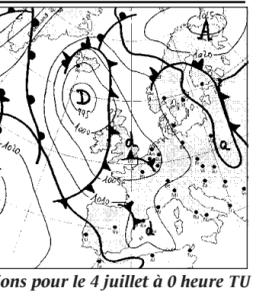
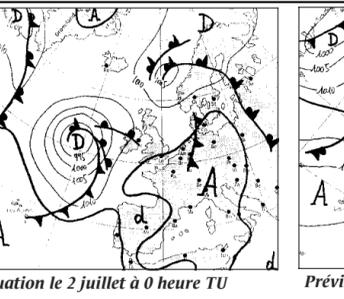
■ **Deux vols quotidiens Regional Airlines** relient désormais Biarritz à Clermont-Ferrand, plaque tournante de la compagnie, ouvrant ainsi aux Biarrots 17 destinations nouvelles en France et en Europe.

■ **MEXIQUE.** Depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle taxe d'entrée de 16 dollars s'applique à tout étranger entrant au Mexique pour plus de trois jours. Elle sera incluse dans le prix du billet d'avion.

PRÉVISIONS POUR LE 03 JUILLET 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	17/30 S	ATHÈNES	24/28 S	KIEV	20/24 P	VENISE	21/30 S	LE CAIRE	23/34 S	
AJACCIO	17/29 S	NANTES	15/25 N	BARCELONE	22/27 S	LISBONNE	16/28 S	VIENNE	17/26 S	MARRAKECH	26/42 S
BIARRITZ	17/24 N	NICE	20/27 S	BELFAST	14/18 C	LIVERPOOL	15/20 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/24 C
BORDEAUX	18/29 S	PARIS	18/26 N	BELGRADE	15/27 S	LONDRES	15/22 C	BRASILIA	17/27 S	PRETORIA	1/21 S
BOURGES	18/28 S	PAU	17/27 N	MOSCOW	10/29 S	LUXEMBOURG	19/27 S	BUENOS AIR.	5/12 S	RABAT	20/28 S
BREST	15/22 N	PERPIGNAN	20/28 S	MUNICH	10/29 S	MADRID	20/34 S	CARACAS	23/28 P	TUNIS	20/33 S
CAEN	16/23 N	RENNES	16/24 N	NAPLES	20/32 S	MILAN	21/32 S	CHICAGO	24/32 S	ASIE-Océanie	
CHERBOURG	15/23 N	ST-ETIENNE	19/30 N	OSLO	8/18 S	MONTREAL	19/28 S	BANGKOK	26/33 C	BOMBAY	27/30 N
CLERMONT-F.	18/30 N	STRASBOURG	16/31 N	PALMA DE M.	22/31 S	NEW YORK	25/29 P	DJAKARTA	26/30 C	DUBAI	30/38 S
DIJON	17/30 N	TOULOUSE	19/31 N	PRAGUE	15/25 S	SAN FRANCISCO	10/18 S	HONGKONG	27/31 N	HANOI	28/33 C
GRENOBLE	17/29 N	TOURS	17/27 S	ROME	21/30 S	SANTIAGO/CHI	-2/10 S	JERUSALEM	22/31 S	NEW DEHLI	29/32 P
LILLE	17/25 N	FRANCE outre-mer		SEVILLE	21/37 S	TORONTO	20/28 N	PEKIN	29/38 S	SEOUL	21/27 N
LIMOGES	16/27 N	CAYENNE	22/28 P	SOFIA	14/24 N	WASHINGTON	25/34 N	AFRIQUE		SINGAPOUR	26/30 P
LYON	20/31 N	FORT-DE-FR.	26/30 N	ST-PETERSB.	14/22 P	ALGER	23/34 S	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	9/15 C
MARSEILLE	20/32 S	NOUMEA	20/24 P	STOCKHOLM	13/20 S	ALGER	23/34 S	KINSHASA	21/28 S	TOKYO	23/26 C
				ISTANBUL	21/27 S	TENERIFE	17/22 S				

20/24 P	21/30 S	23/34 S
16/28 S	17/26 S	26/42 S
15/20 C		14/24 C
15/22 C		1/21 S
19/27 S		20/28 S
20/34 S		20/33 S
21/32 S		
19/30 N		
10/29 S		
20/32 S		
8/18 S		
22/31 S		
15/25 S		
21/30 S		
21/37 S		
14/24 N		
14/22 P		
13/20 S		
17/22 S		
14/23 S		
24/28 S		
21/28 S		



La fourmi, dans ses pérégrinations, ne perd jamais le nord

MAIS comment font-elles ? Quelle forme d'intelligence possèdent-elles, qui permet aux fourmis, malgré leur tout petit cerveau, de réaliser de telles performances ? Laissons de côté les mille autres facettes comportementales, toutes passionnantes, de ces insectes sociaux, et penchons-nous sur une seule d'entre elles : leur système d'orientation dans l'espace. On le savait sûr, on le découvre aujourd'hui doué d'un pouvoir de discrimination extrême. Et tellement efficace sous son apparente simplicité que les roboticiens eux-mêmes s'y intéressent.

Comme la plupart des hyménoptères, les fourmis empruntent des routes familières entre leur nid et leurs lieux de ravitaillement alimentaire. Suivons l'une d'elles, prise au hasard parmi les dix mille espèces qu'héberge notre planète. Ouvrière chargée des provisions, elle a quitté la fourmière et chemine sans hâte. Sur sa route, grâce au fin aiguillon situé à la pointe de son abdomen, elle dé-

pose par traces infimes une phéromone d'orientation, composé odorant spécifique à l'espèce. Joue-t-elle au Petit Poucet, et balise-t-elle ainsi la voie qui la ramènera au logis ? La réalité est moins égoïste. Pour les fourmis, les phéromones constituent avant tout un moyen de communication. Celles dévolues au pistage des routes ne font pas exception : elles servent surtout à informer les congénères du meilleur chemin à prendre. L'individu qui a laissé ainsi son parfum ne l'humerait guère lui-même, sauf, peut-être, s'il fait nuit ou par mauvais temps.

Dans l'équipement de ces randonneuses à six pattes, il y a aussi une boussole. Les fourmis moissonneuses *Messor barbarus* ont été les premières à en faire la démonstration, en 1911, sous l'œil de l'entomologiste suisse Félix Santschi. Alors qu'elles s'en retournaient au bercail, il interposa entre elles et le soleil un écran opaque, et plaça un miroir de l'autre côté de leur route. Voyant ainsi l'image de leur astre déplacée de 180 degrés, les fourmis firent aussitôt volte-face.

Aujourd'hui, on sait que de multiples hyménoptères s'aident

de cette boussole interne, selon un principe immuable : ils s'éloignent de leur point de départ dans une direction à peu près constante, et prennent au retour la direction opposée.

RETOUR AU POINT DE DÉPART
Mais la méthode a ses limites, et son imprécision, qui augmente avec la distance parcourue, peut entraîner de sérieuses déviations. Or la fourmi ne se perd pas. Bien au contraire, elle témoigne d'un sens de l'orientation à toute

épreuve. Dans les forêts tropicales d'Afrique, l'espèce primitive *Pallothyreus tarsatus* bat tous les records : alors que sa fourmière, de grande taille, comporte plusieurs sorties situées à plusieurs mètres les unes des autres, c'est à son point de départ, et nulle part ailleurs, que revient l'ouvrière. La boussole, cette fois, n'y est pour rien. Pour retrouver si précisément le chemin de son nid, elle stocke dans sa mémoire certaines des images rencontrées à l'aller - buissons, séquences d'ombre et

de lumière, losanges de ciel découpés par les branches d'arbre. Au retour, il lui suffira de retrouver ces repères topographiques pour se savoir sur la bonne voie.

Voilà qui est plus familier ? C'est de cette proximité avec notre propre système d'orientation que, justement, surgit l'étonnement. Car ce qui n'est pour notre cortex que léger exercice de mémoire semble relever, pour un organe dont le diamètre n'excède pas le millimètre, de la prouesse pure et simple. Comment un cerveau de fourmi, riche d'un si petit capital de neurones (quelques milliers), apprend-il à reconnaître ces repères visuels ? C'est ce que tentent de comprendre depuis des années les chercheurs du laboratoire d'éthologie et de psychologie animale (CNRS-université Paul-Sabatier, Toulouse), dont une partie des travaux vient d'être publiée dans la revue *Nature* (datée du 24 juin).

ASTUCE CÉRÉBRALE
Leurs expériences, menées sur l'espèce méditerranéenne *Cataglyphis cursor*, ont donné des résultats stupéfiants. L'objectif : entraîner les fourmis à retourner au nid par le chemin le plus court, en

traversant un labyrinthe constitué de quatre boîtes successives. Sur chaque boîte, deux issues, chacune surmontée d'un dessin noir ne différant de l'autre que par sa forme géométrique (rond/croix, étoile/carré, rectangle/triangle, losange/ovale). De ces deux issues, une seule conduit à la boîte suivante. Or les fourmis, après quelques séances d'entraînement, choisissent sans se tromper, sans même hésiter, la séquence de repères visuels qui les ramèneront le plus rapidement au nid. Et dans le bon ordre !

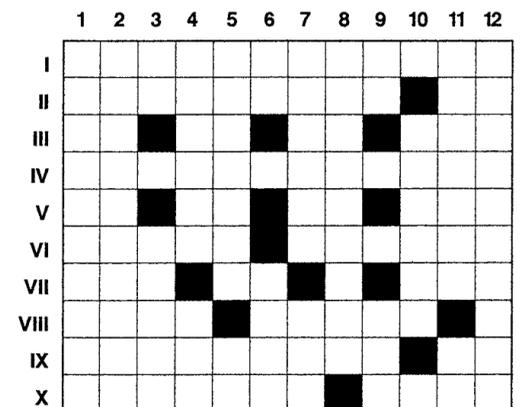
De l'astuce cérébrale qui permet à cet insecte de distinguer des signaux si proches les uns des autres, et de les utiliser à bon escient sur des routes longues et changeantes, les chercheurs ne savent rien encore. Mais ils soupçonnent l'existence d'un mécanisme comportemental particulier, qui minimiserait la charge de mémoire nécessaire à ce mode de navigation si enviable, à la fois fiable, robuste et efficace. Alors, comment font-elles ? Après les entomologistes, c'est désormais au tour des experts en intelligence artificielle de se poser la question.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99156

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALLEMENT
I. Un coup à vous faire perdre la tête. - II. Met fin, ou a beaucoup à faire quand tout est fini. Forme de pouvoir. - III. Devoir du loup. Cité. En France et en Suisse. Parent étranger. - IV. Fait son beurre avec de l'huile. - V. Premier degré. Personnel. Article. Titre chez Tony. - VI. Marque de garantie. Sa liste fait mauvaise impression. - VII. Supprime. Ouvre la marche. Circulent à Bucarest. - VIII. Doux prénom. Méritent souvent le détour. -

VERTICALEMENT
IX. Petites quantités en cuisine. Négation. - X. Toujours dans l'opposition. Gardes.
1. Descendu un peu vite de son piédestal. - 2. Remue-ménage de l'intérieur. - 3. Démonstratif. Sans grande importance. - 4. Force de pénétration. Utilisée en pharmacie. - 5. Mit de la musique autour du Roi Arthur. Un peu d'émotion. - 6. En Italie. Coule et pétille en Italie. - 7. Faisait de bonnes cordes.

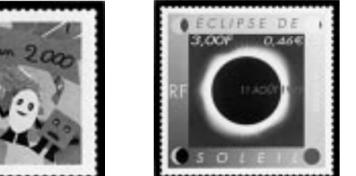
PHILATÉLIE

A Philexfrance 99, dix timbres en dix jours

ORGANISÉE sur 50 000 m² à la porte de Versailles à Paris, du 2 au 11 juillet, l'exposition internationale Philexfrance 99 - le « Mondial du timbre » - sera marquée par les mises en vente anticipées successives de dix nouveaux timbres et un carnet.

● Le premier timbre français comportant un hologramme inaugurera la série de ces ventes, les 2, 3 et 4 juillet. D'une valeur de 6,70 F, il reproduit le premier timbre français, le 20 c *Cérès*, émis en 1849. Dessiné par Aurélie Baras, au format 36,85 x 48 mm, attachant à une bandelette de 4 mm légendée « Philexfrance 99-Paris », il est imprimé en héliogravure en feuilles de 25.

● Rendez-vous associé de la mission 2000, Philexfrance 99 sera le lieu de vente anticipée, le 5 juillet, d'un timbre à 3 F inspiré du logo de cette mission. Au format horizontal 36 x 26 mm, dessiné par Intégral Ruedi Baur, il est imprimé en héliogravure en feuilles de 40.



● « Dessine le timbre de l'an 2000 », un timbre à 3 F conçu par Morgane Toulouse, une élève de CMI de l'école de Laubert (Lozère), gagnante d'un concours de La Poste, et mis en page par Charles Brixou, bénéficiera d'une vente « premier jour » les 6 et 7 juillet. Une vente anticipée avec oblitération sans mention « premier jour » aura aussi lieu à Laubert, au centre d'accueil (route de Charpal).

● L'éclipse de soleil du 11 août - totale sur une partie de la France - est à l'origine de l'émission d'un hors-programme à 3 F disponible dès les 8 et 9 juillet, sa mise en vente générale étant fixée au 12 juillet. Au format carré 36 x 36 mm, il est imprimé en héliogravure en feuilles de 30.

● Une série de six timbres à 3 F sur les grands photographes français marquera le terme de l'exposition, les 10 et 11 juillet. Des œuvres

★ Le Monde des philatélistes de juillet-août consacre six pages spéciales à Philexfrance 99.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le marché de l'art, néologisme récent, n'est pas tendre et la puissance publique : ainsi les responsables du château de Versailles, qui ont déjà fort à faire avec l'afflux massif des vacanciers, doivent-ils trouver 40 millions de francs s'ils veulent rapatrier dans la bibliothèque du roi une commode signée par l'ébéniste Jean-Henri Riesener qui sera vendue chez Christie's à Londres le 6 juillet. On souhaite bien du courage à la Société des amis de Versailles appelée à la rescousse... A l'autre bout de la France, Montpellier-Danse consacre la séparation d'un des tandems qui ont favorisé ce qu'on a appelé au milieu des années 80 le « boom de la jeune danse française », Joëlle Bouvier et Régis Obadia. Elle crée *Fureurs*, lui *Passion*, deux pièces chorégraphiques inspirées du mythe d'Antigone. C'est Joëlle Bouvier qui a raflé la mise par une œuvre lyrique, littéraire, picturale, pleine de fureur. Dieu seul sait si ces deux-là retrouveront un jour ensemble. Toujours à Montpellier, l'ancien dramaturge de Pina Bausch, Raimund Hoghe, quarante-neuf ans, signe un duo avec Charlotte Engelkes, ou les amours d'un petit homme bossu et d'une belle plante taille mannequin. Décidément, les voies de la danse sont aussi diverses que les corps qui l'incarnent.

Commode hors de prix cherche mécène

VERSAILLES recherche de manière urgente 30 ou 40 millions de francs (4,57 ou 6,10 millions €). En effet, le 8 juillet Christie's vend, à Londres, une commode signée par l'ébéniste Jean-Henri Riesener (1734-1806). Le meuble est réalisé en marqueterie et placage d'amarante, sycamore et acajou, orné de bronzes dorés. C'est une commande de 1778 pour le cabinet intérieur de Louis XVI à Fontainebleau, mais destiné neuf mois plus tard à la bibliothèque du roi, à Versailles. La commode n'y resta pas longtemps, puisque le 27 juin 1794, elle fut liquidée aux enchères avec une partie du mobilier du château. Estimée 3.600 livres, le citoyen Durand, intermédiaire versaillais qui agissait pour le compte de négociants parisiens, l'obtint pour 1.600 livres.

C'est d'ailleurs à Paris qu'elle fut sans doute acquise par William Beckford, le célèbre esthète britannique. Elle passa ensuite dans les collections du duc d'Hamilton dont un descendant la revendit, en 1882, à Nathaniel de Rothschild, un des représentants de la branche autrichienne de la dynastie bancaire. A la veille de la deuxième guerre mondiale, elle fait partie des biens juifs spoliés par les nazis. On la retrouve curieusement, en 1948, dans les collections du musée des Beaux-Arts de Vienne avec quantité d'autres objets d'art ayant appartenu aux Rothschild

autrichiens – notamment une série exceptionnelle d'instruments scientifiques. Les héritiers de Nathaniel et Albert de Rothschild ayant finalement obtenu la restitution de leurs biens, cet ensemble qui fait l'objet d'un énorme catalogue, est aujourd'hui dispersé aux

loupé les bras de lumière – une paire d'appliques – de la méridienne de Marie-Antoinette, pour lesquelles ils avaient réuni 8 millions de francs. Le Getty Museum les a soufflées pour deux millions de francs supplémentaires. La Société des Amis de Ver-

LA PHRASE DU JOUR

« L'écriture est quelque chose de mental. Tandis que jouer est une sensation essentiellement physique. Se produire le soir dans un club, c'est un peu comme des vacances »

Michel Legrand, auteur, compositeur, interprète

enchères. La commode de Riesener, estimée de 1,5 à 2,5 millions de livres sterling, est la pièce la plus chère de la vente – seule l'estimation du *Portrait de Tielman Roosterman*, par Frans Hals, de 2,5 à 3,5 millions de livres sterling, la dépasse. Mais de l'avis de tous, le meuble Louis XVI devrait « faire beaucoup plus, pas loin de 40 millions de francs », estime un expert. On comprend que, face à ces prix, le château de Versailles ait du mal à remeubler ses salons. Déjà au début de l'année 1999, à New York, les conservateurs français avaient

saillies, fort active, se démène donc pour trouver un mécène dans les plus brefs délais. Car la Direction des musées de France, en raclant ses fonds de tiroir, ne pourra certainement pas sortir plus de 15 millions de francs. Mais les mécènes sont une espèce fort chassée dans les bois de Versailles – une association américaine vient de déboursé 30 millions de francs pour la restauration du Bosquet des trois fontaines – ils se font donc rares.

Emmanuel de Roux

PORTRAIT

Un Tintin helvète

RIEN N'EST IMPOSSIBLE à ce grand gaillard suisse au visage d'étudiant, au verbe émerveillé, à la bonne humeur contagieuse, à la ténacité désarmante. Ses projets semblent farfelus jusqu'au jour où il les accomplit. Michael von Graffenried est un photographe de quarante-deux ans installé à Paris avec sa femme, Esther Woerdehoff, qui tient une galerie de photos. Elle donne une



MICHAEL VON GRAFFENRIED

« *Michael a un grand sens des médias* ». Issu d'une famille aristocratique de Berne, Graffenried est un reporter qui a réussi à photographe des communautés opaques. En 1991, il montre les « *travailleurs de l'argent* » en Suisse. Durant son service militaire, il tient une chronique de sa caserne. Son commandant est séduit : « *Venez photographier une communauté de nudistes que je préside*. » Graffenried passera huit étés dans un camp très fermé au lac de Neuchâtel. « *Les gens y sont heureux comme sous une cloche à fromage* », dit le photographe qui en tirera un livre préfacé par Harald Szemann, le pape de l'art contemporain. Graffenried est également un des très rares photographes occidentaux à se rendre depuis 1991 dans l'Algérie en proie au terrorisme. Douze séjours, une exposition et un livre (*Le Monde* du 13 novembre 1998). Inconscience ? « *Je passe inaperçu avec ma peau mate et mes cheveux bouclés*. » Son dernier exploit a réveillé des souvenirs douloureux. En 1984, trois séparatistes jurassiens du groupe Béliet volent la pierre d'Unspunnen (83,5 kilos), symbole de « *l'Helvétie unie et primitive* », au Musée d'Unterseen, près d'Interlaken. Depuis 1805, ce granit était projeté le plus loin possible par des lanceurs de pierre lors d'une fête. Graffenried réalisait en mai un travail documentaire sur le canton du Jura. « *Pourquoi ne pas retrouver la relique ?* » Il l'a fait. Un émissaire jurassien lui dit d'aller à... Charleroi (Belgique). Il monte dans une voiture : « *Je me suis bandé les yeux pour ne pas savoir où on m'emmenait au cas où la police m'interrogerait*. » Il se retrouve dans une cave à vins. « *L'otage* » est là. Du Tintin tout craché. Il la photographie et la filme. La presse francophone salue le scoop. La presse allemande le traite de « *faux-séducteur* ». Comment récuser l'évidence ? La pierre a été souillée : les « ravisés » ont gravé dessus les étoiles du drapeau européen, la date du « *6.12.92* » (celle du refus des Suisses d'entrer dans l'espace économique européen) et l'emblème du groupe séparatiste. On peut s'en assurer tout l'été à Saint-Ursanne, dans le Jura suisse.

Michel Guerrin

★ Michael von Graffenried. Saint-Ursanne (Suisse). Jusqu'au 22 août.

Joëlle Bouvier en vraie héroïne de tragédie

Montpellier-Danse. La chorégraphe et Régis Obadia créent séparément pour la première fois sur le thème d'Antigone. Une soirée déséquilibrée au cours de laquelle chacun ne parle que de lui-même

FUREURS, de Joëlle Bouvier, assistée de Lilo Baur. Rémi Nicolas (lumières). Patrick Roudier (conseiller musique). Rachel Quarmby (costumes). **PASSION**, de Régis Obadia, assistée de Lisa Wiergasova. Pierre-Jean Camillo (l'enfant chanteur). Lisa Wiergasova (costumes, bande-son). Etienne Milin (lumières). Montpellier-Danse, Opera Berlioz/Corum, le 29 juin.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Au départ, Joëlle Bouvier et Régis Obadia devaient créer ensemble, comme ils le font depuis près de vingt ans, danse et vie privée inextricablement mêlées. Quand soudain, sur le thème d'Antigone, ils décidaient de travailler séparément. Pourquoi alors les avoir gardés dans un même lieu, celui du Corum, alors qu'il aurait fallu entériner la séparation par des théâtres différents. L'idée cruelle d'une confrontation, elle d'abord avec *Fureurs*, lui ensuite avec *Passion*, a dû paraître intéressante. Résultat : une soirée déséquilibrée, interminable. On n'avait pas besoin de pronostics pour savoir que Joëlle Bouvier raflerait l'acquis de toutes les années passées ensemble. Que Régis Obadia, de fait chassé du paradis, allait devoir trouver un autre territoire. CQFD.

Dans *Fureurs*, Joëlle Bouvier étouffe. Antigone, c'est elle. Une vraie héroïne de tragédie, aveuglée par son destin. On parle ici de

destin artistique. Comme une fatalité, il n'y a rien dans cette pièce qu'elle n'ait déjà exprimé (quand elle était avec Régis Obadia) dans d'autres chorégraphies : les cordes qui délimitent des espaces circulaires, qui servent aussi à se suspendre, voire à se pendre. Le mur de fond de scène, patiné, rouillé, symbolique du temps passé, mais aussi de ce que l'on cache, de ce qui bloque. La terre dont on inonde le sol. Les martèlements de pieds. Les cris de douleur, d'hystérie. Bref, on pourrait énumérer les « déjà-vu », au point qu'on se demande s'il ne s'agit pas de cela : d'une pièce de *best of*. Ce qui serait drôle : un hommage détourné à eux deux, à leur vie passionnelle, mais aussi à leur esthétique écorchée. Pas un pastiche, ni une parodie, mais une création à la manière de...

PÉPLUM ET GRANDES DOULEURS

Une sorte de quintessence du style Bouvier/Obadia, lyrique, littéraire, pictural, rempli de ces fureurs qu'on crache par les naseaux. Joëlle Bouvier a-t-elle eu ce désir ? Trop entière, trop extrême pour prendre ce recul. Travail de l'inconscient ? Elle sait ce qu'elle veut, et ça se sent. Même si elle veut souvent la même chose. Elle veut l'arrivée de cette danseuse, fragile et déterminée, qui crie son identité grecque. Elle veut qu'elle se pendre dès le début, qu'une comparse en rouge, les cheveux écarlates, hurle des « youyous » qui dérapent en stridences animales. Il faut que ça saigne, que les garçons s'em-



« Passion », de Régis Obadia. Un délire avant d'être une délivrance.

poignent, ou fassent taire les filles. Que les chœurs se lamentent. La chorégraphe joue l'image pieuse, l'unité de lieu dans le genre Christ au mont des Oliviers. Joëlle Bouvier sait depuis longtemps que les chocs visuels, les ambiances survoltées constituent son point fort. Cinéma, péplum et grandes douleurs.

Est-ce un clin d'œil à Régis Obadia, mais à un moment son Anti-

gone se fait Carmen. La bande-son de Patrick Roudier mêle une fanfare espagnole à des voix de mendiants, porteuses de mauvaises nouvelles. On est chez Duras. Travail sur l'unisson et la répétition. Rafael Pardillo Ibanez court en tête. Eun Young Lee apporte l'électricité d'un tempérament nouveau. Obsession ? Un mot qui a le goût du miel pour la chorégraphe. Et hystérie, le goût du désir. Moment

fort : celui où Antigone agonise en gigotant comme un chien. Quant à la danse ? Elle est ultraprofessionnelle. On la voudrait moins aboutie, plus en recherche. Joëlle Bouvier a repris ses florilèges et les a préparés aux petits oignons afin que cette fois-ci rien ne lui échappe. Mais où respire-t-on ? On sent la nécessité pour la chorégraphe, codirectrice artistique avec Régis Obadia du Centre national de danse contemporaine d'Angers, de prendre davantage de temps pour étoffer son inspiration.

SALUTAIRE DÉSESPOIR

Dans *Fureurs*, ce qui manque sur le plateau est l'absence de nourriture en amont. A force de sculpter la même glaise, elle s'épuise. Par cette pièce, Joëlle Bouvier ferme la boucle du cycle Bouvier/Obadia. On attend sa première vraie œuvre originale... Régis Obadia n'avait pas le choix. L'héritage étant pour son ex-partenaire. Il s'est jeté dans l'inconnu avec un salutaire désespoir. Il est celui qui crie, chante, psalmodie, hennit, caracole, hurle, rit tel un dément. Il s'est échappé de lui-même, ne craignant ni l'excess ni même le ridicule. Un tel engagement se salue. Sa *Passion* serait celle d'Antigone. Il n'y a personne pour le croire. Tout comme Joëlle Bouvier, il ne parle que de lui.

On le voit manipuler les vingt-quatre figurants, éclairer ses danseurs, faire la mise en scène en direct, souffler en direct, marmotner en direct. Rien n'est hors de sa por-

tée. Un tel besoin d'exister, de se recréer soi-même. La musique, qui a énervé plus d'un spectateur, est au contraire suffocante par ce qu'elle contient de religiosité. On se croirait dans les fumées d'encens du culte orthodoxe. Lisa Wiergasova (que Régis Obadia a épousée récemment), en charge de la bande-son et de sa réverbération dans l'espace, est russe. Elle réussit à un environnement sonore qui fonctionne comme un piège. Zbigniew Preisner, Igor Wakhevitch, Avet Terteryan, Arvo Part, des musiques sacrées du Tibet enferment la danse dans un cercle de magie...

PARFUM RUSSE

Cette *Passion* est un délire avant d'être une délivrance : « Ou comment j'ai rué dans les brancards ». Régis Obadia, qui a le mouvement scellé au corps, impulse des figures tenues en force. Il aime les femmes quand elles sont créatures de la nuit, yeux bandés, chevelure défilée, talons aiguilles. Une égarée blonde, vêtue de rouge, aux jambes sublimes, incarne cette femme obéissante au désir masculin : elle feint à chaque instant la chute, l'entorse. L'évanouissement. On sent Obadia jouir de la situation à la manière du jeune samouraï devant les pieds bandés de sa première geisha. La masse des figurants (des hommes et des femmes engagés à Montpellier, de cinquante à quatre-vingt-six ans), tout comme le mouvement de la musique, enserme les danseurs, ou relâche son étreinte. Il s'agit d'un chœur au service des interprètes. *Passion* est un brouillon, qui cravache dans tous les sens, s'effiloçant plus qu'il ne se construit.

Avec de belles séquences et des facilités à trois sous. Beauté de cette lumière qui apparaît dans le lointain aimantant la foule ; ombre noire qui s'abat sur le plateau, l'engloutissant ; jeune chanteur qui pleure la mort d'Antigone suspendue, nue, raide comme la gymnaste aux agrès. Pour finir, il émane de cette *Passion* un tel parfum russe qu'on se demande si Régis Obadia n'est pas homme à aimer se tenir sous l'influence de la femme. Simple interrogation. *Profumo di donna*. Il a pris goût à la situation, car, vendredi 2 juillet, au Chai du Terral, il signe une autre création, *Opening*. Encore une histoire d'ouverture, de libération, mais aussi de parfum puisqu'il est question de Judas et de sa détestation de l'odeur de rose. Cette nouvelle pièce est inspirée du *Maitre et Marguerite* de Mikhaïl Bougalkov.

Dominique Fréard

« Soi-même, personnellement, tout seul »

JOËLLE BOUVIER et Régis Obadia créent pour la première fois séparément. La belle affaire ! Il n'en manque pas de couples qui travaillent ensemble, puis se quittent. Mais eux deux font montre d'un tel sens de la tragédie que leur histoire a pris parfois des allures fratricides (quel mot délicieux à leurs oreilles). Il est vrai qu'en 1981 – ils n'avaient pas vingt ans –, après une formation chez Lecoq et les Dupuy, ils prenaient la décision d'être, tout de suite, des chorégraphes. Comme s'il leur fallait déjà se protéger du monde, des influences, de tout ce qui pourrait empêcher leur couple fusionnel. Ils se lançaient dans la création avec avidité. Tout leur réussissant, ils ne tardent pas à diriger le Centre chorégraphique du Havre, de 1986 à 1992, puis sont nommés en 1993 à la direction du Centre national de danse contemporaine d'Angers. Eux, qui ont ap-

pris de la danse juste ce qu'il leur fallait pour foncer, ont fait leur chemin. Et de très nombreuses créations : *Tête close*, *Verte*, *Derrière le mur*, *Un imprudent bonheur*, *Plein soleil*... Et un désormais solo légendaire : *Welcome to paradise*.

A Montpellier-Danse, il fallait écouter leur conférence de presse. Leur dialogue était durassien. Joëlle Bouvier était accompagnée de Rafael Pardillo, magnifique et fidèle danseur ; elle aurait pu aussi venir avec son fils Lucas. Régis Obadia avait placé à sa gauche Lisa Wiergasova, sa femme russe au regard bleu. La chorégraphe dit qu'elle n'a plus besoin d'aller en scène. Lui affirme qu'il ne saurait vivre sans elle. Qu'ils ont eu envie qu'un « *vrai silence artistique s'installe entre eux* ». Elle n'a rien vu de *Passion*. Lui ne sait rien de *Fureurs*. Ils disent qu'ils n'ont pas communiqué comme deux gamins jurent

qu'ils n'ont pas triché à l'examen. On les croit. D'Antigone, et des grands mythes de la tragédie qu'ils ont abordés avec *Les Chiens* (1996), elle avoue : « *La tragédie est un filtre qui permet l'impudeur de soi. Moi je trouve une excitation supplémentaire à ce que l'on présente notre travail sur le même thème, au cours de la même soirée. Il n'y a qu'à Montpellier qu'on peut montrer un tel monstre à deux têtes*. »

Régis Obadia va jusqu'à parler « *d'orgasme de la création. Seuls moments qui le sauvent du désastre* ». On sait qu'il s'est mis à peindre, que la mise en scène d'opéras le tente. Les deux chorégraphes, dont l'œuvre dansée doit beaucoup au cinéma, étaient aussi à Montpellier-Danse pour présenter leurs nombreux courts-métrages et clips musicaux (Dee Dee Bridgewater, Patrick Bruel, Catch my soul...), réalisés au sein de leur

maison de production Les Films Angle d'Aile. Joëlle Bouvier est en train d'adapter, en élarguant l'histoire, *Nous sommes éternels*, de Pierrette Fleutiaux. Dans la programmation Le Cinéma des chorégraphes, Régis Obadia a choisi *Le Miroir* d'Andrei Tarkovski, et Joëlle Bouvier *La Femme de sable* d'Hirosaki Teshigahara. « *parce que c'est l'histoire d'une femme qui capture un homme* ». En s'entendant marquer « *être soi, personnellement, tout seul* », elle rit : « *Je suis autant moi-même qu'avant, la différence c'est l'absence de Régis*. » A quel-qu'un qui demande si cette séparation va durer, elle rétorque : « *Quand vous venez de faire un enfant à la maternité, on ne vous demande pas dans l'instant si vous voulez un deuxième enfant !* » Et toc !

D. F.

UN ÉTÉ A PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Les frasques de la Joconde

Deux étoiles au Théâtre astral : Claire et Thierry nous emmènent en voyage dans l'univers du burlesque. Les Japonais ont précipitamment quitté le Louvre pour se donner rendez-vous au Parc floral de Vincennes. Une vraie gourmandise. « La Joconde » par la compagnie Frasques, au Théâtre astral. Jusqu'au 29 juillet. Relâche le samedi. Tél. : 01-43-71-31-10.



AGENCE YU

Les Incas en Bretagne

Daoulas/Archéologie. Une exposition lacunaire consacrée au Pérou et aux civilisations andines

PÉROU, DIEUX, PEUPLES ET TRADITIONS, Abbaye de Daoulas, 21, rue de l'Église, 29460 Daoulas. Tél. : 02-98-25-84-39. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre. 45 F (6,86 €). Catalogue, 216 p., 270 F (41,16 €)

DAOULAS

de notre envoyé spécial

Comment ne pas lui trouver un air de famille ? Même matériau, même silhouette, même face plate, même coiffure trapézoïdale. Il ne lui manque qu'une échancrure à l'oreille pour identifier à coup sûr le fétiche de *L'Oreille cassée*. Les lecteurs d'Hergé seront encore moins dépaysés, à Daoulas (Finistère), quand ils tomberont sur ces terres cuites échappées d'une planche du *Temple du soleil*. Le centre culturel breton célèbre cette année le Pérou et les civilisations nées le long de la Cordillère des Andes depuis 5 000 ou 6 000 ans. Civilisations qui ne se boment pas aux seuls Incas, certes fondateurs d'un puissant - et éphémère - empire, mais surtout héritiers d'une longue lignée de prédécesseurs.

Les organisateurs ont eu la bonne idée de diviser leur parcours en deux. Le visiteur aborde d'abord le Pérou par le biais de ses fouilles archéologiques, puisqu'elles seules permettent de retracer l'histoire de ces civilisations sans écritures. Les archéologues ont la tâche difficile : les *huauqueros* - pilliers de tombes - les précèdent souvent. Néanmoins quatre découvertes effectuées depuis moins de dix ans sont présentées avec des maquettes, des photos et un échantillonnage significatif de ce qui a été exhumé.

Le grand mur peint orné de relief est la reproduction d'une muraille exhumée à La Huaca de la Luna, en 1991. Il a été édifié par les représentants de la culture mochica (100 av. JC-750 ap. JC), représentée par des vases anthropomorphes trouvés dans des tombes ou ces petites fi-

gurines de bois incrustées de nacre qui représentent des scènes de la vie religieuse, cortèges funèbres avec des porteurs d'offrandes, prisonniers prêts pour le sacrifice. Le site de Sipan, toujours dans le nord du Pérou, a livré, en 1988, deux tombes intactes vieilles de dix-sept siècles. Mais les trésors jugés trop précieux pour voyager sont restés à Lima. L'abbaye de Daoulas doit se contenter de reproductions. En revanche, les offrandes de la tombe des prêtresses de San José de Moro, autre site mochica fouillé en 1991, ont été prêtées - masques et membres de cuivre, poteries. A Tucume, se trouve la dernière grande capitale de la culture lambayeque (1100-1450). Dans les tombes, ont été découverts quantité d'objets miniaturisés en cuivre argenté (hache, flûte, tambour, massue, couronne, jarre), certains dans leur enveloppe de coquillage.

PECTORAUX EN OR

La deuxième partie de l'exposition entend retracer succinctement les grandes étapes qui ont conduit les sociétés andines jusqu'au Pérou post-colonial. Le circuit est mené avec rigueur, mais le public aura sans doute du mal à suivre l'évolution et la succession de ces civilisations foisonnantes, faute de repères suffisants. On peut voir quelques belles séries de vases de formes, mi-animales mi-humaines, certaines parties étant modelées en relief tandis que d'autres sont simplement dessinées sur la panse de la « bouteille ». On admirera les « trésors » lambayeques - colliers, gobelets, pendants d'oreilles ornés d'un bestiaire plus ou moins fantastique, pectoraux en or et en cuivre semblables à des plastrons de chemises. Ainsi que les pièces de tissus caractéristiques de ces cultures où le textile tient une place considérable.

Mais les lacunes de l'exposition sont trop nombreuses pour ne pas être relevées. L'empire inca qui, en moins de cent ans, a réussi à contrôler l'essentiel de la Cordillère des Andes, n'est représenté que par une quinzaine de pièces secondaires. En revanche, on se serait passé de la banale évocation ethnographique du Pérou contemporain qui clôt l'exposition. Il est dommage que les organisateurs n'aient pas choisi de se recentrer sur quelques-unes de ces civilisations andines, quitte à explorer d'autres collections. Ce que le centre culturel de Daoulas avait fait en 1997 avec sa rétrospective consacrée aux Mayas de Copan.

E. de R.

Le dialogue manqué de Raimund Hoghe avec Charlotte

Montpellier/Danse. Le petit chorégraphe face aux absences d'une fée géante venue de Stockholm

DIALOGUE WITH CHARLOTTE, de Raimund Hoghe. Luca Giacommo Schulte (coopération artistique, décor). Justin O'Shaughnessy, Wielfried Kresiment (lumière). Montpellier-Danse, le 30 juin, au Chai du Terral, Saint-Jean-de Vedas.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Une maladie de la colonne vertébrale a empêché le corps de Raimund Hoghe de se développer : il est resté petit, avec une bosse sur l'épaule droite. Comme une déviation qui indiquerait un ailleurs du corps, une voie secrète. Cette manière d'appréhender la réalité autrement, intensifiée par les années passées comme dramaturge au côté de Pina Bausch (jusqu'en 1994), a donné à l'artiste un esprit d'observation imbattable. Il réalise alors que cette bosse qu'il a mis plus de quarante ans à apprivoiser peut tourner à son avantage : « Pour capturer le regard comme le peut mon corps, d'autres doivent sauter très haut ! », dit-il.

Parole d'un homme qui a dépassé sa douleur. Au Théâtre de la Bastille, on rencontrait pour la première fois le corps de Raimund Hoghe (*Le Monde* du 1^{er} février 1997). Choc et bouleversement. Son torse blanc, présenté de dos, luisait dans l'obscurité. Puis le chorégraphe partait se suspendre à un

trapèze pendant un long moment. On ne pouvait que regarder. S'infligeait-il une épreuve, ou à l'inverse manifestait-il sa libération ? La pièce s'appelait *Meinwärts*. Après cette exposition intense, Raimund Hoghe nous entraînait dans sa vie intime, bercée par la voix déchirante de son compatriote ténor Josef Schmidt. Pour rien au monde on n'aurait raté *Dialogue avec Charlotte*, construit autour de sa rencontre avec Charlotte Engelkes, une fée géante venue des glaces (Stockholm), du cinéma et des défilés de mode.

LA BELLE ET LA BÊTE

Le petit homme avec une femme, deux fois plus grande que lui. Banal ! Les hommes petits ont toujours aimé les grandes tringles. Mais quelle récompense pour l'artiste d'avoir, en trois ans seulement, su faire respecter une œuvre extrêmement hors normes, au point d'attirer à lui une si belle fille. La belle et la bête. Sauf que Raimund Hoghe a un visage très fin et un sourire en coin ravageur. Que fait-il avec Charlotte, à part en être amoureux ? Il joue. A raconter leur rencontre, le processus qui a guidé la création. Avec quoi jouent-ils ? Des petits riens : des boules, des cartes, elle, avec une cravate rouge, lui, avec une robe de soirée jaune. Ils ne jouent pas ensemble, mais en même temps. Leurs actions se répondent, dialoguent.

Pendant qu'ils préparaient le spectacle, les deux interprètes écoutaient des disques. Chaque chanson élue déterminait alors l'accessoire, puis le jeu. Quand on pénètre dans la salle, Raimund Hoghe et Charlotte Engelkes sont allongés, la tête du côté du public. Puis ils se lèvent, main dans la main, oscillant sur place. Edith Piaf a déjà commencé à chanter. Toutes les chansons sont données en extenso. De Peggy Lee à Bobby Darin, en passant par Chavela Vargas, Marlene Dietrich, Perry Como, Sammy Davis Jr... Le seul problème de la pièce est Charlotte qui ne se révèle pas du tout bonne joueuse. Raimund Hoghe, quoi qu'il fasse, est toujours juste. Qu'il écrive des mots fous au pied de sa belle, qu'il avance en dessinant l'empreinte de son pied à chaque fois qu'il fait un pas, qu'il fasse un peu de ménage (il adore ranger !), il sait jouer de la longueur du temps, de nos nerfs. Il sait l'art de rebondir pile à la seconde où le spectateur perd le fil.

Charlotte, heureusement qu'elle est belle ! Parce qu'elle est drôlement absente dans cette histoire qui lui est consacrée. Quand il nage

sur ses genoux, pique un petit crawl, elle n'exprime rien. Le jeu était peut-être qu'elle lui échappe, qu'elle soit perverse. La comédienne n'est pas à la hauteur de ses subtilités. Il la veut mambo, il la veut cygne noir, enfant et femme fatale. Charlotte Engelkes a une santé qui résiste à toutes nuances. On est loin de l'émerveillement de *Meinwärts*. Raimund Hoghe, transi, accepte qu'elle lui casse son outil de créateur. On se demande en voyant ce spectacle si le fait d'être de petite taille ne conserve pas plus longtemps le regard de l'enfance ?

Raimund Hoghe a quarante-neuf ans. On sait que sa passion est dans la façon dont on montre la danse plus que la danse elle-même, avec ses sauts, ses déplacements rapides. Charlotte, en revanche, nous a plu quand elle arpente la scène de sa démarche entortillée de mannequin : là, elle est elle-même. Elle ne ment pas : beauté sûre d'elle, amusée, amusante. Eclatante Viking à la chevelure de feu. La scène dure trois secondes.

D. F.

ANTOINE
 «Une petite merveille.»
 LE CANARD ENCHAÎNÉ.

MARIVAUX
 Le petit-maître corrigé
 «Deux heures époustouflantes.»
 PARIS MATCH. «Une fable exquise à découvrir.» LE FIGARO.

01 42 03 77 71

INSTANTANÉ

REPRISE TRIOMPHALE DE « DON CARLO »

Reprise, à quelques jours des derniers spectacles de la saison de l'Opéra de Paris, du *Don Carlo* de Verdi, mis en scène par Graham Vick, un peu platement, un peu trop fadement gris pour paraître vraiment noir. On pourrait y faire chanter *Eugène Onéguine*, *Don Giovanni* ou *La Veuve joyeuse* (on en a vu une pas joyeuse du tout à l'Opéra Garnier, il y a deux ans), sans y changer un iota. C'est le chic international de la scénographie contemporaine où l'on se trouve aussi familièrement installé que dans tous les aéroports du monde...

Le bruit courait : la reprise valait surtout pour sa distribution renouvelée. Et comment ! Ferruccio Furlanetto (Philippe II) n'a plus la voix stable, mais quel génie stupéfiant possède cette sorte de vacance de l'âme qu'il imprime à son fameux air... Ce rôle de monarque usé trouve là l'une de ses incarnations les plus abyssales. Miriam Gauci est

Elisabeth de Valois. La voix a un vibrato un peu lâche, mais elle est soutenue par une vraie ligne de chant et les aigus se développent avec une richesse de timbre magnifique. Aux saluts, Olga Borodina lui vole la vedette. C'est justement adressé à cette Eboli impressionnante, mais, par comparaison, injustement disproportionné envers Gauci. C'est la loi des saluts, ici effectués devant le rideau, à nu devant le public - autant dire l'arène.

Notre voisin de derrière rôle un peu lorsque le ténor Sergueï Larine se présente à son tour. Il doit bien être le seul. Don Carlo est applaudi sans passion cependant. Ce Carlo chanté comme un Lensky méritait mieux. L'Américain Dwayne Croft, qu'on a souvent entendu au Met, toujours parfait, chante Posa. Paris découvre un baryton impeccable, dense, d'une tenue stylistique et vocale fantastique. Verdi chanté avec la tenue qu'on met à un air de Bach. Pas une intention surannée, pas une faute de goût. Et l'émotion, la liberté dramatique qui s'épanouissent enfin, évadentes.

Renaud Machart

LES PRODUCTIONS DE L'OURS présentent

GUY Montagné
 au
THEATRE DE DIX HEURES
 "Tout l'été"
 MISE EN SCENE : TERRY SHANE

LES PRODUCTIONS DE L'OURS
 974

FONDS DE SOUTIEN CHANSON VAUDES JAZZ
 subventionné par la Mairie de Paris

Guy Amsellem veut démocratiser et exporter l'art contemporain

Les projets du nouveau délégué aux arts plastiques du ministère de la culture

La nomination d'un énarque à la délégation aux arts plastiques, en novembre, a surpris. Guy Amsellem a depuis affirmé un style et engagé des réformes qui de-

vraient permettre de fortifier les réseaux d'enseignement artistique, la création contemporaine et la reconnaissance de nos meilleurs artistes et galeristes.

naux d'art contemporain (FRAC). Il s'interroge aussi sur le devenir de leurs collections. « *Les collections des FRAC sont une spécificité française, qui nous est enviée. C'est un instrument remarquable pour une politique de sensibilisation et de pédagogie autour de l'art contemporain.* » Mais ces collections doivent être plus visibles, et il envisage des dépôts auprès d'autres lieux, pas forcément dévolus habituellement à l'art contemporain. Ils permettraient un travail de fond avec des populations nouvelles, particulièrement en milieu rural.

« Il faut nous donner les moyens de promouvoir les artistes français sur la scène internationale »

La ministre de la culture a également chargé Guy Amsellem de moderniser son administration. Depuis sa création en 1982, l'environnement a changé. Des consultants extérieurs ont émis un diagnostic intéressant sur l'état de la DAP, accusée d'être coupée du terrain et de subir une dérive administrative. Il s'agirait d'une crise d'adolescence : « *Nous avons dix-huit ans, et nous avons grandi trop vite, d'où un brouillage d'identité, des pantalons trop petits et des articulations grippées. Ce qu'il y a de bien dans les crises d'acné, c'est que l'on reste en présence d'un organisme désirable.* » Mais ce passage à l'âge adulte implique aussi d'accepter de quitter cette espèce de toute-puissance de l'enfance.

Au profit d'autres partenaires. L'action publique implique désormais non seulement l'Etat, mais aussi les collectivités territoriales et les acteurs privés, les artistes qui sont de mieux en mieux organisés, les galeries, les entreprises. Toute la difficulté consiste à mettre en mouvement cet ensemble d'acteurs sur

des objectifs précis : « *Nous avons une génération d'artistes de grande qualité. Il ne faut pas rater le rendez-vous et nous donner les moyens de promouvoir les Français sur la scène internationale.* »

Il faut d'abord relancer une demande intérieure, réconcilier le public avec la création contemporaine : « *J'ai proposé à la ministre de défendre une mesure fiscale. Les achats d'œuvres d'artistes vivants effectués en France pourraient être déductibles, à hauteur de 50 %, avec un plafond de 25 000 francs. Concrètement, un particulier pourrait acheter 50 000 francs d'œuvres, et en déduire la moitié de ses impôts. Attention, il ne s'agit pas de l'instant que d'une proposition, mais elle permettrait sans doute de voir émerger des artistes qui n'ont pas encore accès aux circuits institutionnels, et répondrait à l'interpellation, que j'estime infondée, selon laquelle nous défendons je ne sais quel art officiel.* » Cela permettrait en outre aux galeries de respirer un peu, la vente directe par les artistes étant exclue de la proposition, hormis lors des Salons.

L'autre mesure a été annoncée par Catherine Trautmann le 7 avril (*Le Monde* du 9 avril). Le Palais de Tokyo à Paris, situé avenue du Président-Wilson, va devenir un centre d'art contemporain à la fin de l'année 2000 : « *Nous voulons un lieu permanent pour la jeune scène artistique française. Les étrangers de passage pourront ainsi avoir un accès direct à ce qui s'y produit de plus novateur. Nous aimerions un lieu convivial, voire festif, plutôt ouvert de midi à minuit que de dix heures à dix-huit heures.* » Ces étrangers viendront peut-être aux frais du ministère, une idée des plus surprenantes et, avec la proposition de défiscalisation, celle qui montre le mieux à quel point les mentalités de l'administration évoluent : « *Il faut mener une politique systématique d'invitation en France de personnalités internationales. Pas pour du tourisme, mais sur des programmes courts et précis. Avec le département des affaires internationales du ministère de la culture et l'Association française d'action artistique (AFAA), nous réfléchissons à des actions communes pour mieux promouvoir nos artistes. A commencer par la réciprocité. Il est indispensable d'avoir une présence forte d'artistes étrangers en France, mais il faut que nos artistes soient accueillis à l'étranger.* »

Dans cet esprit, la subvention aux galeries qui exposent dans les grandes foires internationales, décidée en 1995, sera maintenue. « *Les résultats sont très positifs,* dit Guy Amsellem. *A Bâle, la rentabilité financière est immédiate. A Chicago, les retombées sont indirectes, mais importantes. Cette politique d'aide a donc fait ses preuves : elle sera continuée et, si possible, amplifiée.* »

Propos recueillis par Harry Bellet

Un énarque entré en art

Guy Amsellem est né le 7 juillet 1960, en Algérie. Il fut, à sa sortie de l'ENA, adjoint puis chef du bureau du budget et de la programmation (1987-1989) au ministère de la culture et de la communication. En 1989, il est chef du département de la diffusion et de l'insertion professionnelle à la direction de la musique et de la danse. De 1991 à 1992, il est conseiller technique au cabinet de Georges Kiejman, ministre délégué à la communication, puis dirige le cabinet de Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée au logement, avant de rejoindre la Cour des comptes en 1993.

Directeur général de l'Union centrale des arts décoratifs, de 1994 à 1998, il est chargé en 1997, par Catherine Trautmann, d'une mission de réflexion sur l'ouverture sociale des musées. Son rapport suggère de délocaliser et de rendre accessibles les réserves et, citant deux révolutionnaires de 1794, rappelle que « *toutes ces richesses appartiennent au peuple* ». Il est nommé délégué aux arts plastiques le 10 novembre 1998.

Des engagements sérieux pour une réforme des écoles d'art

LE 12 MAI, Michel Heinrich, maire (RPR) d'Epinal (Vosges), annonçait la fermeture de l'école des beaux-arts de sa ville. Mesure finalement annulée le 11 juin, grâce à une aide de l'Etat et de la région. Mais l'alerte fut chaude. La loi de décentralisation fait dépendre la plupart des écoles d'art des municipalités, et non de l'Etat. Dans ce cas de figure, la nouvelle politique de la délégation aux arts plastiques (DAP) peut sembler brutale : « *Ce qui compte, dit Guy Amsellem, c'est d'augmenter les moyens des écoles, pas de modifier l'origine de leur financement. Nos aides sont sélectives et adossées à des contrats d'objectifs. Le premier critère, c'est l'intérêt manifesté par les villes pour leur école.* »

Le second critère, c'est la capacité qu'auront démontrée ces écoles à s'insérer dans une série de réseaux : celui des autres écoles d'art, celui de l'enseignement supérieur et celui des entreprises. « *Quand il y a une vraie volonté municipale de consolider l'école, et que l'école a montré sa capacité à*

s'insérer dans des différents réseaux, l'aide budgétaire de l'Etat est acquise. On ne saupoudre pas : plus les écoles rentrent dans ces critères et plus les augmentations seront substantielles. »

Il s'agit, pour Guy Amsellem, de renforcer les écoles qui ont besoin dans un environnement international : « *Il y a de plus en plus d'étudiants étrangers qui viennent dans nos écoles et d'étudiants de notre pays qui fréquentent des écoles étrangères. D'ici cinq à dix ans, on raisonne en termes d'écoles européennes. Il est donc essentiel de consolider les moyens des nôtres.* »

STATUT INADAPTÉ

Cela nécessite une réforme de leurs statuts. Pour le délégué aux arts plastiques, le régime municipal actuel est inadapté. Des régions seraient prêtes à financer leurs écoles « *parce qu'elles sont sensibles à l'aménagement culturel du territoire ou à la dimension de formation professionnelle qui y est dispensée. Les entreprises réagissent*

un peu de la même manière. Elles sont déjà des contribuables locaux et veulent avoir la certitude que leur argent est placé où elles l'entendent. » Catherine Trautmann pense que le meilleur statut est celui d'établissement public culturel local, ce qui nécessite une mesure législative et l'approbation par le Parlement.

Par ailleurs, une étude réalisée en 1996 et 1997 a montré que 80 % des diplômés des écoles d'art s'insèrent professionnellement, après cinq ans d'études. Selon Guy Amsellem, ce système presque unique dans son réseau, dans son irrigation du territoire, souffre d'une injustice : « *Ces établissements dispensent une formation supérieure, mais leurs enseignants sont sous-évalués. Leur déroulement de carrière n'est pas indexé sur la formation supérieure. Nous voulons les aligner sur le statut des maîtres enseignants des écoles d'architecture : on ne peut pas continuer à les payer comme des professeurs certifiés.* »

Ha. B.

SORTIR

PARIS

Les Précieuses ridicules

Il y a deux ans, au Théâtre national de Bretagne, à Rennes, Jérôme Deschamps et Macha Makeieff mettaient en scène pour la première fois une pièce du grand répertoire classique, *Les Précieuses ridicules*, de Molière (*Le Monde* du 5 mai 1997). Le Théâtre de l'Odéon les accueille pour douze représentations supplémentaires. Nourris d'un comique qui emprunte à Jacques Tati, Buster Keaton... et à leur talent, ils montent la farce en respectant le texte et en donnant toute latitude aux comédiens pour faire éclater leur plaisir de jouer. Et de faire rire avec des scènes d'anthologie. *Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. M^e Odéon. Du 1^{er} au 14 juillet. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.*

Festival All Stars

A Paris, les amateurs de bons moments musicaux peuvent pendant l'été largement trouver matière à nourrir leur appétit. Notamment grâce à la programmation du New Morning (au moins jusqu'aux premiers jours d'août), très dense (23 concerts, rien qu'en juillet) et franchement excitante. Il y aura l'épatant tromboniste salsero Jimmy Bosch (le 3), Stanley Clarke et son nouveau collectif Vertu (les 7 et 8), NG la Banda et la pétillante chanteuse cubaine Osdalgia (le 15), le guitariste jamaïcain Ernest Ranglin (le 26)... bref, une ribambelle de caïds époustouffants. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^e Château-d'Eau. Jusqu'au 5 août.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*)

de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35). Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Claude Closky

Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 2 juillet au 26 septembre. 15 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

EstivalDances

Pal Frank : *En chair et en os*. Yuval Pick : *Nice Day of White Wedding*. David Lerat : *Droséra*. Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10^e. M^e La Chapelle. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 65 F à 130 F.

Marc Laforêt (piano)

Chopin : *Nocturnes, Polonaise op. 53, Valses, Mazurkas*. Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16^e. M^e Pont-de-Neuilly. Le 3, à 16 h 30. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.

La Villette Jazz Festival

Le 2 : Carlinhos Brown, Sweet Honey in The Rock, Hilton Ruiz, Moutin Réunion. *Cité de la Musique, Grande Halle de La Villette, 221, av. Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. A partir de 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84 et 08-03-07-50-75. 170 F.*

Grant Stewart et Yves Brouqui Quartet Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Les 2 et 3, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Allen Hoist Quartet

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 2, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Orchestre Mohori de Phnom-Penh

Cité de la Musique, 221, av. Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Le 3, à 18 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 170 F.

Saïd Chraïbi, Abdelkghani Khotba Abbaye de Royaumont, 93 Asnières-sur-Oise. Le 3, à 17 heures. Tél. : 01-34-68-05-50. 120 F.

RÉSERVATIONS

R. E. M.

Bercy, 8, bd de Bercy, Paris 12^e. Le

à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

L'EDIM, carrefour des musiques
Hébergée depuis 1994 par la ville d'Antony, l'école Enseignement diffusion information musiques (EDIM), dirigée par Daniel Beaussier, devra quitter ses locaux le 15 juillet. A la recherche d'un autre site, l'EDIM, qui se définit comme un carrefour de musiques, ne sait pour l'instant pas où elle se retrouvera à la rentrée. Un concert à La Maroquinerie permettra d'entendre plusieurs de ses formations et de rencontrer ses enseignants-musiciens (Beaussier, Patrick Fradet, Eric Fischer, Pierre Marcault, Manu Pekar, Christophe Wallemme...). Walk'AIR (à partir de 19 heures dans les rues proches), Tao, Jazz Orchestra, Orkestronica, Tribu Michaux, EDIM Unit et le String Gang Orkestra sont à l'affiche. *La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. M^e Gambetta. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 20 F.*

Elvin Jones Jazz Machine
Sur la route des festivals (à Orléans le 2 juillet, à Couches, en Bourgogne, le 8, à La Haye aux Pays-Bas, le 10, à Rouen, le 17...), la Jazz Machine du batteur Elvin Jones vient prendre la mesure du Paris Jazz Festival au Parc floral (1 500 places assises, un chapiteau agrandi, la foule dès 15 heures).

Elvin, le compagnon de Coltrane, le batteur le plus proche de l'Afrique originelle avec Art Blakey ; Elvin la puissance et la gloire du jazz avec un groupe excellent qui comprend notamment le saxophoniste Sonny Fortune et le tromboniste Robin Eubanks.

Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e. M^e Château-de-Vincennes. Le 3, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

5 juillet, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 216 F.

Van Morrison

Olympia, 28, bd des Capucines, Paris 9^e. Le 6 juillet, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 210 F à 320 F.

Grande soirée brésilienne

Plus de trente artistes sur scène. *Cabaret sauvage, Parc de La Villette, Espace « au bord du canal », Paris 19^e. Le 10 juillet, de 22 h 30 à l'aube. Tél. : 01-42-26-08-52. 90 F. (Dîner + spectacle, à partir de 20 heures, 200 F sur réservation).*

Solididays

Organisé par Solidarité Sida : avec Yuri Buenaventura, Des'Ree, Dolly, Faudel, UB 40, Naughty by Nature, P 18, K's Choice, Cheb Mami, Youssou N'Dour, Ian Pooley, Iggy Pop, Sissémilia, MC Solaar, Tri Yann, Robbis Williams, the Corrs.

Hippodrome de Longchamp, les 10 et 11 juillet. 215 F. Location Fnac.

Chienclu (cirque)

de la Compagnie Cahin-Caha, cirque Bâtard-France/USA, mise en scène de Gulko.

Espace chapiteaux du Parc de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19^e. Du 15 juillet au 4 septembre, à 20 heures. Relâche dimanche, lundi et mardi. Tél. : 0-803-306-306. et 0-803-075-075. 90 F et 110 F.

Jazz à l'hôtel d'Albret

avec Brad Mehldau, Caratini Jazz Ensemble, Daniel Humair, La Cricca d'Umberto, Daniel Goyone Trio...

Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4^e. Du 26 juillet au 2 août. Tél. : 01-45-08-55-25. 100 F et 120 F.

DERNIERS JOURS

3 juillet :

Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline, avec Fabrice Luchini.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19^e. Tél. : 01-42-01-89-48. 95 F et 160 F.

Mithridate de Jean Racine, mise en scène de Daniel Mesguich.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.

4 juillet :

Andromaque de Jean Racine, mise en scène de Daniel Mesguich.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.

7 juillet :

De Delacroix à Chagall
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}. Tél. : 01-42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Entrée libre.

10 juillet :

Après la pluie de Sergi Belbel, mise en scène de Marion Bierry.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, Paris 6^e. Tél. : 01-45-48-92-97. De 110 F à 190 F.

BOX
MAN

www.boxman.fr

LOVE PARADE 99

Ecoutez les extraits
du double CD
de la plus grande Parade
Techno du Monde
sur www.boxman.fr

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

DISPARITIONS

Joshua Nkomo

L'artisan de l'indépendance du Zimbabwe

JOSHUA NKOMO, vice-président du Zimbabwe et artisan de l'indépendance de ce pays, est mort jeudi 1^{er} juillet à Harare, d'un cancer de la prostate. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Pendant trente ans, M. Joshua Nkomo promena son imposante carrure et sa truculence joviale au service d'un unique combat : l'avènement de la majorité noire dans un Zimbabwe indépendant. Une fois ce rêve accompli, il lui fallut abdiquer une espérance plus secrète : gouverner son pays. A l'heure où son peuple triomphait, il essuya sa plus âpre défaite et dut s'effacer devant un homme plus jeune, plus intransigent et plus représentatif que lui, M. Robert Mugabe.

La carrière politique de « *Big Josh* » oscilla sans cesse entre ces deux attentes : le désir de dignité, l'attrait du pouvoir. La première légitima les sacrifices consentis ; onze années de prison et une longue période de bannissement, puis l'« exil intérieur » avant le retour en grâce. La seconde expliqua les tentatives infructueuses de dialogue avec une minorité blanche rétive au compromis, puis le comportement ambigu, mélange d'entêtement et de conciliation, envers le nouveau régime.

Joshua Mqabuko Nyongolo Nkomo naît en 1917 dans la réserve de Semokwe (province du Matabeleland), où ses parents travaillent pour le compte d'une société missionnaire. Son appartenance à la minorité ndebele-karanga – moins de 20 % de la population – constituera son plus lourd handicap, dans un pays où les réflexes ethniques sont vifs. Jeune, il se frotte à tous les métiers : chauffeur, livreur, charpentier. En 1941, il s'inscrit dans un collège de Johannes-

burg, puis il étudie les sciences sociales. De retour au pays en 1947, il entre aux chemins de fer rhodésiens comme « travailleur social » tout en étudiant la sociologie et l'économie.

En 1951, il devient secrétaire du syndicat des cheminots. Du syndicalisme à la politique, il n'y a qu'un pas. Elu président de l'African National Congress en 1952, Joshua Nkomo participera à toutes les conférences constitutionnelles que Londres réunit en vain pour régler la question rhodésienne. Après des émeutes à Salisbury et une longue période de troubles, il crée, en décembre 1961, l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), dont il devient le président. Son secrétaire à l'information est un jeune enseignant, Robert Mugabe.

Contesté par les fondateurs de la ZANU – dont le pasteur Sithole et M. Mugabe –, il excommunie les dissidents. Arrêté en avril 1964, il restera détenu plus de dix ans. La déclaration unilatérale d'indépendance décidée par Ian Smith renforce sa volonté de ne pas céder sur l'exigence « un homme, une voix ». On le sort trois fois de prison, à la demande des dirigeants britanniques. En novembre 1974, il est enfin libéré. Des négociations stériles avec M. Smith contribuent à durcir sa position. Devenu coprésident du Front patriotique, il installe son quartier général à Lusaka. Il rencontrera encore secrètement – en août 1978 – le chef des colons blancs, attisant la suspicion de M. Mugabe, son partenaire au sein du Front. Au lendemain de la rupture du Front patriotique, il fait cavalier seul aux élections de mars 1980.

Il mène une campagne active, inventive et modérée, espérant devenir l'homme-clé du scrutin avec

Décès

– Nadia Farajallah a la profonde tristesse de faire part du décès de son ami et confrère,

M. Pascal AVEZARD,
avocat,
survenu accidentellement le 27 juin 1999, dans sa trente-huitième année.

– Les familles Berjaoui, Bourdin et Asiyau ont la douleur de faire part du décès de

M. Ali Fayek BERJAOU,
survenu le 27 juin 1999, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille, Ses amis, Les agences Top et Rapho, ont la grande tristesse de faire part du décès du photographe,

Edouard BOUBAT,
survenu le 30 juin 1999.

Les obsèques auront lieu vendredi 2 juillet, à 17 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

12, rue Bouchut,
75015 Paris.
Top : 10, rue des Pyramides,
75001 Paris.
(Le Monde du 2 juillet.)

– Ses amis, Ses proches ont la grande tristesse de faire part du décès de

Louise BULKOWSTEIN,
des suites d'une longue maladie.

Selon son désir, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 30 juin 1999.

qui tout vainqueur devra compter. Mais l'ampleur du succès de M. Mugabe le confine au second rôle, peu attrayant en Afrique. Sa déception est grande. Victime d'une arithmétique tribale impitoyable qui l'empêche d'élargir son assise populaire, il assiste au triomphe d'un nationaliste cohérent, auréolé du prestige entourant la lutte des guérilleros. Il refuse d'être un président potiche et devient ministre de l'intérieur.

Au fil des mois, la méfiance sépare à nouveau les anciens alliés. Poussé par les radicaux de la ZANU-P.F., M. Mugabe cherche à neutraliser un Nkomo vieillissant mais encore prestigieux, obstacle à l'instauration d'un parti unique. Le patriarche se retrouve bientôt ministre sans portefeuille – et sans pouvoir. On interdit les meetings de son parti, on arrête les anciens commandants de son armée de libération. En février 1982, c'est l'humiliation suprême : après la découverte de dépôts d'armes clandestins dans des fermes appartenant à des sociétés contrôlées par la ZAPU, M. Nkomo est exclu du gouvernement. Il est accusé de complot, une thèse jamais étayée de façon totalement convaincante. A cette époque, des militants de la

■ **HUBERT-PIERRE BONALDI**, fondateur du syndicat FO-Pénitentiaire, est mort dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 juin, à l'âge de soixante-six ans. Entré à l'administration pénitentiaire (AP), en février 1957, comme commis auxiliaire à la centrale de Clairvaux, Hubert-Pierre Bonaldi avait été affecté en 1961 à la prison de Fresnes (Val-de-Marne). En 1963, il fonde le syndicat FO-Pénitentiaire. En 1967, il devient sous-directeur, puis en

– Le conseil d'administration de l'association « Espaces », Les adhérent(e)s, Les salarié(e)s, ont la douleur de faire part du décès de

Bernard DELPUECH,
président de l'association « Espaces ».

L'ensemble des membres de l'association s'associe à la douleur de la famille et particulièrement d'Evelyne, Yannick et Brigitte, sa femme et ses enfants.

Bernard, merci pour tout. Nous ne t'oublions pas.

Les obsèques seront célébrées samedi 3 juillet 1999, à 10 h 30, en l'église de Meudon-la-Forêt (Yvelines).

Association Espaces,
265 bis, quai de Stalingrad,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– L'Ecole internationale « Daniel-Chalonge » de la Fondation Ettore-Majorana a la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Alberto GABRIELE,
directeur d'organisation du centre Majorana,

survenu subitement le 26 juin 1999, à 24 heures, à l'Institut San-Rocco du centre Majorana.

Messe et enterrement ont eu lieu le lundi 28 juin, Chiesa San Pietro, à Trapani.

Son professionnalisme, son dévouement, sa gentillesse et ses qualités humaines étaient exceptionnels.

Norma Sanchez,
Ecole Daniel-Chalonge,
Observatoire de Paris,
61, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris, France.
Centro Ettore Majorana,
Via Guarotta 26,
91016 Erice, Italie.

– M^{me} Madeleine Girsowicz, M. Michel Moreau-Brothier ont le chagrin de faire savoir que

Marie HERMÉS,
comédienne et metteur en scène, nous a quittés le mardi 29 juin 1999.

Un service religieux aura lieu le mardi 6 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5^e.

– Les enseignants, Le personnel, Et les membres du conseil d'administration de la faculté de droit de l'université de Caen, ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur doyen, le

professeur Jacques **HÉRON,**
survenu le 28 juin 1999, à l'âge de cinquante ans.

ZANU-P.F. l'enterrent symboliquement dans les rues de la capitale en brandissant un cercueil de carton.

Avec sa canne de chef et ses 150 kilos, sa voix de stentor et son œil malicieux, le « *Vieux Buffle* » – comme certains l'appellent – refuse de s'agenouiller et fustige les « *lilliputiens politiques* » qui oublient son rôle historique. Il reste le chef incontesté de la communauté ndebele et l'homme-clé de toute réconciliation. En mars 1983, il s'exile au Botswana, puis en Grande-Bretagne, avant de revenir peu après au pays. Sa réhabilitation définitive n'a lieu qu'en décembre 1987. La ZANU absorbe la ZAPU et forme un parti unique. En contrepartie, M. Nkomo devient l'un des deux vice-présidents du parti et de l'Etat, fonctions surtout honorifiques qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Après sa mise à l'écart en 1982, il avouait : « *J'ai plus souffert cette année qu'en trente-trois ans de lutte contre l'impérialisme.* » Ses adversaires reconnaissent que le destin ne l'avait guère récompensé. Ce verdict de l'histoire a longtemps nourri son amerntume.

Jean-Pierre Langellier

1976, directeur de la maison d'arrêt de la Santé à Paris. Chargé de mission auprès du directeur de l'AP en juin 1978, il a été promu directeur hors classe en 1982, et devient directeur régional des services pénitentiaires de Paris, puis directeur régional en mars 1984. Avant son départ en retraite, en août 1997, il était délégué général à l'action internationale de l'administration pénitentiaire au cabinet du garde des sceaux. Hubert-Pierre Bonaldi

– M^{me} Elisabeth Hughes, M. et M^{me} Pierre Hughes, Le docteur Brigitte Daelman, Le docteur Emmanuel Daelman, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Arthur John HUGHES,
survenu à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 1^{er} juillet 1999, en la cathédrale d'Autun (Saône-et-Loire).

11, rue Léo-Delibes,
75116 Paris.
39, rue de la Poste,
56640 Arzon.

– M^{me} Micheline Jacquenod, son épouse, Jeanne-Antide Provost, Pascal Jacquenod, ses enfants, Romain, Manon, Claire, Brune, Sophie, ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond JACQUENOD,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, docteur ès lettres,

survenu le 30 juin 1999, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Sainte-Marguerite, le mardi 6 juillet, à 10 h 30, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11^e.

15, rue Faidherbe,
75011 Paris.

– Lucienne Lanet, son épouse, Marie-Cécile, Marie-Laure et Camille, M. et M^{me} Joseph Lanet, Et toute la famille, font part du rappel à Dieu de

Daniel LANET,
survenu à Rueil-Malmaison, le 1^{er} juillet 1999, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre d'Agel (Hérault).

7, rue de l'Ermitage,
78000 Versailles.

<p>CARNET DU MONDE Fax : 01-42-17-21-36</p> <p>Téléphone : 01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-92</p>
--

William Whitelaw

Le vicomte de M^{me} Thatcher

WILLIAM WHITELAW, ancien numéro deux du parti conservateur britannique, est mort jeudi 1^{er} juillet à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Au cours de son long règne (1979-1990), Margaret Thatcher vit s'éloigner d'elle nombre de ses partisans. L'un d'eux ne lui fit jamais défaut : William Whitelaw, conservateur bon teint, archétype du patricien de la vieille école, devenu, à ses côtés, le numéro deux du parti touto réconciliation. Dans le *Who's Who*, William Whitelaw se définissait comme « *fermier et propriétaire terrien* », aimant « *le golf et la chasse* ». Cette image presque caricaturale ne l'a pas empêché de mener une brillante carrière politique et de jouer un rôle majeur dans la conversion des tories au thatchérisme, cette « *révolution conservatrice* » mêlant populisme et capitalisme sauvage. Son pedigree était impeccable. Elève à la « *public school* », on ne peut plus privée, de Winchester, étudiant à Cambridge, officier du prestigieux régiment des Scots Guards, il entre à la Chambre des Communes en 1955. En 1972 et 1973, il devient le premier secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord et prend langue avec l'IRA.

En 1975, il combat courtoise-

ment M^{me} Thatcher et se rallie aussitôt à elle après sa victoire. De 1979 à 1983, il affronte, comme ministre de l'intérieur, de graves émeutes raciales dans plusieurs grandes villes. Devenu vice-premier ministre et leader de la Chambre des lords, le vicomte « *Willie* » Whitelaw contrôle le processus législatif et, notamment, le système de navette entre les deux Chambres. Ses talents de conciliateur lui permettent aussi d'arrondir les angles entre « Magie » et ses nombreux rivaux au sein de l'appareil conservateur.

En janvier 1988, après une attaque cérébrale, Lord Whitelaw prend sa retraite politique. M^{me} Thatcher prend la peine de le remercier longuement par écrit : « *Vous avez contribué à façonner les décisions qui ont transformé la Grande-Bretagne à l'intérieur et à l'étranger* ». Elle lui rend un hommage d'autant plus appuyé que la loyauté est devenue chose rare, en cette fin de règne. Deux ans plus tard, « *Maggie* » devra elle aussi quitter contre son gré la scène politique. Dans ses Mémoires, elle rendra encore hommage à son dévoué vicomte.

J.-P. L.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Bernard EMIÉ et M^{me}, née **Isabelle DE CHABANNES**
LA PALICE TOURNON
partagent avec
Constance et Pauline
la joie d'annoncer la naissance de

Louis,
le 20 juin 1999, à Amman.

Ambassade de France en Jordanie (Amman),
Ministère des affaires étrangères,
128 bis, rue de l'Université,
75351 Paris 07 SP.

Anniversaires de naissance

– Quarante-quatrième année aujourd'hui, dont trois printemps partagés.

Doudou.
Que la vie te soit aussi douce que ton amour.
Bébé Carine.

Pascale, Emmanuelle
et **Anne BÉRANGER** et **Alexia, Pascal et Christophe**
souhaitent un bon anniversaire à leur

mère, grand-mère et belle-mère.

Mariages

Nathalie LEGLISE
et **Olivier IRISSON,**
sont mariés pour le meilleur depuis le 19 juin 1999.

Merci à tous d'avoir donné du « piquant » à la cérémonie et à la fête !

<p>Associations communiquiez vos</p> <p>Assemblées <i>générales</i></p> <p>tous les jours dans le Carnet</p> <p>Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €</p> <p>☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36</p>
--

<p>RUBRIQUE IMMOBILIÈRE</p> <p><i>Parution lundi daté mardi</i></p> <p>► TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)</p> <p>2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €</p> <p>4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 € 100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.</p> <p>- Bouclage vendredi 12 h. -</p> <p>☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36</p>
--

<p>– M^{me} Robert Planel, sa mère, Béatrice Martelli-Planel, son épouse, Hélène et Alexandre, Aurélie, Vincent, ses enfants et beaux-enfants, Arthur, son petits-fils, Anne-Marie Planel, sa sœur et Sadok Boubaker, Ses parents et amis, ont la douleur d'annoncer le décès de</p> <p>Richard PLANEL, directeur de recherche au CNRS,</p> survenu le 29 juin 1999, à Paris, dans sa cinquante-deuxième année. <p>L'inhumation aura lieu le samedi 3 juillet, à 11 h 30, au cimetière de Boissy-aux-Cailles (Seine-et-Marne).</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>33, rue Auguste-Mounié, 92160 Antony.</p>
--

– Jean-Paul Pouget, directeur du département sciences physiques et mathématiques du CNRS, Et l'équipe de direction, Jean-Yves Marzin, directeur du laboratoire de microstructures et de microélectronique du CNRS à Bagnaux, Et les personnels du laboratoire, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue,

Richard PLANEL,
directeur de recherche au CNRS,
survenu le 29 juin 1999, à l'âge de cinquante et un ans.

Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

La cérémonie aura lieu le samedi 3 juillet, à 11 h 30, au cimetière de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué (Seine-et-Marne).

Soutenances de thèse

– **Jean-Claude Wathelet**, ancien élève de l'EN-A, soutiendra sa thèse « **Budget, comptabilité et contrôle externe des collectivités territoriales. essai prospectif** », le **mardi 6 juillet 1999, à 14 heures**, au Conservatoire national des arts et métiers, accès 31, 2^e étage, salle 31-2-85, 2, rue Conté, Paris-3^e.

<p><i>Des Perles de Culture</i> <i>30% à 50% moins</i> <i>cher qu'au détail ?</i></p> <p>Les Ateliers Tamalet importent des perles de Tahiti, du Japon, de Chine. Ils vous font bénéficier de prix exceptionnels et réalisent le modèle de votre choix. <i>Enfilages, Créations personnalisées</i> <i>de joaillerie sur place.</i></p> <p>01.42.00.21.71 - Paris (10^e)</p>
--

– Claude et Cathie Silvestre, David et Benjamin, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Nadia SILVESTRE,
survenu le 29 juin 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 2 juillet, au cimetière du Père-Lachaise.

86, rue Georges-Lardennois,
75019 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
- 19.30 Envoyé spécial, les années 90. Mission paix. Sans famille. Invités : Philippe Moreau Defarges, Gérard Prunier. **Histoire**
- 20.10 Le Talk Show. Vladimir Fedorovski et Def Bond. **LCI**
- 20.55 Thalassa. Salade mexicaine. **France 3**
- 22.00 Faut pas rêver. Inde : Quand nagent les éléphants. Bénin : La route de l'essence. France : Billes en tête. **France 3**
- 23.00 Euro Basket 99. **Eurosport**
- 23.15 Bouillon de culture. Des histoires de vacances, des romans pour vos vacances. Invités : Antoine de Caunes, Jean Ferniot, Pierre Moinoit, Christiane Rancé. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 19.40 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cucco. **Planète**
- 20.15 Un paradis en Irlande. Liss Ard. **Arte**
- 20.35 Enquête d'identité. **Planète**
- 20.45 Méditerranée. **Histoire**
- 20.45 Le Monde des chevaux. Les courses d'attelage américaines. **Odyssee**
- 21.05 Les Enfants d'abord. Cambodge. **TV 5**
- 21.10 Le Fleuve Jaune. La source. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUE

20.00 War requiem
Le *War Requiem* de Benjamin Britten, chanté par un ténor et un baryton entourés d'un orchestre et d'un chœur masculin, était destiné à l'inauguration de la nouvelle cathédrale de Coventry, l'ancienne ayant été détruite par les bombes allemandes. Il est écrit à partir d'extraits en latin de la messe des morts et de vers d'un jeune poète tué quelques jours avant l'armistice de 1918, Wilfred Owen.

- 21.30 Des loups, des cerfs et des hommes. **Planète**
- 21.45 Conférences de presse. 15 mai 1962 [1/2]. **Histoire**
- 22.00 Le Vaisseau spatial Terre. Les côtes britanniques : un patrimoine à sauvegarder. **Odyssee**
- 22.20 Grand format. Les Rois du ring. **Arte**
- 22.25 Un siècle de science-fiction. Les stars de la science-fiction. **13^{ème} RUE**
- 22.25 Mogobalu, les maîtres des tambours d'Afrique. **Planète**
- 23.00 L'Histoire de la Révolution française. [1 et 2/6]. **Histoire**
- 23.25 De Mauriac à De Gaulle. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 18.25 Basket-ball. Euro 99. Demi-finale. France-Espagne. **Canal +France 2**
- 19.55 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Lausanne. **TSR-Eurosport**
- 20.40 Basket-ball. Euro 99. Demi-finale. Italie-Yougoslavie. **Eurosport**

MUSIQUE

- 22.00 Les Spice Girls. Wembley 1998. **Paris Première**
- 22.45 X-Files. Episode pilote. Jour J. **France 2**
- 22.45 Ravel, Fauré et Tchaïkovski par Myung-Whun Chung. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck. **Mezzo**
- 23.05 Theodora. Oratorio de Haendel. Par The Age of Enlightenment, dir. W. Christie. **Paris Première**

- 23.20 Carmen. Opéra de Bizet. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasseon. Mise en scène. Nicolas Joël. **France 3**
- 23.35 Trente années de scène. Bob Dylan, Eric Clapton, Neil Young, George Harrison, John Mellencamp, Sinead O'Connor, Willie Nelson. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Un cadeau, la vie ! Jacob Berger. **Festival**
- 20.40 De parents inconnus. Sheldon Larry. **RTL 9**
- 20.45 S.O.S. Parents. Rolf Schübel. **Arte**
- 20.55 Disparu. George Kaczer. **Téva**
- 20.55 Tu récolteras la tempête. David Greene. **TMC**
- 22.30 Poirot joue le jeu. Clive Donner. **Téva**

SÉRIES

- 20.40 Earth 2. Les leçons de la vie. **13^{ème} RUE**
- 20.50 Le Clown. Vengeance masquée. **M 6**
- 20.55 Urgences. Episode pilote. Jour J. **France 2**
- 22.45 X-Files. Opération presse-papiers. Coup de foudre. **M 6**
- 23.00 Terre indigo. [1/8]. **TF 1**
- 1.10 Star Trek, Deep Space Nine. Démurge (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.55 Star Trek, la nouvelle génération. Contamination (v.o.). **Canal Jimmy**

CANAL+

22.30 Volte-face
Un thriller haletant de John Woo, sur une idée de scénario assez délicate. Il met en scène un inspecteur, Sean Archer, qui joue le rôle d'un criminel - Castor Troy -, afin de rencontrer son frère incarcéré et de savoir où est posée une bombe. L'issue de cette rencontre pas comme les autres est inattendue, comme ce polar efficace servi par deux grands acteurs, Nicolas Cage et John Travolta.

VENREDI 2 JUILLET

FILMS

- 14.05 **Le Grand Sam** ■■ Henry Hathaway (EU, 1960, 120 min) **O. Ciné Cinéma 1**
- 14.45 **Cet obscur objet du désir** ■■ Luis Buñuel (France, 1977, 105 min) **O. Ciné Cinéma 2**
- 15.15 **Sur la route de Madison** ■■ Clint Eastwood (EU, 1995, 135 min) **O. Cinéstar 1**
- 16.20 **Dernière jeunesse** ■■ Jeff Musso (Fr.-It., 1939, N., 80 min) **O. Ciné Classics**
- 18.35 **Le Bonheur** ■■ Marcel L'Herbier (Fr., 1935, N., 110 min) **O. Ciné Classics**
- 21.00 **Récit d'un propriétaire** ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1947, N., v.o., 70 min) **O. Cinétoile**
- 21.00 **Austin Powers** ■■ Jay Roach. Avec Mike Myers, Elizabeth Hurley (Etats-Unis, 1997, 90 min) **O. Canal +**



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 21.00 **Attache-moi !** ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1989, 120 min) **O. Orchestar 2**
- 21.00 **Le Journal du séducteur** ■■ Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) **O. Ciné Cinéma 2**
- 21.00 **Le Grand Sam** ■■ Henry Hathaway (EU, 1960, v.o., 115 min) **O. Ciné Cinéma 3**
- 22.40 **Rocketeer** ■■ Joe Johnston (EU, 1991, v.o., 110 min) **O. Ciné Cinéma 1**
- 23.15 **Le Loup-garou de Londres** ■■ John Landis (Etats-Unis, 1981, 95 min) **O. Canal + vert**
- 1.40 **Le Dernier Métro** ■■ François Truffaut (France, 1980, 125 min) **O. Cinétoile**
- 2.00 **Le Syndrome de Stendhal** ■■ Dario Argento (Italie, 1996, 115 min) **O. Cinéstar 2**
- 2.20 **Cet obscur objet du désir** ■■ Luis Buñuel (France, 1977, 100 min) **O. Ciné Cinéma 3**

SAMEDI 3 JUILLET

FILMS

- 13.05 **No Way Home** ■■ Buddy Giovinnazzo (GB - EU, 1996, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinéma 3**
- 13.25 **La Fièvre du samedi soir** ■■ John Badham (Etats-Unis, 1977, 110 min) **O. Cinétoile**
- 13.25 **Clockwise** ■■ Christopher Morahan (GB, 1986, 95 min) **O. Cinéstar 1**
- 14.00 **Le Premier Rebelle** ■■ William A. Seiter (EU, 1939, N., 85 min) **O. Ciné Classics**
- 15.15 **Mister Rock and Roll** ■■ Charles Dubin (EU, 1957, N., v.o., 85 min) **O. Cinétoile**
- 16.05 **Le Mouron rouge** ■■ Harold Young (GB, 1934, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**
- 16.40 **Tokyo-Ga** ■■ Wim Wenders (Allemagne, 1985, 80 min) **O. Cinétoile**
- 18.00 **Le Chanteur inconnu** ■■ André Cayatte (France, 1946, N., 90 min) **O. Cinétoile**
- 22.15 **Jurassic Park** ■■ Steven Spielberg (EU, 1993, 130 min) **O. TSR**



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.00 **Sabotage à Berlin** ■■ Raoul Walsh. Avec Errol Flynn, Ronald Reagan (EU, 1942, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**
- 23.00 **Halloween** ■■ John Carpenter (EU, 1978, 90 min) **O. Cinéstar 2**
- 0.50 **Le Bonheur** ■■ Marcel L'Herbier. Avec Gaby Morlay, Charles Boyer (Fr., 1935, N., 110 min) **O. Ciné Classics**
- 0.50 **Rocketeer** ■■ Joe Johnston (EU, 1991, v.o., 110 min) **O. Ciné Cinéma 3**
- 1.00 **Les Cloches de Sainte-Marie** ■■ Leo McCarty (EU, 1945, N., v.o., 125 min) **O. Cinétoile**
- 1.50 **Wilson** ■■ Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min) **O. Ciné Cinéma 1**
- 3.05 **La Grande Course autour du monde** ■■ Blake Edwards (EU, 1965, 145 min) **O. Cinétoile**
- 4.10 **Attache-moi !** ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1989, 95 min) **O. Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.10 Melrose Place. **O.**
- 18.00 Sous le soleil. **O.**
- 19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. **O.**
- 19.50 et 1.23 Clic & Net. **O.**
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. **O.**
- 20.50 50 ans de tubes. **O.**
- 23.00 Terre indigo. Feuilleton. [1/8]. **O.**
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.
- FRANCE 2**
- 17.30 Angela, 15 ans. **O.**
- 18.25 Basket-ball. Euro 99. Demi-finale. France-Espagne. **O.**
- 20.00 Journal, Météo, Point route. **O.**
- 20.55 Urgences. Episode pilote. Jour J. **O.**
- 23.15 Bouillon de culture. Des histoires de vacances, des romans pour vos vacances. **O.**
- 0.30 Journal, Météo. **O.**
- 0.45 Le Juge de la nuit. **O.**
- 1.30 Mezzo l'info. **O.**
- 1.45 Terre humaine. Les Barrières de la solitude. **O.**
- FRANCE 3**
- 15.05 Les Quatre Filles du docteur March. Téléfilm. David Lowell Rich. **O.**
- 18.20 Questions pour un champion. **O.**
- 18.50 Météo des plages. **O.**
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **O.**
- 20.05 Fa Si La. **O.**
- 20.35 Tout le sport. **O.**
- 20.55 Thalassa. Salade mexicaine. **O.**
- 22.00 Faut pas rêver. **O.**
- 22.50 Météo, Soir 3. **O.**
- 23.20 Un été à l'Opéra : Carmen. Opéra de Bizet. **O.**

CANAL +

- 18.25 Basket-ball. Euro 99 : France-Espagne. **O.**
- En clair jusqu'à 21.00.
- 20.10 Flash infos, le Zapping. **O.**
- 20.25 La Semaine des Guignols. **O.**
- 21.00 Austin Powers ■ Film. Jay Roach. **O.**
- 22.30 Volte-face ■ Film. John Woo. **O.**
- 0.45 **Le bonheur a encore frappé** ■ Film. Jean-Luc Trotignon. **O.**

SAMEDI 3 JUILLET

FILMS

- 13.05 **No Way Home** ■■ Buddy Giovinnazzo (GB - EU, 1996, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinéma 3**
- 13.25 **La Fièvre du samedi soir** ■■ John Badham (Etats-Unis, 1977, 110 min) **O. Cinétoile**
- 13.25 **Clockwise** ■■ Christopher Morahan (GB, 1986, 95 min) **O. Cinéstar 1**
- 14.00 **Le Premier Rebelle** ■■ William A. Seiter (EU, 1939, N., 85 min) **O. Ciné Classics**
- 15.15 **Mister Rock and Roll** ■■ Charles Dubin (EU, 1957, N., v.o., 85 min) **O. Cinétoile**
- 16.05 **Le Mouron rouge** ■■ Harold Young (GB, 1934, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**
- 16.40 **Tokyo-Ga** ■■ Wim Wenders (Allemagne, 1985, 80 min) **O. Cinétoile**
- 18.00 **Le Chanteur inconnu** ■■ André Cayatte (France, 1946, N., 90 min) **O. Cinétoile**
- 22.15 **Jurassic Park** ■■ Steven Spielberg (EU, 1993, 130 min) **O. TSR**



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.00 **Sabotage à Berlin** ■■ Raoul Walsh. Avec Errol Flynn, Ronald Reagan (EU, 1942, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**
- 23.00 **Halloween** ■■ John Carpenter (EU, 1978, 90 min) **O. Cinéstar 2**
- 0.50 **Le Bonheur** ■■ Marcel L'Herbier. Avec Gaby Morlay, Charles Boyer (Fr., 1935, N., 110 min) **O. Ciné Classics**
- 0.50 **Rocketeer** ■■ Joe Johnston (EU, 1991, v.o., 110 min) **O. Ciné Cinéma 3**
- 1.00 **Les Cloches de Sainte-Marie** ■■ Leo McCarty (EU, 1945, N., v.o., 125 min) **O. Cinétoile**
- 1.50 **Wilson** ■■ Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min) **O. Ciné Cinéma 1**
- 3.05 **La Grande Course autour du monde** ■■ Blake Edwards (EU, 1965, 145 min) **O. Cinétoile**
- 4.10 **Attache-moi !** ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1989, 95 min) **O. Cinéstar 2**

ARTE

- 19.00 Tracks. **O.**
- 19.45 Tracks. Arte info. **O.**
- 20.15 Un paradis en Irlande. Liss Ard. **O.**
- 20.45 SOS Parents. Téléfilm. Rolf Schübel. **O.**
- 22.15 Contre l'oubli. **O.**
- 22.20 Grand format. Les Rois du ring. **O.**
- 23.50 Conversations avec la bête ■ Film. Armin Müller-Stahl (v.o.). **O.**

M 6

- 18.25 Sliders, les mondes parallèles. **O.**
- 19.20 Mariés, deux enfants. **O.**
- 19.50 Voile, Le Six Minutes, Météo. **O.**
- 20.05 Solidays 99. **O.**
- 20.10 Zorro. **O.**
- 20.40 Politiquement rock. **O.**
- 20.50 Le Clown. Vengeance masquée. **O.**
- 22.45 X-Files, l'intégrale. Opération presse-papiers. **O.** Coup de foudre. **O.**
- 0.35 Murder One, l'affaire Latrel. **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Joachim Boufflet. **O.**
- 21.00 Black and Blue. **O.**
- 22.10 Fiction. Jérôme Leroy. **O.**
- 23.00 Nuits magnétiques. Nous n'irons pas à Avignon. **O.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert franco-allemand. Par la Maîtrise de Radio France, dir. Toni Ramon, le Chœur de Radio France, dir. Donald Palumbo et l'Orchestre de France, dir. Yukaka Sado, Alexia Cousin, soprano, Ian Bostridge, ténor, Philippe Fourcade, baryton : *War Requiem*, de Britten. **O.**
- 22.30 **Musique pluriel.** Œuvres de Reverdy, Bayer, David Bowie. **O.**
- 23.07 **Jazz-club.** **O.**

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Mendelssohn : N. Magaloff, piano ; Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Peter Mag. **O.**
- 20.40 La famille Erdödy. Œuvres de Mozart, Haydn, Pleyel, Kempff, Beethoven. **O.**
- 23.00 Fra Diavolo. Opéra d'Auber. Par l'Ensemble choral, dir. Jean Laforge et la Philharmonie de Monte-Carlo, dir. Marc Soustrot, Nicolai Gedda (Fra Diavolo), Remi Corazza (Lord Cockburn). **O.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Invité : Claude Lanzmann. **LCI**
- 21.20 Maroc, le royaume des arts. Invités : Tajeddine Badou, Hamid Bouchak, Monique Eleb, Fouad Laroui, Ymour. **Forum Planète**
- 23.25 Les Deux Morts de Joseph Staline. Invités : Jean-Jacques Becker, Francis Cohen, Jean Ellenstein, Jean-Jacques Marie, Lilly Marcou. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.10 et 16.10 Nautisme. Le trophée du vent à Leucate. **LCI**
- 13.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les Emprunts russes : histoire d'une spoliation. **France 3**
- 14.10 Destination pêche. La mer inédite. Les cheuax des vagues. Brest, le bar à la mouche. La Ciotat, une tradition de pêche. **France 3**
- 14.15 Bouillon de culture. Des histoires de vacances, des romans pour vos vacances. Invités : Antoine de Caunes, Jean Ferniot, Pierre Moinoit, Christiane Rancé. **TV 5**
- 16.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Patrick Boucheron ; André Vauchez ; Elisabeth Crouzet-Pavan ; Catherine Bertho Lavenir ; Michel Pierre. **Histoire**
- 17.30 Envoyé spécial, les années 90. Mission paix. Sans famille. Invités : Philippe Moreau Defarges ; Gérard Prunier. **Histoire**
- 18.10 Le Journal des régions. Les Alpes de Haute-Provence. **LCI**
- 18.15 Des racines et des ailes. Chasseurs d'éclipse. Le grand voyage. Invité : Hubert Reeves. **TV 5**
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 3 juillet 1949. Les Américains se penchent sur leur passé. Invité : Thomas Bishop. **Arte**
- 20.45 La Semaine d'Histoire. Les paysans. Les Kurdes. Le procès du sang contaminé. Invités : Robert Muchembled, Didier Billion, Jean-Noël Jeanneney. **Histoire**
- 21.40 Metropolis. L'atomisation de l'amour ; Cowboy Poetry ; «Metropolis» goes West. Le filmforum. **Arte**
- 22.15 Envoyé spécial. Polygame au nom de Dieu. Le tunnel du Mont-Blanc : enquête sur une catastrophe. Kosovo, l'insaisissable vérité. La guerre des baskets. **TV 5**
- 23.25 T'as pas une idée ? Invitée : Marie Cardinal. **Canal Jimmy**
- 0.40 Notes de voyage. Jean-Louis Aubert en Jamaïque. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Le Bleu du Sinaï. Le sourire du dauphin. **Odyssee**
- 18.30 L'Histoire de la Révolution française. [1 et 2/6]. **Histoire**
- 19.00 Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. [2/3]. Au rendez-vous de la conquête. **Odyssee**
- 19.35 Des bateaux et des hommes. Le «Princesse des mers», transporteur de brut. **Planète**
- 20.00 Notre XX^e siècle. Les bruits de la mer. **Odyssee**
- 20.30 Femmes en Palestine. **Téva**
- 20.30 Contact, Tahar Ben Jelloun. **Forum Planète**
- 20.35 Les Derniers Maharajahs. Les bruits de la mer. **Planète**
- 20.45 L'Aventure humaine. La Légende des sciences. Découvrir (les âges de la découverte). **Arte**
- 20.55 De Mauriac à De Gaulle. **Odyssee**
- 21.30 Planète Terre. Hillary et Tenzing, premiers vainqueurs de l'Everest. **TMC**
- 21.30 Les Derniers Maharajahs. [2/2]. Vers un monde nouveau. **Planète**
- 21.30 Enquêtes médico-légales. Une étrange disparition. **13^{ème} RUE**
- 21.50 L'Age d'or de la jeunesse américaine. **Canal Jimmy**
- 22.25 Jérusalem, à la folie. **Planète**
- 22.30 Face à face avec les babouins. **Odyssee**
- 22.30 Derniers voyages. Les deux morts de Joseph Staline. **Forum Planète**
- 23.20 Quotidien d'Algérie. **Planète**
- 0.05 Emmanuel Levinas. **Histoire**
- 0.10 L'Everest à tout prix. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Grande-Bretagne. Essais. **Eurosport**
- 14.55 Tennis. Wimbledon. Finale dames. **TSR**
- 15.45 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Saint-Denis. **France 2**
- 17.25 Cyclisme. Tour de France. Prologue : Contre-la-montre individuel (6,8 km). **RTBF 1-France 2-Eurosport**
- 17.55 Basket-ball. Euro 99. Finale. A Bercy. **Canal +**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

17.20 Les Blanchisseuses de Magdalen
Dans les Magdalens Homes d'Irlande, 30 000 jeunes filles ont perdu leur vie, leur jeunesse et leur identité. Enfermées parce qu'elles étaient filles-mères ou orphelines, elles vécurent l'esclavage, entre le milieu du XIX^e siècle et la fin des années 1970. Ce documentaire sur l'un des tabous de la très catholique et très prude Erin a reçu le prix Albert-Londres 1999.

FRANCE 2

20.55 Urgences
Retour de l'inaltérable feuilleton médical pour téléspectateurs fascinés par les exploits opératoires des blouses blanches et par leurs amours contrariées, et compliquées. L'été est propice à la rediffusion de ces premiers épisodes, qui joueront le rôle de piqure de rappel pour ceux qui souhaiteraient regarder les épisodes inédits que proposera la chaîne publique à la rentrée.

CANAL+

22.30 Volte-face
Un thriller haletant de John Woo, sur une idée de scénario assez délicate. Il met en scène un inspecteur, Sean Archer, qui joue le rôle d'un criminel - Castor Troy -, afin de rencontrer son frère incarcéré et de savoir où est posée une bombe. L'issue de cette rencontre pas comme les autres est inattendue, comme ce polar efficace servi par deux grands acteurs, Nicolas Cage et John Travolta.

MUSIQUE

- 19.05 Guitare. Rafael Riqueni-Canizares. **Muzzik**
- 20.00 André Gavrilov joue Scriabine. Avec André Gavrilov, piano. **Mezzo**
- 20.00 Neville Martin. Avec the Academy of St Martin in the Fields. Œuvres de Grieg, Haendel, Pachelbel, Mozart, Borodine, Rossini, Bach, Haendel, Gluck. **Muzzik**
- 20.30 L'Affaire Makropoulos. Opéra de Janacek. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. **Mezzo**
- 21.00 La Fête à Youssou N'Dour. La Rochelle 1995. **Muzzik**
- 22.10 Leos Janacek. *Sinfonietta*. Avec the Academy of St Martin in the Fields, dir. Andrew Davis. **Mezzo**
- 22.25 Tokyo-Ga. Wim Wenders (Allemagne, 1985, 80 min) **O. Cinétoile**
- 18.00 **Le Chanteur inconnu** ■■ André Cayatte (France, 1946, N., 90 min) **O. Cinétoile**
- 22.15 **Jurassic Park** ■■ Steven Spielberg (EU, 1993, 130 min) **O. TSR**

TÉLÉFILMS

- 20.30 L'Été 36. Yves Robert [1 et 2/2]. **Festival**
- 20.55 Le Vent des moissons. Jean Sagols [3 et 4/7]. **Téva**
- 21.00 La Vie comme un dimanche. Roger Guilloit. **France 3**
- 22.40 Le Chêne et le Roseau. André Téchiné. **Arte**

SÉRIES

- 17.45 Highlander. L'affrontement. **Série Club**
- 19.35 Happy Days. Un tango pour Fonzie. **Série Club**
- 19.40 Seinfeld. Un heureux événement. **Canal +**
- 19.45 La Vie à cinq. L'amour en fuite. **Téva**
- 20.35 Spin City. Affaire de famille. **O. Canal +**
- 21.00 VR5. Prisonnière (v.o.). **Canal Jimmy**
- 21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Pas de panique ! **Disney Channel**
- 22.10 Histoires gay. [2/2] **O. Canal +**
- 22.15 Code Quantum. Le diable par la queue. Miss sucre en poudre. **Série Club**
- 22.35 L.A. Docs. Nouveaux associés. **TF 1**
- 22.50 Buffy contre les vampires. La marionnette. Billy. **O. M 6**

CINÉ CLASSICS

23.00 Sabotage à Berlin
Un film de propagande anti-nazie comme savait en concocter Hollywood. A-priori invraisemblable, dont Raoul Walsh a réussi à faire une aventure exaltante, avec évasions, courses-poursuites, traîtres et patriotes. On y apprécie à nouveau le talent héroïque d'Errol Flynn,

La clé par Pierre Georges

DEUX informations en une : on a volé la clé de la Bastille ! La vraie clé de la vraie Bastille vraiment volée dans un musée de Sydney. Les voleurs se sont introduits dans ces lieux où avait lieu une exposition du fameux musée des horreurs londonien de la non moins célèbre M^{me} Tussaud. Au mur, attaché par une solide chaîne, façon cachot, il y avait une grande clé. Les malandrins ont sectionné la chaîne : la prise de la clé de la Bastille avait eu lieu !

Le commissaire Scott Hayward, de la police de Sydney, ne put que constater, en une litote admirable, le vol de « cette relique hautement historique ». C'est peu dire pour un objet aussi symbolique, dont on doit avouer qu'on ignorait même l'existence présumée.

De la Bastille, de sa prise, on savait ce que chaque bon républicain sait. Qu'elle fut prise par le peuple, le 14 juillet 1789, après quatre heures de siège du symbole honni de l'arbitraire. Que la garnison commandée par le gouverneur de Launay se défendit rudement tuant quelques dizaines de citoyens-assaillants. Que le peuple après avoir submergé la garnison ne découvrit dans la forteresse que sept prisonniers dont l'un porteur d'une immense barbe blanche, embastillé depuis Louis XV, et visiblement un peu dérangé dans ses habitudes, se présenta à ses libérateurs comme le « Major de l'immensité ». Et, enfin, que cette journée si mal commencée ne pouvait que mal se finir pour le gouverneur de Launay et pour M. de Losme, son major militaire, dont les têtes vitérent Paris au bout d'une pique.

De la Bastille encore, et de ce qu'elle devint, on ne sait rien

d'autre que la décision de l'Assemblée du peuple, dès le 16 juillet, de la raser. Que ses pierres servirent à tout et à tous. Que les femmes se confectionnèrent, avec des éclats, des pendentifs du dernier chic révolutionnaire. Que 83 petites Bastilles miniatures, autant que de départements, furent érigées et expédiées pour perpétuer l'horreur du despotisme. Que bien des ouvrages parisiens furent construits ou achevés avec des matériaux de récupération, notamment le pont de la Révolution, vulgairement appelé aujourd'hui pont de la Concorde.

Mais de clé de la Bastille point ! C'est là que la documentation du Monde est formidable capable de sortir, des oubliettes de carton, un délicieux papier d'Olivier Merlin consacré à une biographie de M^{me} Tussaud, de son nom de jeune fille citoyenne Marie Groosholz. La dite-citoyenne, avant que de s'exiler en 1802, s'était fait spécialité de couler dans la cire les masques mortuaires. Ce joli métier, elle l'exerça bien avant la Révolution, se « faisant la main sur un gisant illustre : Jean-Jacques Rousseau ». Puis racontait Olivier Merlin, le temps s'accélérait, elle soumit son art à des cadences infernales, soudoya (encore !) le porte-clés de la Conciergerie, les aides de Sanson, et, plus tard, la Convention pour se faire « communiquer » les têtes célèbres. Marat, les Girondins, l'Incorruptible à la mâchoire fracassée, tous eurent droit à sa sollicitude. C'est dire s'il fut assez dans son genre, fort conservateur, de se procurer l'introuvable, l'unique, la pièce maîtresse, cette fameuse clé de la Bastille qu'il serait de bonne police de retrouver et restituer à ses légitimes propriétaires : nous !

L'euro atteint son plus bas niveau historique face au dollar

La Bourse de Paris termine sur un record

POUR L'ANNIVERSAIRE de ses six mois, l'euro est tombé, jeudi 1^{er} juillet, à un plus bas niveau historique de 1,02 dollar. Soutenu, mécaniquement, par la hausse du taux directeur de la Réserve fédérale (Fed), annoncé mercredi 30 juin, qui a pour conséquence d'augmenter sa rémunération, le billet vert a également profité de l'envolée des actifs financiers américains observée à la suite de ce geste. Jeudi, Wall Street a terminé en nette hausse : l'indice Dow Jones de la Bourse de New York est repassé au-dessus de la barre des 11 000 points (11 066,42 points) tandis que les indices Nasdaq de la Bourse électronique et Standard and Poor's 500 atteignaient de nouveaux sommets. Les obligations américaines, affaiblies depuis plusieurs semaines, se sont redressées, permettant une détente des rendements : le taux de l'emprunt d'Etat à 30 ans est revenu de 6,15 % à 6 %. Cette progression des valeurs américaines s'accompagne, de fait, d'achats massifs de dollars.

Les opérateurs restent surtout impressionnés par la vigueur économique aux Etats-Unis, confirmée jeudi par la hausse de l'indice d'activité établi par le groupement des directeurs d'achats des principaux groupes manufacturiers (NAPM). Il est passé de 55,2 points en mai à 57 points en juin alors même que les analystes s'attendaient à un recul. Le miracle de l'économie américaine, dont certains experts croyaient déceler la fin, semble donc se poursuivre. Si la consommation et la production industrielle demeurent très dynamiques, l'inflation reste contenue. Cet équilibre quasi parfait, qui a incité la Fed à opter, après son modeste tour de vis de mercredi, pour une attitude monétaire neutre, pousse les investisseurs internationaux à placer leurs capitaux aux Etats-Unis.

Ces derniers sont en revanche peu convaincus par le rebond de l'économie européenne promis par les experts. Dans sa note de conjoncture du mois de juin, publiée vendredi 2 juillet, la direc-

tion de la prévision (DP) du ministère français des finances affirme que les économies de la zone euro devraient accélérer au second semestre. « Le redressement industriel engagé au second trimestre se consoliderait avec l'accélération des échanges extérieurs », affirme-t-elle tandis que « faible inflation, conditions monétaires favorables et amélioration du marché de l'emploi joueront en faveur de la consommation des ménages ».

Mais aux yeux des opérateurs, ce pronostic est trop optimiste, vu la fragilité économique de l'Allemagne et de l'Italie, deux des poids lourds de l'Euroland. Dans ces conditions, le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), actuellement fixé à 2,5 %, ne devrait pas remonter avant longtemps, une stabilité monétaire pénalisante pour l'euro. Le ministre allemand de l'économie Werner Müller a affirmé, jeudi, que la BCE devait assurer la stabilité des prix mais aussi apporter son soutien à la croissance. La défiance des inves-

tisseurs à l'égard de l'euro est accrue par la situation difficile dans laquelle se trouvent les finances publiques européennes et par leurs craintes d'un dérapage budgétaire généralisé dans la zone, alors même que les Etats-Unis dégagent des excédents records (99 milliards de dollars prévus en 1999).

La monnaie européenne pourrait rapidement tomber jusqu'au niveau symbolique d'un euro pour un dollar. « Cette parité agit comme un aimant », note un professionnel. A ce seuil, toutefois, la BCE pourrait décider de réagir, en intervenant sur le marché des changes, afin d'empêcher que l'euro tombe dans un trou d'air.

Paradoxalement, la faiblesse de l'euro, favorable aux exportations des entreprises du Vieux Continent, constitue un soutien efficace pour les Bourses européennes. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance du jeudi 1^{er} juillet sur un niveau record, à 4 609,26 points.

Pierre-Antoine Delhommais

3615 LEMONDE
rubrique VOL

Vois réguliers Promotions
Dernières minutes Charters

Comparez tous les tarifs aériens sur 500 destinations...

QUIZ: testez vos connaissances et gagnez des billets d'avion ou des guides de voyage

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de juillet/août

Kosovo
Retour sur un conflit où, pour la première fois, l'OTAN est intervenue militairement contre un pays européen au nom des droits de l'homme

Les conflits dans le monde
Proche-Orient, Afghanistan, Afrique, Inde et Pakistan... un tour d'horizon des conflits dans le monde

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux 12 F - 1,83 €

GROUPE SNPE

'avenir au plus haut, la vie au plus

Propergols pour missiles et lanceurs, pyromécanismes, airbags, ou poudres et explosifs, les matériaux énergétiques conçus et produits par le GROUPE SNPE, sont au cœur d'un grand nombre de systèmes civils et militaires.

Intermédiaires standards ayant des applications multimarchés, intermédiaires fins faisant appel à de la chimie sophistiquée ou matières actives issues de synthèses multiétapes, quels que soient leurs besoins, les industriels des Sciences de la Vie, considèrent le GROUPE SNPE comme leur Chimiste.

www.snpe.com

Photo: ESA/CNES/Airbus - service optique CSG

SAATCHI & SAATCHI BUSINESS COMMUNICATIONS - PHOTOS: SNPE - ABBENTHALL/REUTERS (15/246)